

la météo: Généralement ensoleillé. Maximum près de 26. Aperçu pour demain: beau et chaud.

La limitation des euro-missiles

L'URSS est prête à négocier avec les États-Unis

BONN (AFP) — Le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, n'est pas rentré les mains vides de Moscou: il a révélé hier au Bundestag que le Kremlin était disposé à négocier avec les États-Unis la limitation des euro-missiles, avant même la ratification par Washington des accords Salt-II et sans que l'Otan annule ou suspende au préalable sa décision de déployer 572 vecteurs nucléaires dès 1983.

Mais à Washington, dans les milieux atlantiques de Bruxelles et à Bonn même, on semble vouloir se garder de tout optimisme excessif. Il s'agit d'une «situation nouvelle», a commenté M. Schmidt, tout en admettant qu'on ne saurait déjà parler d'une «percée», puisque le succès des pourparlers à venir n'est pas assuré. «Mais, a-t-il ajouté, il me semble que la chance existe d'empêcher une course aux

armements effrénée dans ce domaine.» À Bruxelles, le secrétaire général de l'Otan, M. Joseph Luns, a estimé que les propositions soviétiques «seraient étudiées plus avant» par l'Alliance atlantique. «La réaction des Soviétiques, a encore dit M. Luns, indique qu'ils vont peut-être dans le sens d'une négociation avec les États-Unis sans préalable ni délai.» M. Luns s'adressait à la presse, à l'issue

d'une réunion d'environ deux heures du conseil extraordinaire de l'Otan, qui a entendu le secrétaire d'État ouest-allemand, M. Guenther Vanwell, sur les entretiens qui ont réuni lundi et mardi MM. Brejnev et Schmidt. Si Moscou paraît avoir fait un geste, notent les observateurs à Bruxelles, il reste à voir quand ces négociations préliminaires pourraient commencer et dans quel

cadre. Depuis 1979, l'Otan étudie de manière intensive les modalités de négociations sur les armes euro-stratégiques. La «première réaction» de Moscou, après avoir rejeté six offres de négociations de Washington, constitue donc un assouplissement, mais non un changement spectaculaire, estiment encore les observateurs. L'Otan, d'autre part, a fait preuve d'une fermeté certaine en refusant de

mettre en cause son programme de modernisation décidé en décembre dernier. «Toute déviation affaiblirait la position de l'Alliance, nuirait à ses objectifs, et à des négociations éventuelles», a déclaré M. Luns. Celui-ci faisait implicitement allusion à la Belgique, qui ne s'est toujours pas engagée à déployer sur son territoire 48 missiles de croisière, et peut-être aux

Voir page 8: URSS

Ottawa réitère son offre à Victoria

VICTORIA (d'après CP) — Selon le ministre de l'Industrie de la Colombie-Britannique, M. Don Phillips, le gouvernement fédéral n'a fait que présenter de vieilles offres dans un nouvel emballage, au sujet de la construction d'un nouveau terminus de charbon et de services de soutien à l'île Ridley, près de Prince-Rupert sur la côte du Pacifique.

M. Phillips n'a manifesté que peu d'intérêt à l'annonce plus tôt dans la journée, par M. Jean-Luc Pépin, ministre des Transports, qu'Ottawa était

prêt à y aller d'une contribution pouvant s'élever jusqu'à \$300 millions dans le développement des transports des richesses naturelles de la Colombie-Britannique, y compris \$39 millions pour le terminus de l'île Ridley.

La Colombie-Britannique ainsi que l'Alberta devaient dépenser conjointement \$4 millions pour ce projet, mais les deux provinces ont averti le gouvernement fédéral il y a quelques jours qu'elles s'en retireraient, parce

Voir page 8: Victoria

L'absence de Peckford décriée au colloque des Maritimes

par Claude Turcotte

WOLFVILLE — L'absence du premier ministre de Terre-Neuve et la présence d'Acadiens à ce colloque sur l'avenir des provinces de l'Atlantique dans un Canada renouvelé ont été hier les deux faits les plus remarqués, alors que s'est poursuivie une discussion montrant bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que tout le monde ne soit d'accord dans l'Est du Canada et ce non seulement sur la plan constitutionnel.

Les premiers ministres des trois autres provinces maritimes assistent aux délibé-

rations en plus de prononcer des discours et de participer aujourd'hui à une table ronde pour remplacer M. Robert Stanfield, absent en raison d'un accident, et M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances, qui s'est décommandé pour assister au congrès du Parti libéral à Winnipeg.

Plusieurs participants ont exprimé vivement leur déception en apprenant, dès les premières heures du colloque mercredi, l'absence de M. Brian Peckford. Hier, ces sentiments se sont exprimés publiquement par plus d'une personne, notamment par M. John Crosbie,

Terre-Neuvien lui aussi et ex-ministre des Finances dans le gouvernement de M. Joe Clark.

«Le gouvernement terre-neuvien devra apprendre, a dit M. Crosbie, que son histoire doit passer la rampe s'il veut avoir du succès». Il a expliqué que les problèmes que connaît présentement M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, à convaincre le reste du pays que le prix qu'il demande pour son pétrole est justifié. L'ex-ministre a même promis de rappeler à M. Peckford son «erreur» lorsqu'il aura l'occasion de le rencontrer. Un autre Terre-Neuvien, professeur à

l'Université Queen's, en Ontario, a mentionné également que sa province natale doit se trouver des alliés et que ce n'est pas en restant à l'écart qu'elle y parviendra.

Des participants venant des trois autres provinces ont aussi déploré cette absence. Ceux qui suivent l'évolution politique de cette province de près depuis un certain temps constatent que «Terre-Neuve est en voie de devenir rapidement le Québec des provinces de l'Atlantique».

Ils notent qu'il y a à Terre-Neuve depuis l'arrivée de M. Peckford une dialecte

Voir page 8: Peckford

Le pape prend la défense des ouvriers brésiliens

SAO PAULO (d'après AFP et Reuter) — Le pape Jean-Paul II a clairement pris position hier à Sao Paulo en faveur du droit des travailleurs brésiliens à bénéficier de salaires justes. Il a également dénoncé les conditions de vie qui leur sont faites.

Le pape, arrivé jeudi dans la capitale industrielle et économique du Brésil, quatrième étape de son voyage de 12 jours, s'exprimait devant les ouvriers de la sidérurgie qui ont fait une grève soutenue par l'Eglise le printemps dernier. Des dirigeants syndicaux avaient été licenciés et emprisonnés au cours des événements.

«L'Eglise proclame et soutient le droit des travailleurs parce que l'homme et sa dignité sont en jeu», a déclaré le pape. Jean-Paul II, acclamé par une foule de plus d'un million de personnes, a continué son allocution en condamnant vivement les conditions de vie des ouvriers.

«Une logique économique exclusive, aggravée par un matérialisme obtus, a envahi tous les domaines de l'existence humaine, endommageant l'environnement, menaçant les familles et détruisant tout respect de la personne humaine», a dit le pape.

«Les usines rejettent leurs déchets à l'extérieur, rendant l'air irrespirable. Des vagues d'immigrants s'entassent dans de mauvaises cabanes où beaucoup perdent espoir et finissent dans la misère», a continué le pape.

«Aux abords des banlieues où des gens bénéficient de tout le confort moderne, d'autres vivent sans que soient satisfaits leurs besoins essentiels. La proximité du luxe et de la misère aiguise les sentiments de frustration et de pauvreté», a-t-il ajouté.

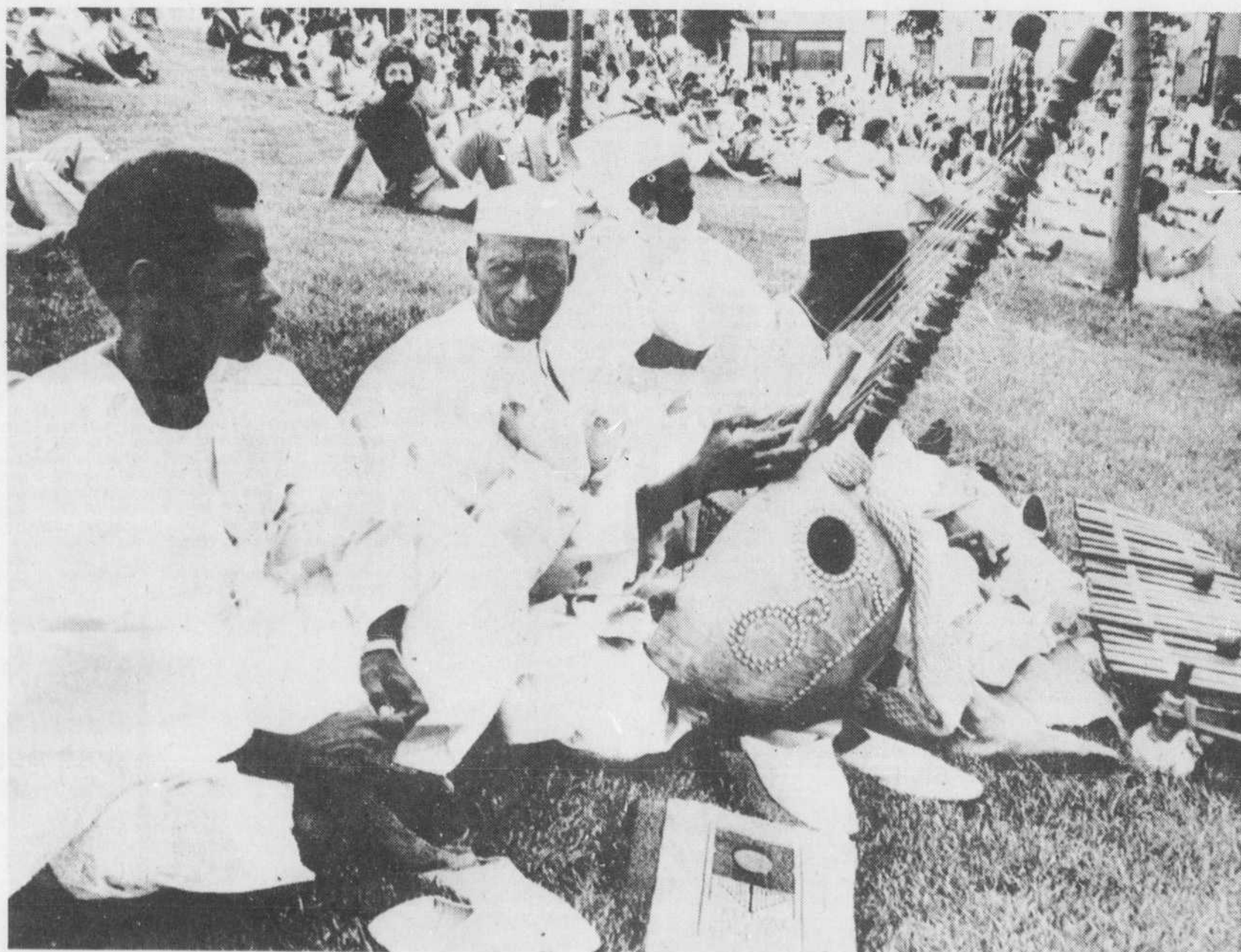
Les fermes propos du pape, bien accueillis par les milieux ecclésiastiques locaux, faisaient écho aux déclarations virulentes du cardinal Paulo Evaristo Arns, un des principaux partisans de la grève des ouvriers de la sidérurgie.

Les conditions de vie des travailleurs brésiliens sont très difficiles: l'inflation est de près de 100% par an et seulement 20% de la population bénéficie du revenu minimum de \$33 par mois.

Une étude effectuée en 1976 pour le compte de l'archidiocèse de Sao Paulo a montré qu'environ 500.000 habitations étaient dépourvues d'électricité, que seulement 30% des logis étaient équipés d'un système d'égouts et que 53% d'entre eux disposaient de l'eau courante.

Jean-Paul II est arrivé à Sao Paulo dans un climat tendu. Cette tension était due à un attentat mercredi soir au cours duquel a été blessé l'ancien président de

Voir page 8: Pape



Des musiciens du Mali étaient au rendez-vous hier à l'ouverture du 13e Festival d'été de Québec où ils ont donné un spectacle dans le parc, près de l'Assemblée nationale. (Photolaser CP)

L'Afghanistan sous l'occupation

2) L'exemple de Khomeiny inspire la résistance afghane

par Asen Balicki

Professeur au département d'anthropologie de l'Université de Montréal, l'auteur rentre d'un voyage d'information à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan, deux pays avec lesquels il était déjà familier. Pour les lecteurs du DEVOIR, le professeur Balicki fait le point. Voici son deuxième article.

listes en information, il y avait les spécialistes en développement de toutes sortes: éducation, agriculture, industrie, sans oublier les «ingénieurs sociaux», ceux qui développent le développement lui-même. Et pour coiffer ces agences et officines, la figure majestueuse de l'ambassadeur, véritable proconsul.

En 1980, il ne reste plus grand chose de cet édifice. Les spécialistes en information et en développement ont disparu avec leurs limousines blanches. L'homme de la rue se plaît encore à raconter l'histoire de l'incendie de l'ambassade américaine, incendie joyeux et libérateur dirigé apparemment à distance par les mollahs. On a peur dans les ambassades occidentales. Vitres antiballes et portes électriques ont transformé l'ambassade canadienne en un véritable bunker. Les temps changent.

Au Pakistan, l'islam est devenu idéologie d'Etat. Les relations contractuelles entre individus et classes sociales seraient régies par le concept de justice islamique,

c'est-à-dire à chacun son dû, ni plus, ni moins. Le propriétaire terrien a droit à sa rente juste, le marchand doit toucher son profit juste, l'ouvrier a droit à son salaire juste. La lutte des classes, notion perverse, n'existe pas puisque la justice islamique intègre les intérêts des différentes classes sociales. Quant à l'extrême diversité ethnique qui caractérise le pays, elle doit être transcendée par le nationalisme pakistanais, symbolisé par la langue ourdou.

À Karachi, Lahore ou Peshawar, on n'est pas indifférent à ce qui se passe à Téhéran. L'homme du bazar dit son admiration pour l'élan révolutionnaire de Khomeiny et son discours prophétique. Un islam dynamique, renouvelé, ni Ouest-ni Est, une option originale et profondément morale qui doit rapprocher les peuples islamiques les uns des autres. Une troisième voie défiant les superpuissances. La voie des pauvres, des humbles qui veulent prendre leur revanche. Ni Ouest-ni Est, voilà le contexte idéologi-

que qui anime le Pakistan et l'Iran, les deux pays qui reçoivent les réfugiés afghans. Une idéologie qui doit influencer la lutte politique en Afghanistan.

Au 31 mai, il y avait au Pakistan près de 874.000 réfugiés afghans, presque tous d'origine pachtoun. On pourrait apparemment y ajouter encore 100.000 persanophones d'origine afghane réfugiés en Iran et sur lesquels on est très mal renseigné. Il s'agit d'un mouvement de masse, qui représente près de 10% de la population pachtoun d'Afghanistan. On est loin des allégations soviétiques qui ne voient dans les réfugiés que des mollahs à la solde des Anglais, des féodaux corrompus et des agents de l'impérialisme accompagnés de quelques brebis égarées.

Dans les camps de réfugiés le long de la frontière, on parle guerre sainte, on exprime à haute voix sa haine pour l'occupant soviétique, on raconte de grands faits d'armes. Chaque réfugié a tué son Russe, toujours blond. Quant aux khalkis exécutés, on les compte par dix. À Peshawar, les journalistes fourmillent. Du genre ciné-explo au reporter plus ou moins célèbre, on dirait que chaque moudjahidine est accompagné de son journaliste préféré. On remarque vite l'énorme importance des médias qui s'approprient les événements pour les amplifier. Du côté des organisations politiques afghanes installées à Peshawar, on observe, parallèlement à l'effort d'en-

Voir page 8: Afghanistan

Le PLC tient son congrès historique

par Michel Vastel

WINNIPEG — Près de 2.500 délégués libéraux de l'ensemble du pays ouvrent aujourd'hui à Winnipeg un congrès d'orientation politique historique à plusieurs égards.

C'est d'abord la première fois que le Parti libéral du Canada tient un congrès à l'extérieur d'Ottawa et l'objectif avoué est de rapprocher le parti des provinces de l'Ouest où il n'a pu faire élire que deux députés sur 77 — à Winnipeg incidemment — au cours du dernier scrutin.

Les délégués commencent dès ce matin par une session de deux heures sur une série de 15 résolutions provenant des quatre provinces de l'Ouest. Ils n'auront que dix minutes pour discuter d'une longue résolution réclamant une structure des prix du pétrole et du gaz qui assure une indépendance énergétique au pays d'ici à 1999. Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, ne sera d'ailleurs pas encore arrivé à Winnipeg pour cette importante séance.

Dans l'après-midi, les délégués passeront environ six minutes sur chacune des résolutions spéciales provenant du Canada central et des provinces de l'Atlantique. L'Ontario y semble surtout préoccupé par la question des prix et l'énergie tandis que les délégués québécois tenteront d'amener le parti à se prononcer en faveur de l'enrichissement des droits linguistiques dans la Constitution. Le Nouveau-Brunswick réclamera une politique nationale de revenu garanti.

Le premier ministre s'adressera aux délégués ce soir et participera à une séance de questions-réponses, en compagnie des membres de son cabinet, demain midi au Centre des conférences de Winnipeg.

Il y aura, comme le veut la tradition, un vote de confiance secret en faveur du leader mais on n'attend aucune surprise sinon une reconfirmation de la confiance des libéraux dans leur chef.

Le vote le plus intéressant sera celui qui devrait porter l'ancien ministre du Travail, M. Martin O'Connell à la présidence du parti, le sénateur Al Graham ne se représentant pas. Le seul adversaire de M. O'Connell sera l'ancien président de la Fédération libérale de l'Ontario, M. Norman McLeod. Dans la journée de samedi et la matinée de dimanche, les libéraux commenceront l'examen d'un projet de manifeste préparé par la commission politique du parti. C'est d'ailleurs la première fois que les libéraux couchent sur le papier les grands principes politiques qui animent leur gouvernement.

Ce ne sera en fait que l'étape préliminaire d'un long exercice qui doit se poursuivre.

Voir page 8: PLC

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

chez VITO
Cuisine Italienne
authentique
La meilleure cave
à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION,
EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal



L'Unesco à Terre des Hommes

A l'ouverture du pavillon de l'Unesco à Terre des Hommes, mercredi soir, Fernand Seguin — prix Kalinga 1977 — que l'on aperçoit au centre avec des lunettes protectrices, coupe le ruban traditionnel au moyen d'une flamme symbolisant l'intervention de l'homme sur la nature.

Le pavillon de l'Unesco est consacré cette année au thème de l'Homme et la Biosphère, c'est-à-dire aux rapports délicats qui existent entre l'homme et cette mince couche de terre, d'eau et d'atmosphère qui le fait vivre mais qu'il n'hésite pas à détruire et saccager. L'Unesco, universellement reconnu pour son travail dans les domaines de la culture, l'éducation et des communications, œuvre également en faveur de la coopération scientifi-

que pour solutionner les problèmes «mondiaux» de survie à l'échelle de la planète. La grande attraction du pavillon, en dehors de sa Salle spatiale et de son cinéma, sera le «Coin des sciences» où des équipes de professeurs et étudiants de l'Université McGill feront des démonstrations scientifiques aussi amusantes qu'instructives.

Le prix Kalinga est la plus haute distinction scientifique de l'Unesco. Il a été décerné à Fernand Seguin en 1977 pour l'ensemble de son œuvre dans le domaine de la vulgarisation scientifique. À gauche de M. Seguin, on aperçoit M. Philippe Gaunt, concepteur du pavillon et M. Claude Lusier, secrétaire général de la Commission canadienne pour l'Unesco à Ottawa. (Photo Jacques Grenier)

En flagrant conflit d'intérêts

Deux inspecteurs de l'OCQ travaillent sur des chantiers

par Louis-Gilles Francoeur

Au moins deux chefs-inspecteurs de l'Office de la construction du Québec (OCQ), actuellement en grève, ont travaillé au cours des dernières semaines sur des chantiers de la construction de la région métropolitaine sans rencontrer les exigences requises par les règlements qu'ils sont sensés faire appliquer en période normale, a appris LE DEVOIR avec la collaboration d'employés de l'Office et celle d'agents d'affaires de cette industrie.

Les deux inspecteurs «principaux» en cause sont MM. Jacques Matteau et Georges Ladouceur. Un troisième cas a été signalé récemment à la direction de l'OCQ, qui poursuit son enquête sur cette affaire jugée «fort importante» par son président, M. Jean-Yves Gagnon.

Le syndicat des employés de l'OCQ a lui aussi déclenché une enquête en rapport avec ces agissements d'au moins deux de ses membres et un porte-parole de la direction syndicale, qui a demandé de garder l'anonymat, a déclaré «que même si le syndicat est impuissant au sens juridique du terme dans cette affaire, il réprouve un conflit d'intérêts aussi patent d'autant plus que les inspecteurs-chefs ont été assermentés et qu'il est impensable qu'ils transgressent une loi qu'ils sont sensés faire appliquer en temps normal».

Trois témoins ont affirmé avoir vu MM. Matteau et Ladouceur travailler mardi, 1er juillet, au chantier de LG-Démolition, situé au 700 ouest du boulevard Dorchester à Montréal.

Des agents d'affaires d'un syndicat d'opérateurs d'équipement lourd ont d'autre part affirmé avoir vu l'inspecteur-chef Matteau travailler les 26 et 27 juin sur le chantier de la compagnie Canco, sur le boulevard Sainte-Marie, à proximité de l'autoroute 25 dans le nord de la métropole.

Le règlement sur le placement dans la construction interdit à quiconque de travailler sur un chantier de construction sans détenir une carte de classification, laquelle est sensée établir sa priorité d'emploi. Les règle-

ments en vigueur exigent d'autre part une carte de compétence et la loi fait aux travailleurs de cette industrie l'obligation d'appartenir à l'un ou l'autre des syndicats de la construction.

À l'Office de la construction, on affirmait qu'il serait «pour le moins surprenant» que cet organisme ait émis un certificat de classification, réservé aux travailleurs, au profit de l'un ou l'autre de ses inspecteurs-chefs. On ajoutait qu'il était aussi «hautement improbable» que ces inspecteurs soient membres en règle d'un syndicat de la construction puisqu'une directive de l'OCQ interdit l'appartenance à l'un ou l'autre des organismes sur lesquels l'Office a juridiction.

D'autres conflits d'intérêts similaires ont été signalés au

syndicat des grévistes, qui fait enquête même s'il s'agit de ses membres. On fait la même chose du côté de la direction de l'OCQ.

Les chefs-inspecteurs ont pour tâche d'approuver ou de rejeter les conclusions des inspecteurs de chantier. Après avoir évalué les éléments des dossiers d'infractions soumis à leur attention, ils recommandent ou non que des gestes soient posés ou des poursuites intentées contre les entrepreneurs ayant contrevenu au code de sécurité.

D'autre part, c'est hier qu'ont repris les négociations entre la direction de l'Office et celle du syndicat de ses 650 employés. Les dernières rencontres remontaient au mois de mai. La reprise des pourparlers a eu lieu au ministère du Travail.

Manifestation de la nuit du référendum: la Commission de police fera enquête

par Patricia Poirier

La Commission de police du Québec fera une enquête publique sur le comportement de certains membres du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal

(SPCUM) impliqués dans la répression de la manifestation du Mont-Royal, dans la nuit suivant le référendum du 20 mai.

Une enquête préliminaire de l'organisme a en effet démontré qu'il existe des «raisons suffisantes» justifiant la tenue d'audiences publiques sur ces événements. Un porte-parole de la Commission de police a confirmé l'information, hier, au DEVOIR.

Aucune date n'a encore été fixée pour la tenue des audiences qui auront lieu à Montréal, mais il est probable qu'elles auront lieu dès l'automne compte tenu de la gravité des accusations. Les membres qui présideront l'enquête n'ont pas encore été désignés.

C'est le réseau de télévision CTV de Toronto qui a demandé la tenue de l'enquête publique, puisque deux de ses caméraman affirment avoir été assaillis par des policiers lors de cette manifestation. Les enquêteurs de la Commission de police ont recueilli les témoignages de ces deux hommes qui filmaient la manifestation, MM. Gary Dobrovolsky et Dave Malkie ainsi que la version du photographe du *Journal de Montréal*, M. Jean-Pierre Rancourt qui, par la suite, a aussi déposé une plainte officielle.

Me Arthur Campeau de Montréal, qui représente le réseau de télévision CTV, s'est réjoui de la décision de la Commission de police mais a

rappelé qu'il a toujours l'intention de poursuivre en cour civile les policiers de la CUM, responsables de «l'agression» contre ses clients.

Il a cependant précisé qu'il n'initiera aucune poursuite qui pourrait nuire à l'enquête de la commission ou à l'enquête du SPCUM. «Je préfère attendre», a-t-il dit.

Au lendemain des événements sur la montagne trois enquêtes distinctes avaient été instituées: celle de la Commission de police, celle du service de discipline et celle des enquêtes spéciales. Comme la Commission de police a décidé de poursuivre l'affaire, la Loi de la police prévoit que le comité de discipline doit surseoir à toute procédure. Le service des enquêtes spéciales peut et doit poursuivre son travail en vue de déterminer si des accusations criminelles doivent être portées. Toutefois, ce travail avance lentement. Il apparaît que les enquêteurs ont toujours du mal à identifier les policiers en cause. Une cinquantaine de policiers feraient l'objet de l'enquête. Les événements sont survenus près du boulevard Camilien-Houde sur le Mont-Royal vers 2 h, le 21 mai, lorsque les policiers du SPCUM ont tenté de disperser 150 ou 200 personnes tout au plus, qui s'étaient rassemblées après avoir marché à travers les rues de Montréal, depuis le centre Paul-Sauvage où étaient réunis les partisans du OUI.

En bref...

■ Anjou lutte contre les inondations

La ville d'Anjou procédera dès cet automne à l'aménagement de trois lacs de rétention des eaux pluviales au coût projeté de \$2,3 millions.

Le maire de la ville, M. Jean Corbeil, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que cette technique avait été choisie afin d'économiser quelque \$8 millions comparativement aux coûts de l'implantation d'un égout pluvial traditionnel.

Il a rappelé que lors des inondations du printemps 1978 et de l'automne 1979, la ville avait dû déboursier \$600,000 pour indemniser les contribuables qui avaient subi des dommages.

Les trois plans d'eau de rétention seront aménagés dans le bassin de drainage du fossé de Montigny, aux limites nord-ouest d'Anjou. Le projet prévoit également la création d'une aire de détente et d'une plage.

Une demande de subvention a déjà été faite au gouvernement provincial et les travaux préliminaires débiteront à l'automne.

■ Un 6e mineur retrouvé à Val d'Or

VAL D'OR (PC) — Les chercheurs ont retrouvé hier le corps d'un sixième mineur dans le fond de la mine Belmor, où huit travailleurs ont été emprisonnés le 20 mai par un affaissement.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a révélé que le cadavre de Marc Godbout, 24 ans, un étudiant à l'Université de Montréal, avait été trouvé tard mercredi dans une galerie.

Au moment de l'accident, le jeune homme, dont la famille habite Val d'Or, occupait un emploi d'été à la mine.

Il ne reste plus qu'à récupérer les corps de Guy Daigle, 28 ans et Gilles Légère, 32 ans, tous deux de Val d'Or.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a par ailleurs fait savoir que les autopsies pratiquées sur les deux autres mineurs retrouvés mercredi avaient permis d'apprendre que ceux-ci avaient été asphyxiés «instantanément» lors de l'accident.

■ Vote de grève chez Direct Film

L'assemblée générale des travailleurs de la compagnie Direct Film, qui réunissait 163 des 280 vendeurs et gérants, a voté dans une proportion de 72% pour le déclenchement au moment opportun d'une grève générale et illimitée.

Un porte-parole de ce syndicat affilié à la CSN, Michel Comte, a indiqué qu'on attendrait de voir les résultats de la première rencontre menée par le conciliateur gouvernemental, Marcel Béliveau, aujourd'hui, pour préciser les politiques syndicales.

Le principal problème de ces employés des 100 magasins Direct Film de la région métropolitaine reste l'absence d'heure de diner, auquel s'ajoutent les clauses salariales et les congés.

Les négociations ont débuté en octobre et les travailleurs ont droit de grève depuis janvier.

■ Des pompes dans la Yamaska-sud

Privés d'eau potable depuis quelques semaines déjà et obligés de s'approvisionner à l'extérieur de leur domicile, les quelque 6.500 citoyens de Farnham pourront, d'ici deux semaines, trouver une solution partielle à ce problème causé par une pollution outréante de la rivière Yamaska.

Le ministère de l'Environnement a en effet été autorisé hier par le conseil des ministres à dépenser \$165,000 pour installer d'urgence des pompes dans le bassin de la Yamaska-sud. Des conduites d'irrigation pourront acheminer l'eau ainsi pompée vers l'usine de filtration de Farnham.

Le ministère rappelle toutefois qu'il ne s'agit là que d'une solution partielle, puisque les citoyens de Farnham devront se limiter aux besoins strictement essentiels, la quantité d'eau pompée ne pouvant suffire à la demande.

D'autres travaux, au coût de \$1,3 million, devront être réalisés au cours des prochains mois dans le but de trouver une solution permanente, avant l'hiver prochain. Mais à long terme, seule l'épuration des eaux usées municipales, industrielles et agricoles permettra de solutionner le problème de la pollution de la Yamaska. Les travaux à cette fin devront être terminés d'ici 1983.

Selon des témoignages, l'eau du robinet à Farnham est tellement polluée qu'en plus d'être imbuvable, elle peut même occasionner des maladies cutanées à ceux qui l'utilisent pour se laver.

Un neuvième moulin à papier de l'Abitibi-Price fermé par la grève

Un neuvième moulin à papier de l'Abitibi-Price a fermé ses portes hier, à Thunder Bay, en Ontario et les 13 établissements de cette compagnie au Québec, en Ontario et dans les Maritimes devraient être paralysés à compter de demain par des grèves.

La plupart de ces moulins ont été fermés par le Syndicat canadien des travailleurs du papier (CTC-FTQ) dont les 6.500 membres à l'emploi de l'Abitibi-Price ont opté pour la grève, il y a plus d'une semaine. Trois autres moulins de la même compagnie ont été fermés par la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) dont 5.500 membres ont aussi choisi de faire la grève pour obtenir gain de cause lors du renouvellement de leurs conventions collectives. Cette fédération de la CSN a toutefois frappé d'autres entreprises

comme la Consolidated Bathurst, la CIP, la St-Raymond Paper et les scieries Outardes, sur la Côte-Nord.

Deux autres sections locales du Syndicat canadien des travailleurs du papier devaient aussi entrer en grève hier soir, ce qui pourrait porter à 11 le nombre des usines de l'Abitibi-Price paralysées aujourd'hui à cause de ce conflit de travail axé sur l'indexation des salaires. Le SCTP a choisi de frapper l'Abitibi-Price cette année pour y créer un modèle d'augmentations salariales susceptible de se répéter par la suite sur le reste de l'industrie.

Toutefois, le porte-parole du SCTP, M. Neville Hamilton, n'a pas exclu hier la possibilité d'entamer à brève échéance des négociations avec d'autres compagnies. Une telle décision sera prise la semaine prochaine, a ajouté M. Hamilton.

Mais, a souligné M. Hamilton, l'ouverture de négociations avec d'autres producteurs de pâtes et papiers ne se traduirait pas nécessairement par un élargissement du front de grève.

Les négociations entre l'Abitibi-Price et le SCTP ont été rompues le mois dernier lorsque la compagnie a refusé la demande syndicale d'indexer les salaires au moins durant la troisième année de la prochaine convention collective.

Du côté de la CSN, on demande aussi la mise en place d'une formule d'indexation. Le front commun mis sur pied entre les papetiers et les gens de la forêt, qui constitue une première au Québec, n'a aucun équivalent du côté patronal et les entreprises touchées par la CSN ont toutes refusé au début de la semaine de se regrouper en cartel pour les fins de la négociation.

Parmi les objectifs de ce front commun, s'ajoutent aux salaires et à l'indexation, l'élimination du travail à forfait, le revenu garanti pendant 12 mois, une clause-type de sécurité-santé, une clause de vacances axée sur la notion d'ancienneté.

Même si seulement 15% de l'industrie canadienne est actuellement paralysée par ces grèves, les éditeurs suivent de près la situation au cas où elle engendrerait une pénurie de papier journal.

Les réserves américaines ont augmenté sensiblement au cours des derniers mois, passant de 23 à 45 jours en moyenne. En dépit d'une certaine diminution de la demande, les éditeurs ont maintenu leurs achats à la suggestion des producteurs de papier, qui appréhendaient cette grève.

AFFAIRES SOCIALES

■ Équipe médicale québécoise au Cameroun

Une équipe médicale composée d'un médecin, le Dr André Gosselin, et de deux infirmières, Lise Hébert et Chantal Fontaine, s'est envolée cette semaine vers le Cameroun dans le cadre d'une mission organisée par la Croix-Rouge.

C'est grâce à l'intérêt manifesté par le ministère de l'Immigration du Québec et à l'appui technique et financier du ministère des Affaires sociales qui a recruté les membres de l'équipe que la Croix-Rouge canadienne a pu répondre à cette demande pressante de la Ligue des sociétés Croix-Rouge. Le MAS défrayera les salaires des professionnels pour six mois.

Les trois Québécois travailleront à Kousséri, à la frontière du Tchad, et ils se joindront à d'autres délégués de la Croix-Rouge de Suisse qui ont accepté de venir en aide au nombre croissant de réfugiés — environ 100.000 — en provenance du Tchad.

Lise Hébert, de Montréal, arrive à peine de Thaïlande où elle a travaillé pendant trois mois sous l'égide de la Croix-Rouge. Elle a aussi auparavant travaillé quatre ans au Cameroun avec Fanie Péro. Quant à Chantal Fontaine, des Îles-de-la-Madeleine, elle a déjà travaillé en Haïti.

Le Dr André Gosselin, également des Îles-de-la-Madeleine, a une vaste expérience du tiers-monde, ayant travaillé au Niger pendant deux ans, aux Îles Comores et en Thaïlande. Il rejoindra les deux infirmières au Cameroun le 13 juillet.

■ L'Unesco honore un graphiste montréalais

Vasco Ceccon a remporté le deuxième prix, soit une médaille d'argent, pour la conception graphique d'une affiche qui soulignera l'Année internationale des handicapés en 1981.

Le concours était organisé par l'Unesco et l'International Council of Graphic Design Association.

Quelques 35 projets provenant du Québec, de Finlande, de France, d'Irlande, d'Israël, de Pologne, de la République démocratique allemande, de Suède et de Turquie figuraient parmi les finalistes.

Le premier prix a été attribué à l'œuvre de M. Jacek Cwikla, de Pologne, et le troisième prix à Karl-Gerhards, de la République démocratique allemande. Les trois affiches primées seront exposées à la Biennale de l'affiche à Varsovie ainsi qu'au siège de l'Unesco à Paris.

M. Vasco Ceccon est graphiste professionnel et occupe le poste de président au sein de la Société des graphistes du Québec. C'est à lui aussi que revient la création graphique du nouvel emblème de la Banque nationale du Canada.

■ Vacances pour jeunes handicapés mentaux

Les Lions de Saint-Léonard, avec l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial, subventionnent encore cette année un camp de vacances pour quelque 200 enfants déficients mentaux légers et moyens. Le premier groupe de 25 jeunes de 6 à 19 ans partira dimanche, 5 juillet, pour le Camp Bambina, à Saint-Donat. Malheureusement ce camp s'est fait dévaliser il y a une dizaine de jours et les Lions de Saint-Léonard font un appel au public montréalais pour remplacer les articles saccagés ou volés: meubles, matelas, lits, accessoires sportifs, etc. Toute personne pouvant apporter une aide quelconque est priée de communiquer avec M. Pierre Longpré, au 321-9392.

■ L'Armée du Salut en 1980

Le fonds de la campagne de souscription de l'Armée du Salut a dépassé son objectif et a maintenant un total de \$750,950 pour financer 29 services communautaires et institutions pour 1980-81.

John D. Thompson, le président du comité de la campagne, précise que le résultat obtenu établit un nouveau record de l'appui du public au fonds de soutien qui avait fixé un objectif de \$690,000 pour la région montréalaise.

«Il est important de souligner que nos sollicitateurs bénévoles ont recueilli des dons pour la somme de \$28,468 de 167 corporations canadiennes, a dit M. Thompson. La souscription excédentaire est une bénédiction. Maintenant l'Armée du Salut a un bas de laine bien garni pour planifier de nouveaux projets de réhabilitation ainsi qu'une extension de ses services communautaires dans la Petite Bourgogne.»

■ Subvention aux autochtones

Le ministère des Affaires sociales versera une subvention de \$32,000 au regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec. Il existe cinq Centres d'amitié autochtone situés à Chibougamau, La Tuque, Montréal, Senneterre et Val d'Or.

Ces centres offrent divers services aux Amérindiens en milieu urbain: hébergement pour les personnes qui attendent leur admission à l'hôpital, service d'interprètes dans les établissements de santé, de services sociaux ou judiciaires et information sur les programmes gouvernementaux.

■ Nomination à l'IRC

Le Dr Jacques Genest, directeur scientifique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, a annoncé la nomination du Dr Marc Cantin au poste de directeur du laboratoire de morphopathologie de l'hypertension.

Le Dr Cantin a étudié au Québec et à l'Université de Chicago où il a été professeur de pathologie. Professeur titulaire au département de pathologie de l'Université de Montréal depuis 1973, le Dr Cantin est aussi conseiller à l'Institut de cardiologie de Montréal.



POUR PRENDRE UN VERRE D'EAU
FROIDE ON LAISSE COULER DE CINQ
À SIX FOIS LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE...
POURQUOI NE PAS GARDER UN
RECIPIENT D'EAU AU RÉFRIGÉRATEUR?

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
O 211

J'ACHÈTE MES MACHINES
À DICTER CHEZ
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
STATIONNEMENT GRATUIT

L'ESPAGNE... Passez-y 24 jours pour apprendre une autre langue.

Pour la troisième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:

10 septembre 1980.
8 octobre 1980.
5 novembre 1980
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 24 jours

ENDROITS:

Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)

Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola

Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant, de géographie et de tourisme.

L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:

à partir de **\$1,089**
(inscriptions reçues avant le 4 juillet)

à partir de **\$1,189**
(inscriptions reçues après le 4 juillet)

Le forfait inclut: transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe.

Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence et l'agence Voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère du Tourisme du Québec. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

Pour plus de renseignements:

Mlle Sylvie Laforest
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13 h 00 et 18 h 00



Renée Rowan reçoit un prix de journalisme



Le prix de journalisme de l'Institut canadien de la distribution alimentaire, offert en collaboration avec Canadian Grocer, a été décerné pour l'année 1979 à Mme Renée Rowan, responsable au DEVOIR de l'information touchant la consommation. Ce prix de \$500, remis hier matin à Mme Rowan dans les locaux du journal, vise dans l'esprit du jury à « reconnaître la rigueur professionnelle appliquée à la recherche et la rédaction d'articles sur l'alimentation au Canada ». Notre consœur l'a obtenu pour l'ensemble des textes qu'elle a signés l'an dernier sous la rubrique « Le panier à provisions » ou dans le cadre de reportages spéciaux sur l'alimentation. Deux articles ont particulièrement retenu l'attention des juges, l'un portant sur l'alimentation des camps de vacances, l'autre sur le beurre et la margarine. Mme Rowan, qui est aussi titulaire au DEVOIR de la chronique sur la condition féminine, avait soumis sa candidature dans la catégorie no 1, ouverte aux quotidiens et hebdomadaires dont la diffusion ne dépasse pas 60,000 exemplaires.



Jean Drapeau

Drapeau a refusé que l'Iran soit à TdH à cause des otages de Téhéran

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a dit à un fonctionnaire iranien que son pays serait exclu de son pavillon de Terre des Hommes tant que les otages américains en Iran ne seraient pas libérés.

M. Mohamad Abbeszadeh a lui-même fait connaître cette rebuffade en conférence de presse hier.

L'Iran n'a pas de pavillon à Terre des Hommes cette année et le diplomate prétend qu'au cours des négociations de l'hiver dernier on lui a laissé entendre que son pays pourrait participer à l'exposition annuelle.

Dans l'intervalle, le pavillon de l'Iran a été secrètement loué au grand ennemi du gouvernement de ce pays, l'Égypte, qui l'occupe cette année.

M. Abbeszadeh soutient que la ville a rompu une entente en donnant l'espace à l'Égypte. Le pavillon fut construit pour l'Expo 67 puis donné plus tard à la ville. Mais une disposition du contrat, dit M. Abbeszadeh, stipule que l'immeuble ne peut être utilisé contre les intérêts de l'Iran.

M. Gilles Chatel, directeur général de Terre des Hommes, a

confirmé presque tous les dires de M. Abbeszadeh, mais il a ajouté que l'exhibition de l'Égypte était culturelle et non politique et que la violation du contrat était une question d'interprétation.

L'Iran a occupé son pavillon de Terre des Hommes jusqu'à 1977 et l'an dernier il a servi à illustrer l'année de l'enfance. Par l'entremise de M. Abbeszadeh, fonctionnaire iranien qui tient la boutique d'articles variés de son pays à Terre des Hommes, l'Iran a depuis redemandé l'usage du pavillon.

M. Chatel dit qu'il savait l'Iran intéressé mais que son bureau a communiqué avec les Égyptiens parce qu'il voulait de bons exhibits. L'Égypte n'a pas participé à l'exposition depuis 1967. On a conclu une entente avec l'Égypte en août dernier et M. Chatel admet que M. Abbeszadeh n'en a pas été averti avant janvier. Il y a dû y avoir mésentente, dit-il.

M. Chatel ajoute qu'il n'était pas au courant d'un conflit entre l'Iran et l'Égypte avant les protestations de M. Abbeszadeh.

Quant à M. Drapeau, c'est par écrit qu'il a fait savoir au fonctionnaire iranien que son pays ne pourrait utiliser son pavillon tant que les otages ne seraient pas libérés.

La rédaction de La Presse est occupée par des manifestants du Salvador

par Patricia Poirier

Une trentaine de Salvadoriens et de Québécois ont occupé pendant quelques heures, hier, la salle de rédaction du quotidien *La Presse* à Montréal, pour protester contre l'information «biaisée» véhiculée par ce journal et l'ensemble de la presse québécoise au sujet des événements politiques au Salvador. «Nous assistons au génocide d'un peuple et la presse n'en parle pas», a soutenu Mme Margarita Sandborn, de la Commission de solidarité de l'Association salvadorienne canadienne, en expliquant au DEVOIR les raisons qui ont poussé le groupe à manifester. L'an dernier, a-t-elle rappelé, les journaux canadiens s'étaient émus lorsque Mgr Oscar Romero a été tué, *La Presse* avait délégué un correspondant, puis on a à nouveau oublié le Salvador.

Selon l'Association salvadorienne, la situation actuelle dans ce pays s'est encore envenimée mais les journaux continuent à se fier aux principales agences de nouvelles telles UPI (United Press International), AP (Associated Press) et Reuter qui reprennent la thèse officielle de la junte militaire.

Pourtant, a précisé Mme Sandborn, 600 paysans ont été massacrés par l'armée salvadorienne près de la frontière du Honduras le 14 mai et l'organisme Amnistie Internationale a vivement dénoncé le gouvernement de San Salvador tandis que les médias d'information continuent d'accréditer «la thèse d'une junte de gouvernement progressiste, coincé entre une extrême-droite et une extrême-gauche».

La Commission de solidarité a aussi dénoncé la lenteur que met l'information à parvenir au Québec, en citant l'exemple du «massacre du 14 mai» qui n'a été connu ici que six semaines plus tard.

Un article paru dans LE DEVOIR et attribué à l'Agence France Presse (AFP) a égale-

ment soulevé l'ire de l'Association qui n'a pas manqué de dire qu'il était absolument faux que la droite «a perdu ses privilèges et ses terres immenses» au Salvador.

Avec leurs pancartes, les manifestants ont demandé hier au quotidien *La Presse*, et aux autres journaux du Québec de «briser le mur du silence» qui entoure la véritable situation du Salvador. Mme Sandborn a dit croire que la pire déformation des agences de presse, reprise dans les journaux du Québec, consiste à présenter la lutte qui oppose le peuple du Salvador à une dictature comme un extrémisme de droite et un extrémisme de gauche.

«Le gouvernement est non seulement complice; il est le principal bourreau du peuple. Ce sont ses troupes qui massacrent les paysans... comme la grève générale l'a amplement démontré, ce n'est pas une poignée d'extrémistes de gauche qui s'opposent au gouvernement mais tout un peuple qui a choisi ce moyen pour manifester son rejet de la dictature et dénoncer l'absence des réformes promises», a affirmé la Commission de solidarité.

Après avoir attendu patiemment l'arrivée du directeur-adjoint de l'information de *La Presse*, M. Claude Saint-Laurent, quelques représentants des manifestants ont eu un entretien avec lui où ils ont exposé leurs griefs. Après quoi, ils ont quitté la salle de rédaction.

Après la rencontre, M. Saint-Laurent a déclaré que la manifestation des Salvadoriens et des Québécois avait surtout été un «prétexte» pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du Salvador.

«J'ai surtout écouté», a-t-il expliqué en précisant qu'il avait quand même fait savoir aux manifestants qu'il n'est pas facile d'avoir des sources de renseignement au Salvador et que *La Presse* ne peut envoyer un correspondant dans ce pays tous les jours.

Le taux d'abandon scolaire au Québec est de 18% au secondaire et 30% au collège

QUEBEC (PC) — Le taux d'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme est de 18% au niveau secondaire, et de 30% au niveau collégial, révèle une étude menée récemment par le ministère de l'Éducation du Québec.

L'étude fait suite à une enquête menée auprès de 35,884 étudiants des niveaux secondaire et collégial de l'année scolaire 1976-77 par M. Paul Corbeil, du secteur de la Planification du ministère.

Il y a 21,042 étudiants qui ont répondu au questionnaire de l'enquête, taux qui assure une «représentativité suffisante» dans les données recueillies, selon l'auteur de l'enquête.

On considère comme un abandon scolaire (ou «drop-out») le fait qu'un étudiant ait abandonné ses études avant l'obtention de son diplôme.

Les résultats indiquent que le taux d'abandon est beaucoup plus fort chez les garçons que chez les filles.

Le taux d'abandon au collégial est de 33.1% chez les garçons et de 26.2% chez les filles,

tandis qu'au secondaire, la proportion est de 21% à 15% en faveur des garçons.

L'étude révèle également qu'au collégial, le taux d'abandon est à peu près identique chez les étudiants francophones et chez les anglophones. Mais au niveau secondaire, l'abandon atteint 19% chez les francophones et seulement 14.3% chez les anglophones.

L'étude indique que plus le père de l'étudiant est riche ou instruit, moins il y a d'abandons scolaires.

Ainsi, le taux d'abandon au collégial est de 27.7% chez ceux dont le père gagne \$15,000 ou moins par an tandis qu'il est de 21.8% lorsque le salaire annuel du père dépasse \$21,000.

Les enfants d'un père ayant été à l'école 7 ans et moins abandonnent presque à 30% au collégial tandis que ce taux est réduit à 17.8% lorsque la scolarité du père dépasse 16 ans.

La situation la plus dramatique est celle d'un étudiant du collégial dont le père est décédé. Le taux d'abandon des études est alors de 37.2%.

Un ouvrier du bâtiment se tue à la Baie-James

Un travailleur de la construction de la Baie James a perdu la vie et un autre repose dans un état grave à la suite de la chute de l'échafaudage sur lequel ils travaillaient, mercredi, au chantier de LG-2.

La victime de cet accident de travail est M. Christian Montmagny, 23 ans, de Paspé-diac, dans la vallée de la Mata-pédia. Son collègue, M. Gaé-tan Aspirot, de la même municipalité, est lui aussi tombé de la plate-forme de laquelle ils s'affairaient à réparer une turbine. Les deux syndiqués ont heurté le sol à la suite d'une chute que les délégués syndicaux situent entre 20 et 30

pièds. Les deux hommes travaillaient pour la compagnie Loram-Komo.

Les chantiers de la Baie James sont actuellement privés de la présence des inspecteurs de l'Office de la construction du Québec (OCQ) en grève depuis plusieurs semaines. Le président des employés de l'Office, M. Jean Herro-gods, a déclaré hier au DEVOIR que les grévistes ont offert au début du conflit de maintenir les services essentiels dans le domaine de l'inspection.

«Nous étions prêts à maintenir trois ou quatre inspecteurs en permanence et à répondre à toutes les plaintes en prove-

nance des autres chantiers de la province mais la direction de l'OCQ a refusé notre proposition. Nous ne demandions aucun salaire spécial et il était entendu que le salaire de nos inspecteurs aurait été versé au fonds de grève. Nous demandions de faire nous-même la répartition des plaintes à nos inspecteurs.»

Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC) a pour sa part émis hier une déclaration dans laquelle il condamne l'insécurité des chantiers depuis le déclenchement de la grève des 600 employés de l'OCQ, parmi lesquels on compte environ 150 inspecteurs.

Les entrepreneurs profitent de la grève pour «violer le code de sécurité de la construction», a soutenu hier le secrétaire général du CPQMC. Ce dernier avait récemment averti l'OCQ de la possibilité de tels accidents et incité la direction à s'entendre avec les grévistes pour mettre en place des services essentiels sur les chantiers, d'autant plus que les entrepreneurs et les salariés continuent de participer au financement de cet organisme depuis le début du conflit.

La FFHQ attend toujours

La Fédération des francophones hors Québec n'a pas encore reçu de réponse du premier ministre, M. Trudeau, en ce qui concerne la mise sur pied d'un mécanisme de participation des francophones hors Québec au processus de révision constitutionnelle.

Dans un télégramme envoyé au premier ministre, la FFHQ exige une réponse dans les

plus brefs délais à sa demande pour un comité conjoint de ministres, de députés francophones hors Québec et de représentants de la Fédération des francophones hors Québec, sur la question constitutionnelle et déplore le peu d'intérêt manifesté jusqu'à maintenant par les leaders politiques à l'égard des droits du million de francophones hors Québec.

par Angèle Dagenais

À la suite de longues consultations menées par l'Institut québécois du cinéma mandaté par le ministre des Communications pour recueillir des recommandations afin d'amender la Loi sur le cinéma (1978), il semble se dégager du milieu du cinéma un consensus en faveur de la mise sur pied d'une commission d'enquête dont le mandat n'excéderait pas deux ans.

En effet, une trentaine d'intervenants appelés par l'Institut à se prononcer sur un grand nombre de recommandations ont jugé qu'une série de statistiques et d'informations pertinentes manquaient encore au milieu — fiscalité, débouchés, éducation, droits d'auteur, retombées d'une nouvelle formule de visa, programme d'assurance, pertinence de créer une Commission supérieure permanente, etc — et désirent que des recherches soient entreprises dans les meilleurs délais sur ces questions.

Par ailleurs, les intervenants ont demandé également que soit créé un Conseil consultatif composé de membres représentatifs du milieu avant que ne soit amendée en profondeur la loi sur le cinéma car la réforme législative devrait se faire selon eux en deux étapes: corrections dans le sens d'amendements déjà proposés depuis l'adoption de la loi et corrections ultérieures demandées à la suite de travaux faits par le Conseil consultatif.

Travaillant à l'intérieur de cinq sous-comités — fonctionnement de l'Institut, exploitation-distribution, production, conservation-documentation et orientation de la loi — les personnes-ressources réunies par l'Institut québécois du cinéma depuis avril dernier n'ont pas réussi à faire l'unanimité sur lequel des deux ministères (Affaires culturelles ou Communications) devraient relever les dossiers du cinéma.

Par ailleurs, ils estiment que les mandats confiés à l'Institut du cinéma devraient être précisés de façon à ce qu'il soit très clair que toute intervention gouvernementale en matière de cinéma, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, passe par l'Institut; ainsi la DGCA (Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel) se verrait coordonner uniquement la commandite gouvernementale en matière de cinéma. Le sous-comité qui a étudié le fonctionnement de l'Institut, composé des membres du conseil d'administration de l'Institut, a en outre recommandé la création d'une École nationale du cinéma et souhaite normaliser les programmes d'enseignement du cinéma dans les diverses institutions d'enseignement du Québec en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Le sous-comité «production» a recommandé que le statut de production québécoise soit reconnu à des productions dont la version originale est en langue française et que l'Institut ne réponde qu'à cette nouvelle norme dans l'octroi de ses ressources.

Par ailleurs, on recommande l'imposition d'une formule de visa, c'est-à-dire la perception d'une «taxe» progressive à partir d'un certain chiffre d'affaire dont les sommes serviraient à financer des projets de films québécois. Cette mesure vise évidemment les «gros» films, étrangers, notamment américains, qui font d'énormes recettes ici afin qu'une petite partie de celles-ci retombent sur le milieu québécois. Certains ont fait valoir toutefois que ce «visa» se traduirait peut-être par une hausse du prix des billets (donc assumé par le consommateur) si son application n'est pas rigoureusement contrôlée.

Au chapitre du doublage, on demande de promulguer l'article 39 de la loi qui n'est pas encore en vigueur, c'est-à-dire obliger les distributeurs de

films non-français à présenter concurremment des versions françaises ou sous-titrées en français pour obtenir un permis de projection publique de leurs films; de même l'article 39 stipule que le «doublage et sous-titrage doivent être effectués entièrement au Québec, sous réserve des exceptions prévues par règlement ou des ententes que le ministre conclut avec d'autres gouvernements».

Sur le modèle des «ciné-chiffres» qui existent déjà en France, on recommande d'instituer un système de billetterie nationale qui permettrait de connaître au jour le jour les recettes de tous les films projetés sur les écrans québécois. On recommande également une nouvelle classification des films: «pour tous», «14 ans et plus», «18 ans et plus» et «catégorie X» pour qualifier les films pornographiques ou très violents qui alimenteraient un réseau de salles à vocation unique dont le nombre serait contingenté.

Toutes ces recommandations et un certain nombre d'autres seront prises en considération par l'Institut québécois du cinéma dans l'établissement de son rapport qu'il doit faire approuver par son conseil d'administration et ensuite présenter au ministre des Communications en septembre.

Selon le directeur général de l'Institut, M. Jean Fortier, le rapport «se tiendra très près des recommandations du milieu» formulées par les cinq sous-comités mais pourra aussi être quelque peu modifié par des recommandations des associations si celles-ci s'avèrent différentes de celles exprimées par les personnes-ressources réunies par l'Institut.

C'était la première fois depuis le mini-sommet des industries culturelles qui s'est tenu à Québec en décembre 1978 qu'un éventail d'intervenants de tous les milieux de la production, diffusion, exploitation, conservation et des institutions gouvernementales se réunissaient pour travailler en commun sur une refonte de la loi du cinéma.

BOYCOTTONS Provigo

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les salariés des magasins Provigain Fabreville et Lorraine sont en grève légale depuis le 29 mai 1980, car les dernières offres de l'Employeur étaient ridicules et inacceptables.

Membres de l'Union des Employés de Commerce, Local 500, les salariés de ces deux magasins tentent par tous les moyens possibles de négocier une première convention collective «respectable» depuis le 11 janvier 1980.

Dix-neuf rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant et la Compagnie PROVIGO qui étale un peu partout dans les journaux faire d'année en année des millions de dollars en surplus de profits n'offre même pas pour ses salariés des propositions monétaires qui, au moins, les placeraient sur un même pied d'égalité avec leurs confrères de magasins Provigo in "indépendants" ce qui est honteux de la part d'une compagnie comme Provigo (Exemple: Provigain Décarie - Provigain P.A.P.).

Sur tous les points qui sont énumérés ci-bas, l'offre de l'Employeur est nettement inférieure à ce qui a déjà été accordé par ses affiliés indépendants mentionnés ci-haut:

- 1° Réduction de la semaine normale de travail pour les salariés réguliers;
- 2° Prime de remplacement pour un salarié qui travaille dans une classification supérieure à la sienne;
- 3° Vacances;
- 4° Congés occasionnels pour maladie ou autres motifs;
- 5° Paiement de l'assurance vie / santé qui est payée à 100% par l'Employeur chez les affiliés Décarie et Viau; OFFRE DE PROVIGO: Paiement à 50% seulement;
- 6° Plan Dentaire "Surtout pour les temps partiel";
- 7° Echelle de salaire nettement inférieure à Provigain Décarie et ce, pour les Réguliers et les Temps Partiel sur le terme du deux ans de durée de la convention collective.

Les salariés veulent, par la négociation, obtenir des conditions qui leur permettraient de faire un réel rattrapage sur les grandes chaînes telles que Dominion ou Steinberg.

La Compagnie Provigo Détail Inc. se situe au même niveau que la Compagnie Steinberg si ce n'est pas à un niveau supérieur. La Compagnie Provigo a progressé de façon vertigineuse depuis plusieurs années, mais les employés, eux, sont toujours demeurés très loin en arrière de tout le monde en ce qui concerne les conditions de travail dans le secteur de l'alimentation.

Il serait grandement temps qu'en 1980, la Compagnie Provigo cesse de prendre ses employés pour des imbéciles ou des idiots en pensant que de telles conditions puissent être acceptées.

"Profitez de ses employés c'est aussi profiter de la population..."

Il est urgent que la Compagnie Provigo cesse de se moquer de ses employés et qu'une fois pour toute offre à ceux-ci des conditions de travail comparables à ce qui se passe dans le secteur de l'alimentation.

DE GRACE, MESSIEURS, REVEILLEZ-VOUS!

UNION DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Fabrication syndicale S I A G 136 L

BOYCOTTONS Provigo

BOYCOTTONS Provigo

BOYCOTTONS Provigo

BOYCOTTONS Provigo

BOYCOTTONS Provigo

Autonomie: reprise jeudi 10 au Caire

WASHINGTON (Reuter) — L'Égypte et Israël sont convenus de reprendre jeudi prochain au Caire les négociations sur l'autonomie palestinienne, a annoncé M. Sol Linowitz, émissaire spécial américain au Proche-Orient.

Les deux parties sont convenues d'un programme de négociations pour les six à huit semaines à venir, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse au département d'État à l'issue de deux jours d'entretiens avec M. Yosef Burg, ministre israélien de l'Intérieur et M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des Affaires étrangères.

Israël et l'Égypte n'ont fixé aucune date limite pour achever les négociations, a-t-il ajouté.

La décision de reprendre les pourparlers, interrompus depuis presque deux mois ne signifie pas que tous les points de désaccord ont été résolus mais que les deux parties sont convenues de chercher des solutions par la discussion dans le cadre du processus de paix

de Camp David, a-t-il poursuivi.

Les responsables israéliens et égyptiens, l'air détendu, se sont engagés à résoudre leurs divergences sur la nature de l'autonomie à accorder aux Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza.

En revanche, leurs positions paraissent toujours opposées sur le statut futur de Jérusalem, problème qui avait déjà amené le président Sadate à ajourner sine die les pourparlers sur l'autonomie le 3 mai.

M. Ali a déclaré que les trois négociateurs «étaient convenus que tout était négociable dans nos points de désaccord».

Prié de dire si cela incluait Jérusalem, M. Burg a toutefois répondu: «Ceci sera discuté mais pas négocié». Le ministre israélien a réaffirmé la position israélienne selon laquelle la ville, y compris la partie arabe, était «la capitale indivisible d'Israël».

«Nous venons, chacun avec sa position propre, sans condition préalable, à la table des

négociations», a-t-il ajouté.

Le responsable égyptien a pour sa part réaffirmé sa position selon laquelle tout était négociable dans les pourparlers. Il a précisé que l'Égypte ne s'opposait pas à «l'unité de Jérusalem» mais qu'elle avait sa propre formule à proposer dans les pourparlers.

M. Linowitz a déclaré qu'il n'y avait eu aucune discussion sur le fond pendant les deux jours de réunion à Washington.

Cette réunion a amené un nouvel engagement envers les pourparlers et a engendré un mécanisme permettant d'aborder les problèmes et fournir une occasion «d'échanger des idées» sur la façon de traiter certains des problèmes les plus difficiles, a-t-il ajouté.

La procédure des pourparlers sera la même qu'avant leur suspension: des commissions distinctes s'occuperont des divers sujets tels que le projet d'élections palestiniennes, et les pouvoirs et les attributions de l'autorité autonome.



M. Abdel-Hamid Charaf, premier ministre jordanien décedé. (Photolaser AP)

Le problème délicat de la sécurité sera traité comme auparavant au niveau des ministres, a ajouté M. Linowitz.

La mort par lapidation à nouveau en vigueur en Iran

TÉHERAN (d'après Reuter et AFP) — Le tribunal de Kerman a franchi une nouvelle étape dans l'islamisation de la société iranienne en ordonnant la lapidation de quatre personnes convaincues de «crimes sexuels».

Cette sanction est conforme à la loi coranique mais n'a pas été appliquée depuis des siècles en Iran. Les suppliciés — deux femmes coupables de prostitution et de proxénétisme, un fermier accusé du viol d'une fillette, et un électricien père de huit enfants condamnés pour homosexualité et adultère — ont été enterrés jusqu'à la poitrine, coiffés d'une cagoule et bombardés à coups de pierre, rapporte un membre du tribunal de Kerman qui a refusé de dévoiler son identité. Les condamnés sont morts au bout de 15 minutes, a-t-il précisé.

Les deux femmes et l'homme accusés de viol ont reçu la visite de membres du clergé la veille. Ils se sont ensuite lavés et ont revêtu des tuniques blanches qui dissimulaient entièrement leur corps, a ajouté le magistrat. Le jour de la «cérémonie», des pierres de différente grosseur furent choisies par des assesseurs.

L'accélération du processus islamique en Iran survient moins d'une semaine après l'appel lancé par l'ayatollah Khomeiny pour que soient définitivement détruits les vestiges de l'ancien régime impérial. Depuis l'intervention du «guide de la révolution», les différentes administrations se sont livrées à une purge dans leurs rangs en licenciant notamment plus d'un million de fonctionnaires soupçonnés d'avoir eu des sympathies pour l'administration du chah.

Les responsables des services ministériels ont également ordonné aux employés de porter le traditionnel habit islamique, provoquant ainsi une manifestation de protestation jeudi d'une centaine de femmes devant les bâtiments de la présidence.

Les femmes se proposent d'appeler, samedi, à une nouvelle manifestation devant la présidence, habillées de noir et couvertes d'un foulard, «qu'elles enlèveront et déchireront» pour protester contre l'obligation de le porter.

Ces signes, encore timides, de résistance à l'islamisation — dont l'imam Khomeiny veut la mise en place «avant le 7 juillet» — sont les premiers depuis le mois de mars 1979.

Une grande marche avait été en effet organisée à cette date, pour protester contre un discours de l'ayatollah Khomeiny qui avait posé pour la première fois le problème du port obligatoire du voile islamique, mais l'ayatollah avait ensuite tempéré ses propos.

Des contre-manifestants avaient attaqué le cortège de milliers de femmes et certaines d'entre elles, avaient été blessées à coups de couteaux et d'autres battues.

L'ayatollah Hosseinali Montazeri, responsable à Téhéran de la prière du vendredi, a demandé aux fidèles de manifester dans la rue pour apporter leur soutien à l'ayatollah Khomeiny et exiger que les autorités responsables obéissent à l'imam et appliquent ses ordres. Dans les rues de la capitale, des équipes de nettoyage s'appliquent du reste à faire disparaître tous les signes rappelant l'ancien régime impérial.

De leur côté, les ministères continuent à publier, jeudi, des communiqués dans lesquels ils insistent, tel le ministère du Plan, sur la nécessité pour les femmes «de se vêtir d'une robe large, de porter des chaussettes non transparentes et de se couvrir la tête d'un foulard». Le ministère de la Santé a pour sa part demandé aux infirmières de «cacher leurs cheveux et une partie de leur visage».

Cependant le ministère de

l'Intérieur a demandé jeudi aux forces de sécurité d'empêcher toute agression «des contre-révolutionnaires» contre les femmes non voilées.

Sept personnes ont par ailleurs été passées par les armes en Iran hier pour des crimes allant du trafic de drogue au meurtre ou au crime sexuel. Deux revendeurs clandestins d'alcool ont reçu chacun 80 coups de fouet à Rasht, port de la mer Caspienne.

Barre reste ferme à Madrid

MADRID (Reuter) — Les négociations sur l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) se poursuivront, mais elles ne pourront pas être menées à bien avant que la CEE ait résolu ses problèmes financiers et agricoles, a déclaré hier à Madrid M. Raymond Barre, premier ministre français, à l'issue de sa visite de douze heures en Espagne.

«La France n'a jamais dit que les négociations (de l'Espagne) avec la CEE devaient être interrompues ou qu'il devait y avoir une pause. Ces négociations se poursuivront. Certains sujets peuvent continuer à être négociés et sont importants. D'autres tels que les problèmes financiers et la politique agricole commune font l'objet d'une réflexion dans la Communauté. Sur ceux-là, il est clair qu'il n'est pas possible de conclure une négociation avant que les incertitudes aient été levées», a dit le premier ministre.

M. Barre a cependant refusé de donner une date possible pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE: «C'est une simple question de bon sens. Une négociation vient de s'ouvrir, elle va se poursuivre. La négociation a de beaux jours devant elle», a-t-il dit.

M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les réformes agricoles et budgétaires de la CEE de façon à maintenir le rythme des négociations sur l'élargissement de la communauté.

M. Barre a ajouté que la France soutenait la candidature espagnole à l'intégration européenne et que le gouvernement de Madrid serait tenu au courant des progrès enregistrés dans le domaine des réformes financières et agricoles de la CEE.

Dans les milieux autorisés espagnols, on qualifie de «raisonnablement satisfaisants» les entretiens franco-espagnols.

M. Barre a déclaré pour sa part au cours de sa conférence de presse que ses entretiens avec M. Suarez avaient été «utiles, francs et cordiaux», mais a vivement réagi contre les récentes déclarations de personnalités officielles accusant la France de ne pas prendre de mesures suffisantes à l'encontre des séparatistes basques réfugiés en France.

«J'ai dit à M. Suarez que le gouvernement français trouvait regrettables certaines déclarations sur une prétendue complaisance de la France à l'égard du terrorisme. La France condamne le terrorisme, n'a jamais appuyé le terrorisme et a toujours apporté sa coopération à l'Espagne pour lutter contre le terrorisme. Elle continuera à le faire dans le cadre des lois et règlements qui définissent l'ordre public en France».

M. Juan Jose Roson, ministre espagnol de l'Intérieur, avait déclaré la semaine dernière que l'actuelle «guerre des plages» menée par l'ETA avait été organisée par des séparatistes basques vivant en France.

Pendant que M. Barre rencontrait M. Suarez, le ministre français de l'Agriculture, M. Pierre Méhaignerie, s'entretenait avec son homologue espagnol, M. Jaime Lamo de Espinosa, des problèmes liés aux exportations agricoles espagnoles et à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté.

De source espagnole, on indique que les attentats commis le mois dernier par des agriculteurs du Midi contre des camions-neurs espagnols ont été abordés — la France a promis une rapide indemnisation aux victimes de ces attaques.

Jordanie: décès du premier ministre

AMMAN (d'après Reuter et AFP) — Considéré comme le bras droit du roi, le chérif Abdel-Hamid Charaf, premier ministre jordanien, est mort hier à Amman d'une crise cardiaque.

Le souverain hachémite, qui s'est déclaré très affecté par la mort de l'un de ses conseillers les plus écoutés, a décrété un deuil national de sept jours à la mémoire du défunt.

Le chérif Abdel-Hamid Charaf, âgé de quarante et un ans, n'occupait son poste que depuis six mois après avoir été le chef du cabinet du roi, qui était son cousin.

Peu après, le roi Hussein a chargé M. Kassem Rimawi, ministre de l'Agriculture et vice-premier ministre, de présider l'actuelle équipe ministérielle. Quelques remaniements ont été opérés en outre au sein de l'équipe gouvernementale. M. Soleiman Arrar, ex-ministre d'État, a été nommé ministre de l'Agriculture en remplacement de M. Rimawi, qui a pris en charge le portefeuille de la Défense, que son prédécesseur détenait déjà. D'autre part, M. Marouan Kassem, ministre d'État aux affaires étrangères, a été nommé ministre des Affaires étrangères.

Le gouvernement jordanien a décidé de maintenir à la date prévue la conférence des ministres arabes des Affaires étrangères et de l'Economie qui doit commencer dimanche à Amman, a fait savoir M. Sol-tane el-Kadhi, chargé d'affaires à l'ambassade de Jordanie à Tunis qui en a informé le

secrétariat général de la Ligue arabe.

Le roi Hussein a donné un premier gage de la continuité de la politique actuelle du royaume en reconduisant dans ses fonctions l'équipe que présidait le chérif Abdel-Hamid Charaf.

Déjà en décembre 1979, lorsqu'il avait confié au chérif Charaf la tâche de former un nouveau gouvernement, le monarque hachémite entendait amorcer un tournant dans la politique du royaume. Il entendait apporter, sur le plan interne, des changements profonds, rendus nécessaires d'une part par la conjoncture régionale, et d'autre part par les nécessités de la politique étrangère de la monarchie, elle-même déjà profondément

marquée par le chérif Charaf, alors chef du cabinet royal.

La Jordanie s'était en effet réconciliée avec tous les pays arabes, dits «radicaux». Elle avait repris le dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Elle avait enfin adopté, face au processus de Camp David, une attitude de «refus positif», favorable à une solution pacifique du conflit au Proche-Orient, mais uniquement sur la base d'un règlement global traitant tous les aspects du problème. Cette politique étrangère avait créé, à l'intérieur du royaume, une situation tout à fait nouvelle.

Pour la première fois en effet depuis de longues années, un large consensus populaire s'était fait autour du roi Hussein aux dépens des piliers traditionnels du régime, notamment les chefs bédouins.

A la suite de cette rupture avec ses alliés traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (notamment avec les États-Unis), le monarque hachémite, fort d'un large soutien populaire à sa politique «nationaliste», se devait de la «canaliser» dans des structures démocratiques en l'absence du Parlement et de partis politiques.

C'est pourquoi la «Jordanie nouvelle» à laquelle faisait allusion la déclaration gouvernementale du cabinet Charaf devait assurer «une participation du peuple à tous les niveaux aux décisions publiques» par le moyen de «consultations populaires».

Six mois après la formation du gouvernement, les grandes lignes de cette nouvelle politique avaient été définies et les premiers signes d'une réelle démocratisation étaient apparus: libération de plus de 800 prisonniers politiques, formation d'un tribunal chargé de lutter contre la corruption, mise d'un bureau chargé de recevoir les plaintes contre l'administration.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

seulement aux dépens des piliers traditionnels du régime, notamment les chefs bédouins.

A la suite de cette rupture avec ses alliés traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (notamment avec les États-Unis), le monarque hachémite, fort d'un large soutien populaire à sa politique «nationaliste», se devait de la «canaliser» dans des structures démocratiques en l'absence du Parlement et de partis politiques.

C'est pourquoi la «Jordanie nouvelle» à laquelle faisait allusion la déclaration gouvernementale du cabinet Charaf devait assurer «une participation du peuple à tous les niveaux aux décisions publiques» par le moyen de «consultations populaires».

Six mois après la formation du gouvernement, les grandes lignes de cette nouvelle politique avaient été définies et les premiers signes d'une réelle démocratisation étaient apparus: libération de plus de 800 prisonniers politiques, formation d'un tribunal chargé de lutter contre la corruption, mise d'un bureau chargé de recevoir les plaintes contre l'administration.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Argentine

Le pays des horizons fermés

L'Argentine, revue un an après, donne bien l'image de ce qu'un sociologue européen a dénommé «une société fermée».

Après cinquante ans de dictatures militaires séparées par de courts intermèdes populistes comme ceux, militaires aussi à leur façon, du péronisme le pays est tombé sous la coupe d'un régime qui s'est donné comme tâche d'imposer, à feu et à sang et sans terme prévisible, le corset de fer dont l'inconstance des antérieurs gouvernements de force n'avait pas permis de maintenir inexorable la pression. Tous ces gouvernements avaient fini par céder au rejet d'une population lasse de leur incompétence arrogante, aux résistances internes et aux pressions externes.

Cette fois, l'ambition du commandement militaire vise à ne pas lâcher de sitôt la proie du pouvoir. Et le futur régime «constitutionnel» parfois vaguement évoqué dans les harangues officielles, doit être conçu comme fonctionnant dans le cadre étroit que définira ce commandement, et sa juridiction restera limitée à une sorte de gestion des affaires courantes. Les décisions capitales devront rester du ressort des militaires détenteurs des concepts suprêmes de la «sécurité nationale».

Pour accompagner une telle «mise en ordre» doit prendre forme tout un système rigide d'exclusions et mises hors la loi de catégories de citoyens, de réduction des éventuels corps dits législatifs à un rôle dérisoire de conseils consultatifs de pure figuration. Et, pour le cas où on se résoudrait à céder au «mythe libéral» des élections, on a déjà entendu une association civile d'amis du pouvoir, plus précisément l'association groupant les banques, préconiser l'institution d'un «vote sélectif», plus ou moins une réédition burlesque de ce qu'était le vote censitaire dans divers pays il y a un siècle et demi.

Un siècle et demi? La mention d'une date de cet ordre n'est nullement fantaisiste. Les objectifs des inspirateurs et des dirigeants du régime s'orientent vers une utopie réactionnaire tendant à faire rétroceder la société à des époques où elle se trouvait soumise au ferme contrôle d'une autorité transcendente.

par
Xavier Uscategui
correspondance particulière

ment religieux s'accompagnant d'un strict respect des hiérarchies de fortune et des positions sociales, d'une sévère limitation des critiques. La doctrine de la «sécurité nationale» viendrait fusionner avec celle du pouvoir de droit divin. Ce n'est pas simplement comme fruit du hasard que l'Église argentine, en contraste avec celles du Nicaragua et d'El Salvador, et même du Brésil et du Chili, est considérée à juste raison comme la plus rétrograde d'Amérique. — ce résultat ayant été acquis avec l'abandon, ou l'extermination, de son aile progressiste, celle des prêtres connus comme «du Tiers Monde»: la radicale opération n'a suscité aucune réaction publique de la hiérarchie catholique qui, dans l'ensemble, suit le jeu du régime avec la même application connue en Espagne lors de l'apogée du franquisme.

L'entreprise de construction d'une «société fermée» emprisonnée dans les contraintes de l'«ordre moral» exclut toute évolution progressive, condamnée comme subversive. Elle n'a pu s'opérer que par la force, étant donné la naturelle résistance du corps social à se laisser emmurer dans l'armure désuète d'un temps périmé. Elle a dû s'accompagner de mutilations économiques qui, sans constituer l'objectif direct des idéologues passés, interviennent comme une inévitable implication de l'implacable retour en arrière. Malgré tout, c'est sans doute ce dernier aspect qui a donné lieu, dans le pays même, aux critiques les plus claires, sans doute parce qu'elles paraissent moins dangereuses que celles relevant de considérations politiques ou éthiques.

Du moins jusqu'à une époque récente, grande a été la satisfaction arborée par les milieux financiers. Notaires sont en revanche les récriminations des cercles industriels, accusés à une situation délicate, et souvent insurmontable, non seulement par le rétrécissement de la consommation, mais par l'ouverture des importations devenue massive à la faveur d'un cours du change artificiellement surévalué d'au moins 60%. Ces récriminations ont trouvé une expression publique particulièrement bruyante dans une longue note établie sous la responsabilité de l'ancien Président de la République Arturo Frondizi.

Cependant l'argumentation de M. Frondizi souffre manifestement du défaut qu'il a lui-même l'habitude de reprocher à ses adversaires: elle critique les conséquences sans s'attacher aux motifs qui en sont la racine. Il assoit son exposé sur une exaltation de la «victoire sur la subversion» remportée par la dictature militaire, laissant de côté certains aspects au moins gênants dans son cas, tels que la mort comme «subversifs» de l'un de ses frères, le professeur Silvio Frondizi, et de l'un de ses neveux. Cette prise de position ostensible en faveur de la subversion militaire de mars 1976 (contre un gouvernement peut-être répréhensible mais dont M. Arturo Frondizi restait l'un des soutiens), revient non seulement à accepter la légitimité du coup d'état mais à adhérer à ses objectifs, éthiques, politiques, économiques et sociaux. De quel droit répudier les conclusions si on se rallie aux prémisses?

En effet les militaires, il faudrait rejeter l'hypocrisie de le contester, n'ont fait qu'appliquer le programme pour lequel ils ont fait main basse sur le pouvoir il y a quatre ans. Et ce programme, depuis la rupture entre Péron et la gauche de son mouvement (les Montoneros), et surtout depuis le tournant économique de 1975, se confondait en grande partie avec celui du gouvernement de la droite péroniste.

Ces contradictions fondamentales rendent irrecevables les plaintes de M. Arturo Frondizi et de ses actuels alliés de la droite péroniste. Elles reflètent l'irrésolution de toutes les tendances de la vieille classe politique et de son impuissance devant une dictature qui projette vers l'avenir sa volonté de domination. Les espoirs d'une solution plus ou moins démocratique, pour cette classe, se limitent à la bien précaire attente de divergences entre officiers supérieurs. Or les dissidences, lorsqu'elles se sont manifestées, n'avaient comme intention que d'accroître encore le caractère despotique du pouvoir.

seulement aux dépens des piliers traditionnels du régime, notamment les chefs bédouins.

A la suite de cette rupture avec ses alliés traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (notamment avec les États-Unis), le monarque hachémite, fort d'un large soutien populaire à sa politique «nationaliste», se devait de la «canaliser» dans des structures démocratiques en l'absence du Parlement et de partis politiques.

C'est pourquoi la «Jordanie nouvelle» à laquelle faisait allusion la déclaration gouvernementale du cabinet Charaf devait assurer «une participation du peuple à tous les niveaux aux décisions publiques» par le moyen de «consultations populaires».

Six mois après la formation du gouvernement, les grandes lignes de cette nouvelle politique avaient été définies et les premiers signes d'une réelle démocratisation étaient apparus: libération de plus de 800 prisonniers politiques, formation d'un tribunal chargé de lutter contre la corruption, mise d'un bureau chargé de recevoir les plaintes contre l'administration.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Mais la politique du premier ministre, visant à une plus grande justice sociale et une décentralisation de l'administration n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Tension au Liban

BEYROUTH (AFP) — La situation s'est brusquement dégradée du nord au sud du Liban au cours des dernières 24 heures faisant, selon les premières indications fournies hier, cinq tués et plusieurs blessés.

Dans le nord du pays, le conflit qui oppose le parti des phalanges aux partisans de l'ex-président, Soleiman Frangie, leurs alliés de la guerre civile, s'est traduit une nouvelle fois par un échange de tirs à l'arme lourde qui, commencé en début de soirée mercredi, se poursuivait encore sporadiquement, selon la radio officielle libanaise, hier en fin de matinée.

Selon un premier bilan, deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Les routes du secteur, situé à une soixantaine de km au nord de Beyrouth, sont peu sûres en raison des tirs.

C'est également une lutte d'influence qui est à l'origine des affrontements qui ont opposé dans la matinée des phalangistes à des miliciens du parti national libéral, dans la banlieue sud-est de Beyrouth. Une personne a été tuée et trois autres blessées. Les tirs ont cessé en début d'après-midi mais la tension demeure grande.

D'autre part, à Beyrouth ouest, l'attaché de presse de l'ambassade d'Irak, M. Badr Abdallah Addaye, a été, en début de matinée, blessé dans un attentat à la grenade. Les auteurs de l'attentat n'ont pas pu être identifiés.

Presque au même moment deux ressortissants iraniens étaient mortellement blessés par balles à la périphérie ouest de Beyrouth. Transportés à l'hôpital, les deux hommes ont succombé à leurs blessures. Selon certaines informations il s'agirait de partisans de l'ex-chah d'Iran.

Enfin, au Liban-sud un violent duel d'artillerie a opposé dans la nuit de mercredi à jeudi les forces palestino-progressistes aux milices du commandant dissident Saad Haddad. Plus de sept localités ont été touchées par l'échange de tirs. Les «casques bleus» de l'FINUL ont été placés en état d'alerte.

VACANCES 1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA:	\$4.00
ÉTATS-UNIS:	\$5.00

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
(AVISER 10 JOURS D'AVANCE)

Nom.....
Adresse actuelle.....
Adresse de vacances.....

à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ
MARCHANT
Montréal - 842-1401

MADELINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-
ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

Le Valençay Inc.
STUDIO DE DECORATION INTERIEURE
932-8131
Gilles-André Vaillancourt sdeq

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1992
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1K5 Tel: (514) 934-0272
Téléc: 05-268656, Cable MARION
Telexcopier international Xerox 400

VERMETTE, DUNTON,
CIACCIA, RUSKO,
De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1A1
Téléphone (514) 886-4743
Dorval Vermette, c.r. Jean W. Dunton
John Caccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Weyer Jean-Pierre Saintonge
Michael Caron Marc Charbonneau
Robert Caron
Emilien Brûlé, c.r. — conseil

Au
Québec
On a l'air de dire
Bonjour!
Tourisme
Québec

Épuration sans précédent dans l'URSS olympique

MOSCOU (AFP) — Moscou a fait «peau neuve» pour accueillir dignement dans quinze jours les 21^{ème} Jeux olympiques. Pour les milieux dissidents, cependant, la préparation des Jeux ne signifie pas création d'espaces verts et ravalement des façades de la capitale, mais perquisitions, arrestations, procès et condamnations.

La préparation des Jeux a donné l'occasion aux autorités soviétiques d'effectuer un «nettoyage idéologique» sans précédent dans la période brejnévienne. Les conséquen-

ces de cette opération de grande envergure risquent de réduire considérablement, sinon d'anéantir, l'audience que pouvait avoir le mouvement contestataire, dans le pays et à l'étranger.

Situation sans précédent, l'opposition n'a plus de porte-parole qui jouisse d'une réelle audience en Occident depuis l'assignation à résidence à Gorki, le 22 janvier dernier, de l'académicien Andreï Sakharov, chef de file de la dissidence. Source importante d'informations pour les journalistes, l'académicien se

trouve depuis plus de cinq mois à 400 km de Moscou, dans une ville interdite aux étrangers, où il est soumis à une surveillance constante du KGB (sécurité d'Etat).

Dès novembre dernier, l'offensive des autorités contre l'opposition s'était considérablement renforcée avec l'arrestation coup sur coup des principaux leaders du mouvement orthodoxe contestataire, les pères Gleb Yakounine et Dmitri Doudko, suivis peu après par Lev Regelson et Viktor Kapitanouchouk, animateurs du «comité de défense

des croyants» fondé par le père Gleb. A Léninegrad, cinq membres du «séminaire orthodoxe» d'Alexandre Ogorodnikov ont été condamnés ou arrêtés.

En quelques mois, les autorités ont réussi à démanteler les principaux groupes organisés de la dissidence. Deux membres du «comité d'étude contre l'utilisation abusive de la psychiatrie», MM. Viatcheslav Bakhmine et Leonard Ternovsky, ont été arrêtés récemment, et le mouvement des syndicats libres vient de se voir privé de son fondateur, Vladimir Borissov, mis de force au mois de juin dans un avion à destination de Vienne par des membres du KGB.

Le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a été durement atteint: deux membres condamnés, Malva Landa en mars à cinq ans d'assignation à résidence au Kazakhstan et Victor Nekipelov en juin à 7 ans de camp, suivis de 5 ans d'assignation à résidence. Un troisième membre du groupe arrêté le mois dernier, Tatiana Ossipova, et un quatrième, Youri Iarim-Agaev, astreint à quitter l'URSS dans les premiers jours de juillet sous la pression des autorités. Le KGB a par ailleurs mis fin il y a neuf mois aux activités des «groupes Helsinki» qui existaient en Arménie et en Ukraine.

Un peu partout dans le pays ont été arrêtées des personnes participant au «fonds d'aide aux prisonniers politiques», créé par Alexandre Soljenitsyne, et aux publications clandestines qui se sont multipliées en URSS ces dernières années. En Ukraine, M. Igor Gouberman a été arrêté pour sa collaboration au journal Les Juifs en Union soviétique, en Lituanie le géologue Vitalda Skodis pour sa participation à la Chronique de l'Eglise catholique lituanienne.

A Moscou, l'une des figures principales de la dissidence, Mme Tatiana Velikanova, a été arrêtée en novembre der-

nier pour sa participation à la Chronique des événements en cours, qui diffuse depuis douze ans de nombreuses informations sur les arrestations et procès intentés aux militants des droits de l'homme en URSS.

L'une des revues non officielles de Moscou a dû interrompre sa parution après l'arrestation de quatre de ses rédacteurs, Valéry Abramkine, Viktor Sorokine, Viktor Sorokine et Youri Grimm.

«La multiplication des arrestations a désorganisé la dissidence, nous avons du mal à informer l'Occident de tous les événements et avons juste

le temps de nous occuper de ceux qui nous sont les plus proches», regrettent plusieurs dissidents moscovites.

De fait, il reste bien peu de monde à Moscou à quelques jours de l'ouverture des Jeux. Parmi les opposants encore libres de leurs mouvements, certains ont préféré quitter d'eux-mêmes la capitale pour des raisons de sécurité évidentes, les autres font généralement état d'une surveillance accrue autour d'eux.

La sévérité des peines infligées aux dissidents récemment condamnés laisse présager du sort de ceux qui attendent actuellement en prison

l'ouverture de leur procès et indique la volonté des autorités de briser pour plusieurs années le mouvement dissident.

L'heure n'est pas à l'optimisme dans les milieux de l'opposition. «L'invasion de l'Afghanistan n'empêche pas la tenue des Jeux. Cette nouvelle victoire de la politique du coup de force ne peut qu'inciter le Kremlin à continuer dans cette voie», entend-on fréquemment.

Plus pessimiste encore, Mme Elena Bonner, femme de l'académicien Andreï Sakharov, conclut laconiquement: «Attendez la fin des

Jeux, et là vous verrez ce qu'est une véritable vague de répression».

Entre-temps, l'administrateur d'un fonds d'aide aux dissidents soviétiques, constitué en URSS par Alexandre Soljenitsyne, a été menacé de mort, a annoncé hier l'épouse du Prix Nobel de littérature.

Sergueï Khodorovitch, technicien dans la construction et dissident bien connu, a reçu une note lui réclamant 5.000 roubles en ajoutant: «Si je ne reçois pas l'argent, j'aurai un couteau dans le corps». Ces menaces semblent avoir été inspirées par le K.G.B., estime Mme Soljenitsyne.

Grève spontanée en Pologne

VARSOVIE (Reuter) — Des centaines d'ouvriers polonais ont spontanément cessé le travail pour protester contre une augmentation du prix de la viande, provoquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau système de distribution, indique-t-on de source digne de foi.

En 1976, une flambée du prix du bœuf avait déjà provoqué de violentes manifestations ouvrières, mais de source autorisée on indique que la situation n'a pas encore atteint ce seuil de gravité.

Pour l'instant, le mouvement de protestation semble en fait ne concerner que trois usines, la fabrique de tracteurs Ursus, une aciérie près de Varsovie et une usine de montage de pièces détachées d'automobiles à Tczew, dans le nord du pays.

De source informée, on ajoute que dans au moins une de ces usines Ursus, les ouvriers semblent avoir été apaisés par l'obtention d'une

prime de 300 zlotys (10 dollars).

Le comité d'autodéfense (K.O.P.), organisation dissidente fondée pour assurer la protection des ouvriers révoltés en 1976, indique pour sa part que dans toutes les usines concernées, la direction semble adopter une attitude conciliante.

Les nouvelles augmentations, qui n'ont pas été annoncées publiquement, ont été provoquées par l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions prévoyant qu'une plus grande quantité de viande, et en particulier la presque totalité des meilleurs morceaux, sera vendue par les bouchers privés.

Ces mesures s'inspirent directement de la politique du président du conseil Edward Babiuch qui avait annoncé à son arrivée au pouvoir au mois de février son intention de réduire les subventions d'Etat sur la nourriture, qui atteindront cette année près de 500 milliards de zlotys (16,6

milliards de dollars).

Pour éviter une réaction aussi violente qu'en 1976, il semble que le gouvernement polonais ait décidé de n'agir que progressivement et de façon détournée.

Mais, indique-t-on de source informée, la colère des ouvriers a précisément été provoquée par la soudaineté des augmentations.

Entrée en vigueur mardi, la modification du système de distribution n'a été annoncée qu'avec vingt-quatre heures de retard par la télévision nationale et encore le haut fonctionnaire chargé de la tâche a-t-il affirmé que les nouvelles dispositions n'étaient pas synonymes d'augmentation.

Hier, le journal Trybuna Ludu, organe officiel du parti ouvrier unifié polonais (communiste) a fait preuve de plus de franchise en affirmant: «L'affaire se réduit à cette simple question: la viande sera-t-elle plus chère? Et malheureusement il ne peut y avoir qu'une réponse: oui.»

La situation se stabilise à la frontière thaïlandaise

BANGKOK (AFP) — L'accélération des envois d'armements américains à la Thaïlande, de même que les déclarations de l'ambassadeur soviétique à Bangkok, selon lesquelles Moscou n'enverra plus d'armes aux troupes vietnamiennes, apparaissent comme étant essentiellement des gestes symboliques et politiques.

Les armes américaines avaient déjà été achetées par la Thaïlande, bien avant les incidents de la semaine dernière à la frontière khméro-thaïlandaise. Il s'agit de petites quantités d'armements qui ne vont pas modifier sensiblement l'équilibre des forces de part et d'autre de la frontière où la situation est d'ailleurs très loin d'être comparable à celle de deux pays en guerre. Il n'y a pas de comparaison possible, par exemple, entre la frontière, perméable à souhait, entre la Thaïlande et le Cambodge, et ce qu'était la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud-Vietnam, pilonnée jour et nuit et désertée.

Le village frontalier thaïlandais de Mak Mun, occupé brièvement la semaine dernière par les Vietnamiens, est pratiquement intact. L'ensemble des dégâts provoqués par les incidents ont été estimés par le gouvernement thaïlandais à 1,1 million de baths (55.000 dollars), ce qui illustre l'envergure très limitée des opérations.

Quant aux livraisons d'armes soviétiques, personne ne peut croire que Moscou va soudainement abandonner Hanoi, même s'il peut être vrai que les rapports entre les deux capitales communistes

ne sont pas toujours très cordiaux. Sans un soutien logistique constant de l'Union soviétique, sans l'envoi permanent de pièces détachées et d'approvisionnement, les 600.000 hommes de l'armée régulière vietnamienne seraient paralysés au bout de quelques semaines, notamment au Cambodge. C'est une situation que ne pourrait pas admettre le Kremlin alors que le Vietnam se bat contre les Khmers rouges, alliés de Pékin. Washington comme Moscou ont fait une démarche symbolique qui était prévisible.

Lors de la conférence des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN: Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), qui vient de se tenir à Kuala Lumpur, certains participants avaient souhaité que Washington manifeste, avec plus d'éclat, son intérêt pour les développements dans cette région. Le «pont aérien» vers la Thaïlande, approuvé par le président Carter en personne, répond à ces préoccupations.

En ce qui concerne les déclarations de l'ambassadeur d'Union soviétique à Bangkok, il s'agissait, sans que cela engage à grand chose, d'apaiser les sévères critiques anti-soviétiques qui se sont élevées en Thaïlande.

Répondant à tous ceux qui ont souligné que ce sont des armes soviétiques qui ont tué, la semaine dernière, des Thaïlandais, le diplomate a affirmé que l'armée vietnamienne n'a reçu des armes soviétiques que pour les besoins de sa «défense». Il a ajouté que les en-

vois d'armes vont cesser parce que le Vietnam a des stocks suffisants.

OUA: une majorité en faveur de la RASD

FREETOWN (AFP) — Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Edem Kodjo, a annoncé que 26 pays membres, soit la majorité requise, appuient la demande d'admission à l'OUA de la «République arabe sahraouie démocratique» (RASD), a-t-on appris hier après-midi, de sources proches du 17^{ème} sommet de l'organisation africaine à Freetown. Le dernier pays à soutenir cette demande est la Sierra Leone, pays hôte, ajoute-t-on de mêmes sources.

Le Maroc a immédiatement contesté l'existence de la RASD «en tant qu'Etat indépendant et souverain» et a soulevé une question préalable afin de savoir si la RASD, juridiquement, forme ou non un Etat. Cette question, comme toutes les questions d'interprétation de la charte, doit être résolue à la majorité des deux tiers. En revanche, l'admission d'un nouveau membre se fait à la majorité simple (26 des 50 Etats africains).

D'autre part, la proposition du président Senghor (Sénégal) de poursuivre les négociations au sein du comité des sages sur le Sahara occidental (Guinée, Mali, Tanzanie, Nigeria et Soudan) en vue de la convocation d'un sommet extraordinaire, a été hier matin au centre des débats.

Président du comité depuis la mort en avril du président libérien William Tolbert, le président Senghor a déclaré que la convocation d'un sommet extraordinaire de l'organisation pan-africaine était la seule procédure permettant de trouver une solution au problème du Sahara.

Par ailleurs, la situation du Tchad préoccupe de nombreuses délégations qui n'hésitent pas à parler de danger de «dislocation» de ce pays en proie à la guerre civile entre les forces de Goukouni Weddèye, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), qui vient d'arriver à Freetown, et d'Hissène Habré, ministre de la Défense «destitué» et considéré comme un «rebelle».

L'OUA tente de mettre sur pied une force interafricaine de maintien de la paix, certains Etats étant partisans, en cas d'échec, d'un appel à une simple aide financière de l'ONU et d'autres à l'intervention des «casques bleus» de cette organisation.

M. Goukouni s'oppose à toute «internationalisation du conflit». Une délégation d'Hissène Habré qui cherche à se faire entendre par l'OUA se trouve également à Freetown.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes



Collège de la région de l'amiante

PROFESSEUR

DESSIN TECHNIQUE
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL
(ANNÉE 1980-81)

Qualifications recherchées:

- Formation postcollégiale en Technologie de la mécanique (Baccalauréat en Sciences appliquées ou Diplôme de l'Ecole Normale d'enseignement technique ou Diplôme de l'Ecole de Technologie supérieure)
- Expérience ou stage pertinent en industrie.
- Connaissance de la transformation des matières plastiques.

Les personnes qui désirent poser leur candidature à ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des pièces justificatives à:

COLLÈGE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE
Direction des Services au Personnel
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué G6G 1N1

pavillon toupin inc.

CENTRE de RÉADAPTATION
pour ENFANTS et ADOLESCENTS HANDICAPÉS MENTAUX

DIRECTEUR

des SERVICES PROFESSIONNELS

(homme ou femme)

— deuxième concours —

Fonction

Planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels.

Qualifications

Scolarité requise: diplôme d'études universitaires de quatre ans en psychologie ou l'équivalent.

Scolarité additionnelle: année(s) complémentaire(s) dans la même discipline ou en sciences de l'administration ou autre(s) spécialité(s) adéquate(s).

Expérience minimale

Clinique: trois ans
Gestion: un an

Rémunération

Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 25 juillet 1980 au:

Directeur général
PAVILLON TOUPIN INC.
C.P. 710
Donnacona, Qué. G0A 1T0

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

Le Collège de Saint-Boniface, cours secondaire est à la recherche

D'ENSEIGNANTS:

- 1 poste Musique (fanfare) ½ temps
- 1 poste Sciences Sociales ½ temps
- 1 poste Sciences Générales 9, 10 et 12^{ème} année (plein temps)

La date d'entrée en fonction est le 28 août 1980. Adressez vos demandes à:

M. Georges Druwe, directeur
Collège Secondaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7 (tél. 233-0210)

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE ST-BONIFACE, MANITOBA

recherche un(e)

Professeur bilingue de sténographie (shorthand) et de procédés de bureau (office procedures)

Salaire: selon les qualifications et l'expérience telles qu'indiquées dans la convention collective.

Communiquer immédiatement avec:

Laval Cloutier (1-204-233-0210)
Directeur du Collège Communautaire
200 avenue de la Cathédrale
St-Boniface, Manitoba R2H 0H7



CEGEP DE MATANE

ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE COULEUR

Qualifications requises:

Diplôme d'une école de photographie reconnue. Vaste expérience dans les traitements et procédés de photographie couleur (prise de vue et laboratoire). Une formation en art visuel serait un atout.

ENSEIGNANT EN PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC ET PROCÉDÉS DE REPRODUCTION

Qualifications requises:

Diplôme d'une école de photographie reconnue. Vaste expérience dans les traitements et procédés de la photographie noir et blanc ainsi que dans les procédés de reproduction (procédés d'imprimerie). Une formation en art visuel serait un atout.

Traitement: Selon la convention collective des enseignants.

Début d'emploi:

Le 18 août 1980.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 juillet 1980 à l'adresse suivante:

Service du personnel
Cegep de Matane
616 avenue St-Rédempteur
Matane, Québec
G4W 3P7

RÉDACTEUR EN CHEF

De revues spécialisées

Maison d'édition recherche deux rédacteurs en chef.

- Le premier doit être un journaliste ayant une expérience scientifique, médicale et pharmaceutique.
- L'autre doit avoir une connaissance de la mécanique, du transport, etc.

Une expérience pratique de la mise en page est essentielle.

Les postulants doivent être à l'aise dans des interviews français et anglais.

Avantages sociaux excellents, traitement à déterminer selon qualifications et expérience.

Adresser curriculum vitae à:

DOSSIER 3284
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Le service de psychologie du département de psychiatrie du Centre hospitalier général juif requiert les services d'un psychologue à temps partiel pour la section de psychiatrie externe.

Ce poste d'une durée de deux ans sera disponible dès le 15 septembre 1980.

Le travail comprend l'évaluation psycho-diagnostique, thérapie individuelle et de groupes de patients adultes et adolescents présentant des problèmes mentaux et affectifs aigus ou chroniques.

Une formation éclectique (approche psycho-dynamique et notion comportementale) s'avérerait un atout.

La candidate(e) doit être membre de la C.P.P.Q.

Salaire selon les normes du Ministère des Affaires Sociales du Québec.

Envoyer votre demande à:

Dr. Nathan Greenberg, directeur,
Service de psychologie,
5^{ème} est, salle 5A,
Centre hospitalier général juif,
3755, chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal, Québec,
H3T 1E2



collège de St-Félicien

requiert les services de

professeurs pour le département des Techniques du Milieu naturel

- Poste temps complet. Premier cycle en biologie ou chimie et maîtrise en environnement. Expérience en analyse d'impact ou bio-essai souhaitable.
- Poste temps complet. Premier cycle en biologie. Expérience de travail en pisciculture.
- Poste temps complet. Premier cycle en récréologie, de préférence maîtrise en aménagement du territoire (aménagement touristique).
- Poste temps complet (remplaçant). Premier cycle en biologie. Maîtrise en faune aquatique. Expérience de travail sur le terrain obligatoire.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet (diplômes, relevés de notes) au plus tard le 23 juillet 1980 à:

Service du Personnel,
Collège de St-Félicien,
1105 Boul. Hamel, C.P. 5000,
St-Félicien, Qué.
G0W 2N0

Manifeste libéral et fédéralisme

Le Parti libéral du Canada est en quête d'une philosophie adaptée aux années 80. L'avant-projet de manifeste, dont parlait ici même Jean-Claude Leclerc cette semaine, en propose une ébauche dont il serait illusoire pour les députés réunis en assemblée plénière de tirer un texte définitif en deux jours et demi. Le PLC s'inspire des principes du libéralisme, comme le rappelle pesamment le document, mais les rédacteurs du Parti éprouvent d'évidentes difficultés à passer de la théorie à l'action. «Nous, libéraux, pensons savoir ce que nous sommes et ce que nous représentons: pourtant, nous avons souvent du mal à l'exprimer.» C'est en effet l'une des impressions qui se dégagent de la lecture du projet. Gens de pouvoir, habitués à l'action directe, les libéraux restent pragmatiques dans un document qui, lorsqu'il s'attache aux années 80 et aux problèmes qu'affrontera le pays, évite les énoncés trop précis et s'abstient de définir des orientations définitives.

L'un des thèmes majeurs de cette brochure de 75 pages, on ne s'en étonnera pas, est l'avenir de la fédération canadienne, le principe même du fédéralisme, les divers éléments d'un fédéralisme renouvelé et, pour finir, la manière de procéder aux changements. Il était normal que le Parti, dans l'établissement de ce projet de travail, réitère les principes fondamentaux qui ont inspiré depuis 12 ans la pensée et le comportement du premier ministre dans le domaine constitutionnel. Ainsi, il est rappelé que les libéraux fondent leur option fédérale sur la primauté de l'individu, l'État n'étant jamais qu'un instrument au service des citoyens. Si bien que, par souci constant d'harmoniser le libéralisme et le fédéralisme, le Parti est amené à s'interroger sur les concepts de «dualité» et de «régionalisme» auxquels le rapport Pépin-Robarts, en les avalisant, a redonné ses lettres de noblesse dans le débat canadien. On sait que le premier ministre, quant à lui, cesse de souscrire à l'idée de dualité quand elle exprime plus que la réalité des deux langues officielles. D'où la question: «Devons-nous consacrer les concepts de dualité et de régionalisme dans une nouvelle constitution canadienne?» demandent, presque sceptiques, les auteurs du projet de manifeste qui posent une autre question, plus englobante encore: «Devons-nous essayer de codifier la réalité canadienne ou nous contenter de faire respecter cette réalité de deux principales cultures et langues par une charte

des droits fondamentaux et par des mesures permettant d'en assurer la coexistence?» Et enfin ceci: «Peut-on envisager une solution intermédiaire qui saisisse mieux l'essence de notre société pluraliste?»

Il est clair ici qu'entre les idées bien arrêtées du premier ministre et les sentiments plus généraux de son caucus québécois, on cherche en vain un compromis. En vain, car M. Trudeau a mis un terme à la saison des consultations parmi les siens: tout ce qui pourrait ramener le gouvernement dans la voie classique des «deux peuples» est rigoureusement éliminé. Du moins jusqu'à nouvel ordre. Mais il se peut que les militants libéraux du Québec participant au congrès de Winnipeg voudront poser le problème qui intéresse vitalement le Québec et qui obligerait les députés du PLC à se prononcer sur les principes fondamentaux auxquels adhèrent tous les partis et groupes sociaux d'ici: reconnaissance du Québec comme société distincte par la langue, la culture, les institutions et le style de vie ou, si l'on préfère, communauté nationale distincte à l'intérieur de l'ensemble canadien.

Ces mêmes députés du Québec à Winnipeg, s'ils ont pris la peine de lire le livre beige qu'ils ont déjà approuvé au sein du PLQ, insisteront non seulement sur la consécration des droits linguistiques dans la Constitution, mais aussi sur l'octroi au Québec de garanties propres à faciliter la protection et l'affirmation de sa personnalité distincte, «garanties qui ne devront pas se confiner étroitement au seul champ de la politique culturelle», ni contredire le principe de l'égalité des partenaires. Et si, interpellés par M. Trudeau, ils sont à court d'arguments pour soutenir leur thèse, ils pourront encore recourir au rapport de la Commission Pépin-Robarts qui, précisément, se distingue dans l'art d'attribuer au Québec une place distincte sans pour autant compromettre le principe de l'égalité.

Ils pourraient aussi invoquer des arguments qui plairaient davantage au premier ministre du Canada, celui-ci, par exemple: certes, pour beaucoup, l'État unitaire serait un idéal et, plus il serait homogène, plus efficace serait son fonctionnement. Pensons, ici, au Japon. Or la perspective libérale, qui répugne aux formules artificiellement homogènes, appelle des solutions comme celles que préconisait en son temps la Commission Laurendeau-Dunton, que recommandent plus récemment

et le groupe Pepin-Robarts et le PLQ dans son livre beige.

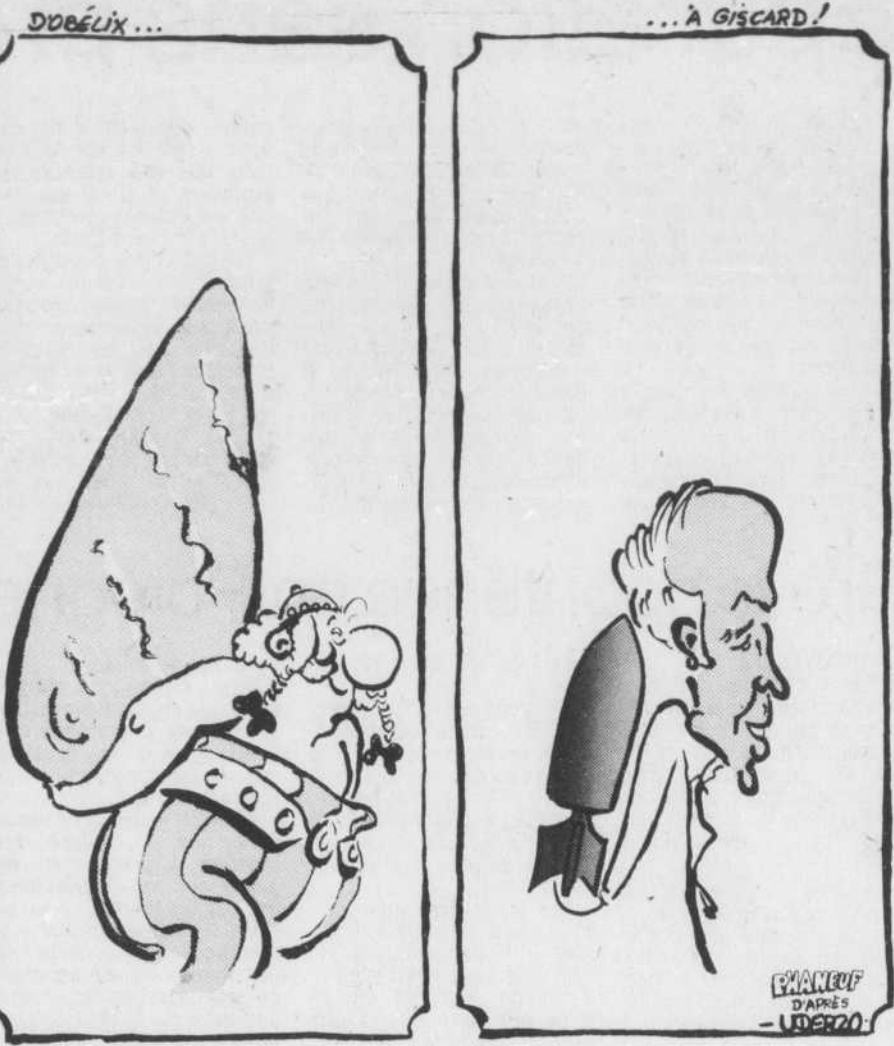
A d'autres égards, le texte de l'avant projet du manifeste de Winnipeg est aussi préoccupant: au nom du libéralisme, les auteurs se demandent dans quelle mesure le Canada peut accepter des «politiques régionales ou provinciales» en matière d'éducation, de travail, de développement «qui risquent de gêner la libre circulation des gens, des biens, des services et des capitaux». Que voilà de beaux euphémismes en faveur de la centralisation et d'un partage des pouvoirs qui laisserait subsister des zones de concurrence et de confusion entre les deux paliers de gouvernements!

Après avoir reconnu que les questions posées sont difficiles, qu'il faudra beaucoup réfléchir, que le Parti se doit d'organiser d'autres conférences afin de clarifier sa position quant au renouvellement du fédéralisme, les rédacteurs du projet, sans transition aucune, annoncent que le temps de conclure le débat constitutionnel a sonné. «Assez tergiversé, il est temps de se donner un calendrier de travail net et précis.» La phrase suivante mérite encore d'être citée: «Inutile d'énumérer ici tous les éléments que nous souhaiterions inclure dans un fédéralisme renouvelé». Et pourquoi est-ce inutile? Réponse: parce que le PLC, dirigé par M. Trudeau, «a suffisamment montré son désir d'apporter des changements importants et de grande envergure». Bref, faisons confiance au chef.

Enfin, le projet de manifeste reprend une autre idée chère au premier ministre: la constitution n'est pas d'abord l'affaire des gouvernements, mais du peuple. Aussi, faute d'un souhaitable consensus au cours des deux prochaines années, annonce le manifeste à la page 71, le gouvernement «devra assumer sa responsabilité ultime et présenter à la population, dans chacune des régions du Canada, les meilleures propositions résultant de 15 années de consultation...»

Certes, il ne s'agit que d'un projet de manifeste. Mais il est quand même présenté par le Parti qui, par cette voie, confirme l'intention du gouvernement de recourir au référendum régional après avoir renvoyé les provinciaux dans leurs capitales respectives. Par quel libéralisme arrive-t-on à faire un tel fédéralisme? Les députés au congrès de Winnipeg seraient mal avisés d'adopter dans cette forme le projet qui leur sera soumis aux chapitres du fédéralisme. C'est encore un brouillon à refaire.

Michel ROY



LE TRES AU DEVOIR

Pourquoi cacher ses convictions religieuses?

(Lettre à M. Gérard Bergeron, au sujet de son article du 19 juin, «Peut-on éviter un gâchis total?»)

Je viens de lire votre intéressant article, et suis bien d'accord avec vous, sauf sur un passage qui m'a fait sursauter: celui où vous affirmez que «faire appel à l'aide de Dieu, c'est introduire un principe de division avec la minorité athée et agnostique».

Que Dieu soit un principe de division, ce n'est pas nouveau, mais pourquoi faut-il toujours que ce soit les croyants qui cachent leurs convictions pour ne pas froisser une petite minorité? Le grand principe suivant lequel l'intérêt général passe avant l'intérêt particulier existe toujours, il me semble? Autrement, il faudrait que vous cessiez de parler français si une personne dans l'assistance ne parle pas cette langue... Si quelques individus ne comprennent plus le langage de la Foi, est-ce une raison pour rendre tous les chrétiens muets?

Chez les «intellectuels évolués», on appelle «pluralisme» cette attitude démissionnaire: j'appellerais plutôt cela de l'aplatissement! On a assez reproché autrefois aux Canadiens français leur attitude de «chiens-couchants». Je ne m'inquiète pas pour Dieu, il a survécu à bien d'autres vagues d'athéisme. Mais je m'inquiète pour le peuple québécois. Si on veut réveiller sa fierté nationale, ce n'est pas en lui enlevant ce qui lui a permis de survivre depuis la conquête qu'on y arrivera...

A moins que le pluralisme égalitaire soit une valeur tellement sacrée qu'elle mérite qu'on lui sacrifie tout. Alors, qu'on aille au bout de sa logique: que les voyants se fassent borgnes par sympathie pour les aveugles, et qu'on cesse de se marier entre hommes et femmes par considération pour la minorité homosexuelle... Après, on essaiera de bâtir un pays avec tous ces estropiés!

Simone BORDELEAU

La Sarre, 20 juin

Des gouvernements à notre image

D'une part, les Montréalais et les Québécois ont rejeté la souveraineté-association surtout parce qu'ils y ont vu une réduction possible de leur niveau de vie et de celui des futures générations.

D'autre part, les mêmes Montréalais et les mêmes Québécois remboursent actuellement un minimum de \$714 millions en intérêts pour le déficit olympique évalué à plus de \$1 milliard. Un legs d'un goût douteux aux futures générations dont le niveau de vie baissera d'autant.

Comment expliquer ce comportement lunatique des Québécois?

D'abord, pourquoi cette réticence du gouvernement Bourassa à prendre en charge très tôt ce dossier, alors que des cas de laxisme, d'exaction et des irrégularités diverses étaient clairs? Des baillons sous forme de contributions électorales substantielles expliqueraient-ils cette apathie? Mais où donc étaient tous ces ténors alarmistes qui ont tenté de débusquer le spectre d'un échec économique derrière le projet péquiste?

Toutefois, il apparaît que la déficience démocratique à l'égard de la ville et que la pudeur excessive du gouvernement à pénétrer la sphère de compétence de Montréal, avant le désastre, ne soient plutôt que la conséquence de l'aboulie et de l'inconscience des citoyens qui ont élu les représentants des deux ordres de législature. Nous créons les gouvernements à notre image.

En effet, il semble que cette attitude morbide provienne de la conjugaison de deux faits: une crise profonde des valeurs traditionnelles, phénomène universel sur une planète devenue un arsenal, et le charisme politique de M. Drapeau qui a réussi — par sa pratique consommée d'omissions intentionnelles et de vérités faillées — à forcer l'unanimité sur un projet insensé et contraire à son idée initiale, toute empreinte de modestie.

Mais que s'est-il passé au juste? Nous avons confondu grandeur avec splendeur, noblesse avec richesse, sacrifice avec artifice, simplicité avec facilité, affirmation avec ostentation, fierté avec fausseté. On nous a fait croire que l'honneur, l'ouverture aux autres et la conscience universelle pouvaient s'acheter à prix d'or sans impliquer notre âme.

Et surtout, en profitant de la confusion d'une soi-disant élite et en exploitant le

sentiment de dignité qu'une petite collectivité cherche péniblement à se doter, on a effectué un «détournement d'aspirations collectives» au profit d'une aventure socialement inacceptable par son coût astronomique. Car ce n'est pas un hasard si plusieurs adversaires renommés de la thèse souverainiste sont les mêmes qui ont acquiescé aux aberrations de M. Drapeau en n'ayant rien fait en temps et lieu, alors qu'ils en avaient le pouvoir. L'extravagance des Jeux servit de louable exutoire pour le désir d'émancipation d'un peuple. Nous avons écouté ces gens qui se taisaient. Ainsi, nous sommes devenus complices du Maire, un homme paradoxalement talentueux et valeureux, mais dont l'irréalisme social nous a confinés à l'absurdité et en a fait un recordman mondial du saut en largeur. Enfin et malgré tout, nous nous sommes réjouis du succès du déroulement des Jeux. Ce fut le baume sur la plaie. Des athlètes donneront des exemples de véritable dépassement.

Mais aujourd'hui, en observant ce stade gigantesque et audacieux, inachevé et fragile, qui ne perçoit aussi les contradictions spirituelles d'un peuple dont certains s'acharnent, au nom d'une logique déraisonnable, à nier l'existence?

Michel CHARTIER

Montréal, 14 juin

La place des francophones à l'OTEO

Cela fait plusieurs années que les artistes franco-ontariens doivent se lever pour rappeler à l'Office de la télévision éducative de l'Ontario son identité ontarienne et demander que sa politique de recrutement n'exclue pas systématiquement les ressources artistiques de la province.

L'OTEO donnait l'impression depuis quelque temps d'avoir compris cette juste revendication et modifié en conséquence son approche en matière d'embauche, en allant chercher ses ressources «en priorité dans le bassin franco-ontarien».

L'exemple le plus récent et le plus démonstratif de cette nouvelle attitude a été l'enregistrement vidéo des auditions organisées pour le projet Théâtre-Vision. Ces auditions, qui ont permis de constituer une banque d'une centaine de comédiens et de comédiennes franco-ontariens, de tout âge et de tout physique, pouvaient être immédiatement utilisables par l'OTEO.

Or, moins d'une semaine après les dernières auditions tenues à Ottawa, le réalisateur choisi par l'OTEO pour un projet d'émission intitulé *Français intermédiaire* et recruté lui-même à Montréal organisait une session d'auditions à Montréal pour sélectionner les trois rôles principaux de l'émission.

Ce geste, en totale contradiction avec la nouvelle politique affichée par l'OTEO, est d'autant plus insultant pour les artistes franco-ontariens qu'une annonce du projet avait été faite en janvier-février dans toute la province et avait permis à l'OTEO de recueillir un nombre important de curriculum vitae de comédiens qui n'ont jamais été convoqués à une entrevue.

Après une série d'auditions provinciales dont la qualité a dépassé, de l'avis même des représentants de l'OTEO, les attentes qu'on pouvait avoir, on décide d'embaucher un réalisateur et trois comédiens de Montréal!

Sur ce cas, mais il est loin d'être unique, nous voulons exprimer à l'OTEO notre mécontentement et contester l'organisme, dont la plupart des ressources financières viennent de la province, quant à sa politique à l'égard des artistes professionnels de l'Ontario.

Regroupement d'artistes et d'organismes franco-ontariens.

Chantal BEAUREGARD, et 49 autres signataires, de même que 10 organismes culturels.

Ottawa, 18 juin

DOCUMENT

Que se passe-t-il au Salvador?

Une délégation de l'Association salvadorienne-canadienne a manifesté pacifiquement hier dans les locaux du quotidien *La Presse* pour dénoncer l'indifférence ou la partialité de l'ensemble de la presse nord-américaine envers les conditions politiques et sociales qui prévalent au Salvador. Voici le texte de la déclaration que l'Association a adressée à la presse.

Après 48 ans de dictature, le Salvador, le plus petit et le plus densément peuplé des pays d'Amérique centrale, se voit affligé d'un taux de 60% de chômage, de 60% d'analphabétisme et 50% des enfants meurent avant d'avoir atteint un an. Pendant que le peuple souffre de la faim, 14 familles accaparent 60% des terres et ne maintiennent leur dictature sur le pays que grâce à 80 assassinats par jour et avec l'appui financier et militaire des États-Unis. Le *New-York Times* du 13 mars dernier faisait état de l'envoi de 30 officiers américains, spécialistes de la contre-insurrection et d'une subvention de 58 millions de dollars US à la junte pour appuyer l'oligarchie au pouvoir. En ce moment même, une armée de mercenaires se rassemble à la frontière du Guatemala, prête à envahir le Salvador, déjà sur un pied de guerre.

Dans sa dernière entrevue (cf. *Le Devoir* du 29 mars 1980) avant son assassinat par les sbires du régime, l'archevêque du Salvador, Mgr Oscar Romero, à la question suivante: «Et

dans cette guerre, Mgr Romero, comme pasteur, continuerez-vous aux côtés du peuple?» répondait: «C'est la mon but, et je demande à Dieu de m'aider à être suffisamment fort... Je demande de l'aide, pas seulement pour moi, mais pour nous tous qui accomplissons notre devoir pastoral, car nous aurons beaucoup à faire, même si c'est de ramasser des cadavres et de donner l'absolution aux moribonds... La flamme de la justice sociale doit toujours être maintenue vivante dans le cœur du peuple».

Depuis la mort de ce grand porte-parole du peuple qu'était Mgr Romero, la répression s'est encore intensifiée. L'annonce d'un plan de réforme agraire touchant 90% des terres non-cultivées (ce qu'on s'est bien gardé de préciser), n'a été que le prétexte d'épurations sanglantes, menées par les militaires contre les organisations paysannes et la population civile. Le 14 mai dernier, 600 paysans, hommes, femmes et enfants, qui fuyaient la répression, étaient sauvagement massacrés en tentant de passer la frontière du Honduras. Quand des bébés servent de cibles de tir aux soldats de la Garde nationale, c'est à juste titre qu'on peut parler de génocide. Plus de 2.500 Salvadoriens ont été assassinés au cours des six derniers mois. Combien en faudra-t-il encore pour que les médias d'information cessent de parler du caractère «progressiste» (sic) de la Junte?

Déjà, Mgr Romero dénonçait une situation devenue intolérable: «La

situation m'alarme. Mais la lutte de l'oligarchie pour défendre ce qui est indéfendable n'a pas de perspective. Même si on enregistrerait une victoire éphémère des forces au service de l'oligarchie, la voix de la justice de notre peuple se ferait entendre à nouveau et tôt ou tard, elle vaincra. La nouvelle société vient et elle vient rapidement... La paix des cimetières est une conséquence et cette paix, l'oligarchie ne peut pas l'obtenir face à un peuple comme le peuple salvadorien».

La dictature militaire démocrate-chrétienne prétend confondre l'opinion publique internationale, en se présentant comme une force du centre progressiste, partisane de réformes sociales en profondeur. Ces réformes, le peuple salvadorien les attend depuis près d'un demi-siècle. A ce sujet, Mgr Romero déclarait: «Je préfère attendre le langage des faits... Les changements sont nécessaires; le peuple n'attend plus; il est frustré, déçu et je ne crois plus ni aux promesses, ni aux espoirs... Après le massacre du 14 mai et la grève générale des 24 et 25 juin, suivie par tout le peuple, comment peut-on encore croire la propagande du régime et publier sans discussion ses communiqués?»

La pire déformation en ce sens consiste à présenter la lutte mortelle qui oppose le peuple du Salvador à une dictature comme un affrontement entre un extrémisme de droite et un extrémisme de gauche. Le gouvernement est non seulement complice, il est le principal bourreau

du peuple. Ce sont ses troupes qui massacrent les paysans et les ouvriers du Salvador. Comme la grève générale l'a amplement démontré, ce n'est pas une poignée d'extrémistes de gauche qui s'opposent au gouvernement mais tout le peuple qui a choisi ce moyen pour manifester son rejet de la dictature et dénoncer l'absence des réformes promises.

La presse internationale, et celle du Canada, se sont émuës de l'assassinat de l'archevêque du Salvador. Les pages de tous les journaux se sont largement ouvertes aux commentaires et *La Presse*, pour sa part, n'a pas hésité à envoyer un correspondant spécial sur place. Louable attitude! Aujourd'hui cependant, on assiste au Salvador à des crimes encore pires, au génocide d'une population de petites gens anonymes. Malheureusement, la presse ne démontre plus le même empressement à couvrir l'événement. N'est-ce pas donner raison à ceux qui, pour cela même, n'ont pas hésité à recourir au meurtre pour faire taire la grande voix de Mgr Romero? La grève générale qui vient de se produire au Salvador, l'insurrection imminente, la présence de soldats américains circulant dans les rues de San Salvador ne méritent-ils pas d'être observés sur place?

Quand la partialité des agences américaines de presse est flagrante et leur objectivité manifestement absente, peut-on leur faire confiance pour véhiculer une information objective?

Bertrand DE LA GRANGE

Les mythes tenaces qui risquent de compromettre une nouvelle constitution

par
André Rossinger

Ingénieur-mathématicien, l'auteur a été professeur et écrivain. Il est maintenant âgé de 80 ans.

L n'y a rien de réglé à la profonde crise qui secoue le Canada et se prolonge dans chacune de ses composantes politiques et géographiques, de façon plus particulière au Québec. Et il est déjà très clair, bien avant le décompte du 20 mai, que, peu importe le résultat, elle se poursuivrait avec la même intensité variable sans perspective de solution réelle aux besoins fondamentaux actuels et futurs de la population canadienne prise dans son ensemble.

Ceci tient principalement à ce que la question posée, de même que les solutions offertes dans l'un et l'autre camp, passe à côté du problème central qui est de piloter l'ensemble de la société canadienne vers un seuil plus avancé de maturité politique et historique. Lorsque l'on soulève le voile de rhétorique qui entoure les deux options en présence, on se rend compte que les leaders des deux camps se préparent à nous engager dans le même cul-de-sac historique que nous a valu l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique il y a 110 ans. En effet, ce qu'on nous fait passer pour une constitution aujourd'hui n'était à l'époque qu'un pacte d'alliance défensive sanctionnée légalement entre les élites dirigeantes des différentes colonies anglaises, pacte doublé d'un pouvoir centralisateur imposé par le gouvernement britannique impérial alors au faite de sa puissance. Le mariage de raison entre ces élites régionales jalouses de leurs prérogatives fut provoqué par une pression extérieure: la menace que représentaient désormais pour le restant des colonies anglaises la nouvelle république américaine qui se relevait avec force de l'épreuve de la première guerre anticolonialiste de l'histoire et d'une guerre civile qui avait également quelque chose d'une révolution sociale, contre les forces politiques et économiques réactionnaires de l'intérieur.

Le référendum et les débats acerbes auquel il a donné lieu vont dans le même sens, soit un nouveau partage des pouvoirs entre les élites dominantes du Canada.

La crise actuelle recouvre en fait trois conflits distincts: le premier met aux prises l'ensemble des élites dirigeantes des provinces et les intérêts derrière le fédéralisme centralisateur; le second est une lutte entre deux fractions des élites rivales chez les canadiens-français et de façon plus immédiate au Québec; le troisième concerne l'élite qui détient actuellement le pouvoir au Québec et qui se heurte aux forces ligées des élites anglophones du pays avec l'appui de cette fraction de l'élite du Québec qui tente de reprendre le pouvoir après en avoir été écartée.

Les acteurs de ce drame politique et historique ne sont plus les mêmes, mais les enjeux n'ont pas changé depuis 110 ans: modifier le partage des pouvoirs entre élites dominantes que recouvre ce pacte légal. C'est cet enjeu qui passe pour être la recherche d'un renouvellement constitutionnel.

Le fait est qu'une vraie constitution est beaucoup plus qu'un marché conclu entre élites dirigeantes. C'est avant tout un document fondamental qui cristallise le con-

sensus authentique et mûrement réfléchi auquel en arrive un peuple quant à un certain nombre de préoccupations centrales que l'on pourrait, dans le cas du Canada, formuler comme suit:

a) quel doit être le destin historique du Canada à l'intérieur du destin commun et interdépendant de toutes les nations du monde?

b) aucune nation peut aujourd'hui songer prétendre à une entière souveraineté. Quelle doit par conséquent être la juste mesure d'autonomie et d'interdépendance entre les provinces et le pouvoir central d'une part et entre le Canada et les autres nations, particulièrement les États-Unis, d'autre part?

c) quelles mesures prendre pour instaurer une démocratie économique, sans laquelle les aspects formels existants de démocratie politique ne peuvent fonctionner sainement et sont détournés de leurs fins?

d) quelles garanties constitutionnelles fermes prévoir contre le détournement des priorités sociales et humaines qui doivent inspirer la planification économique, industrielle et financière, la recherche, les droits de l'homme et le développement culturel?

e) le système de l'entreprise privée qui florissait il y a 110 ans s'est muté en un réseau serré de puissantes corporations dont le pouvoir réel est détenu par quelques canadiens, francophones ou anglophones, mais principalement par des intérêts américains, anglais, allemands, belges ou japonais. Ce sont eux qui dictent de l'extérieur le destin économique du Canada: politique monétaire, taux d'inflation, taux d'occupation de la main-d'œuvre et de chômage, développement culturel, santé et pathologie sociale de l'ensemble de la population. Comment s'assurer constitutionnellement la reprise en main et la conservation de notre destin économique?

f) reconnaissance constitutionnelle, ferme et courageuse, de la réalité historiquement évoluée que le Canada est un État de quatre nations: les Inuits, les amérindiens, les canadiens-français et les canadiens-anglais. Il faut des garanties constitutionnelles fermes et efficaces pour favoriser l'épanouissement de ces quatre identités nationales au sein du Canada.

Saurons-nous reconnaître que derrière chacune de ces identités nationales il y a un système de valeurs différent vivant sa propre évolution, une langue, un mode de vie, une manière d'être et de vivre les liens avec les autres hommes, et, de plus en plus, une volonté nette de reprendre en main le contrôle des dimensions fondamentales de son destin de peuple?

Parce que sa destinée était à la remorque d'une alliance d'intérêts d'élites dominantes, le Canada n'a jamais atteint la maturité politique. La conscience d'une identité canadienne version inuit, version amérindienne, version canadienne-française ou québécoise, version canadienne-anglaise n'a pu se développer sainement sans être étouffée, détournée ou mutilée.

Acceptons cette réalité fondamentale:

le Canada est un État qui regroupe quatre nations ayant atteint différents degrés de maturité historique. Il faut respecter les efforts sains et authentiques déployés par ces nations pour fortifier et protéger l'intégrité de leur identité au sein du Canada.

En regardant de près le problème canadien, il apparaît clairement que le sens réel de la question constitutionnelle se résume en une question de base: quel degré de pouvoir réel de décision sur son avenir le peuple canadien désire-t-il s'assurer? Dans quelle mesure le Canada est-il et doit-il être souverain?

Lorsque l'on gratte le vernis de son histoire, la tragédie du Canada se révèle dans tout ce qu'elle a d'actuel. Construit à l'occasion d'un pacte entre élites régionales, le peuple du Canada n'a jamais joué d'une souveraineté dans la prise de décision sur les questions clés. De façon plus explicite encore, on peut affirmer qu'aucune nation occidentale indépendante s'est contentée d'une marge de pouvoir de décision aussi limitée que ce que nous avons connu et connaissons encore: le statut de satellite.

Au 19^e siècle, le statut colonial du Canada face à la Grande-Bretagne est transformé, sous le nom de Dominion du Canada, en un statut de satellite. Il y a entre les deux une importante différence. Le statut colonial signifie le règne absolu par un gouverneur britannique au nom et pour les intérêts de l'empire. Le statut de satellite implique qu'après des fermes engagements de loyauté envers l'empire, l'élite locale obtient une part relative de pouvoir de décision. Après la deuxième Guerre mondiale et suite à l'effondrement de l'empire britannique, l'élite canadienne-anglaise et l'élite canadienne-française font glisser le Canada dans l'orbite des États-Unis.

Dans chacune de ces occasions historiques, ce qui était recherché n'était pas l'indépendance mais la satellisation. Ce fut particulièrement le cas après la deuxième Guerre mondiale, alors que la satellisation fut virtuellement demandée et préparée par l'élite canadienne, par une suite de pièces de législation qui abandonnaient à toutes fins utiles le pouvoir de décision quant à l'exploitation des richesses naturelles et le degré et la qualité de l'utilisation de la force de travail des Canadiens.

Dans la même logique, les gouvernements successifs ont cédé leur pouvoir de décision effectif en matière de politique extérieure et militaire, guerre et paix, notamment par la participation à l'OTAN et NORAD.

Une même érosion du contrôle du développement industriel se produit concernant la mainmise sur d'importantes entreprises dans les secteurs clés par des intérêts économiques étrangers, américains pour la plupart.

Capitulation aussi sur le plan de la finance: accumulation d'une écrasante dette extérieure envers les États-Unis et simultanément, l'exportation incontrôlée de l'épargne canadienne par les banques et compagnies d'assurances, au seul profit des élites dirigeantes. Ceci entraîne, par la force des choses, une demande correspondante de capitaux d'investissement étrangers et le cercle se boucle nous laissant dans la plus profonde dépendance envers les États-Unis.

Tel est en capsule le profil de l'alliance pour le NON.

Quelle est la situation dans le camp du OUI?

Les têtes d'affiches du gouvernement

actuel du Québec ont accepté librement et ouvertement la dépendance diplomatique et militaire envers les États-Unis en acceptant de rester au sein de l'OTAN et de NORAD. Ils ont également accepté la suzeraineté financière de Wall Street.

Les États-Unis ont connu une profonde et spectaculaire métamorphose. La jeune république sous-développée née du rejet du joug colonial et d'une révolution sociale se retrouve après la seconde Guerre mondiale première puissance industrielle et militaire sur la planète. Elle souffre d'ores et déjà des conséquences intérieures et extérieures de la construction et le maintien d'un réseau militaire à l'échelle du globe. Les États-Unis sont noyés sous un océan de dettes intérieures et extérieures, victime d'un chômage et d'une inflation très substantiels, de la décomposition sociale de ses métropoles, d'un taux de criminalité excessif et d'une décadence culturelle. Ce qui s'annonçait d'abord comme un cycle de malaise économique est aujourd'hui une crise structurelle. Les États-Unis ont refusé la dure leçon de l'histoire: tous les empires ont décliné pour avoir excédé leur capacité intérieure d'expansion. Le tissu humain de leurs propres sociétés se désintègre sous la pression du coût social exigé pour le maintien de leur domination.

Avec la perte de la souveraineté effective par le peuple canadien, que reste-t-il d'autonomie décisionnelle sur la scène fédérale et provinciale? Peut de chose en réalité. Le Canada dans son ensemble et le Québec, qu'il fasse ou non partie du Canada, ne sont que de frêles esquifs à la dérive sur l'océan trouble du jeu politique des grandes puissances, pions de l'alignement politique et militaire international mené par les États-Unis.

La question vitale pour tous les hommes, de quelque pays qu'ils soient devrait aujourd'hui être celle de la survie de l'humanité. Une guerre nucléaire à l'échelle mondiale déclenchée aujourd'hui serait sans comparaison avec aucun conflit antérieur. Elle pourrait causer la mort de plus d'un demi milliard d'hommes et la destruction d'une civilisation vieille de six millénaires. La tâche prioritaire doit en conséquence être le désarmement des alliances belliqueuses et la recherche active de solutions pacifiques aux conflits. Dans cette perspective, chaque pays, y compris le Canada, doit y aller de sa contribution active sans attendre que son voisin fasse le premier pas. C'est dans ce

contexte que doit être posée la question de souveraineté réelle.

Le Canada est pris dans un étau, et il en serait de même d'un Québec «souverain». Ce sont les élites provinciales et les intérêts qui animent le pouvoir fédéral qui ont passé le pays à la camisole de force. Connaissant les limites que nous nous sommes laissées imposer, que peut-on attendre des pourparlers en cours pour une réforme constitutionnelle? Beaucoup de paroles, sans doute, mais peu de substance. La chirurgie plastique d'usage, un vigoureux et rapide replâtrage: des concessions pour le Québec et les provinces maritimes sur le plan financier et judiciaire et la reconnaissance constitutionnelle du déplacement du centre de gravité économique du pays avec le récent essor des provinces de l'ouest.

Le débat de fond, celui d'une réelle constitution jetant les assises d'une souveraineté authentique n'est pas à l'ordre du jour. Il demeure voilé par le silence respectueux qui entoure les dogmes politiques sacrés. Les médias entretiennent l'aveuglement volontaire dans la population. Il s'ensuit que la prise de conscience du sens profond du débat peut-être longue à venir.

Et entre-temps, la lutte entre les deux satellites se poursuit au Canada: le satellite en chef de l'élite fédérale tente de conserver son sous-satellite québécois qui lui, cherche à devenir un satellite «indépendant» et non pas le satellite d'un satellite.

Il est temps d'expliquer de façon plus précise ce que j'entends par l'expression souvent utilisée dans ce texte: élite dominante. Les membres d'une élite dominante sont ceux qui exercent, de façon directe ou indirecte, le pouvoir réel de décision d'une société stratifiée dans l'intérêt de ses couches supérieures. Elle s'emploie à faire passer ses intérêts propres pour le bien commun. Il s'agit donc d'une version contemporaine de la domination du nombre par un petit groupe. Cette manipulation et ces abus s'exercent toutefois sous le couvert de l'aspect formel de la démocratie. C'est un conditionnement mental malsain qui est entretenu d'une part, par le système de valeurs propagé par l'école et d'autre part, par les médias, contrôlés par divers sous-groupes de l'élite dominante.

L'individu provenant d'une couche inférieure de la société qui s'identifie au système de valeurs dominant et fait la

preuve de son habilité à entretenir les mythes politiques dans la population peut être accepté au sein de cette élite.

Il s'agit donc d'un regroupement souple et flexible d'éléments fortement motivés dont le noyau représente les intérêts socio-économiques de l'ordre établi. Autour de ce noyau, gravitent des individus qui sont disposés à jouer le rôle de courroie de transmission humaine. Leur rôle est de transformer et rendre acceptables les intérêts réels de l'élite auprès de la population dont les vrais intérêts sont violés.

Ce sont ces membres périphériques qui constituent la partie visible de l'élite: députés, ministres et premiers ministres. Ils occupent ces postes parce qu'ils acceptent de servir l'ordre existant. C'est pourquoi ceux que cet ordre social avantage leur accordent leur appui et les transforme en leur porte-voix et leurs bras exécutants. Ils sont placés dans ces postes lors des élections avec l'appui financier du noyau de ces élites dominantes. L'un d'entre eux vient-il à faire preuve de scrupules, de faiblesse ou d'inefficacité, il est aussitôt rejeté par le noyau de l'élite. Ce noyau a un besoin constant de renflouer ses rangs périphériques: c'est que les camouflages politiques s'usent et doivent périodiquement être remplacés.

Il n'est pas de différence fondamentale entre les deux élites rivales du Québec et l'élite fédérale. Aucune d'elles ne désire une vraie constitution dictée par le peuple: tout au plus, cherche-t-on à reformuler un pacte maintenant désuet pour y trouver son compte. Aucun des camps ne songe à remettre en question la tutelle virtuelle des États-Unis.

La construction d'une vraie constitution est l'affaire de tous. Il faut construire un consensus réel qui pourra permettre de choisir et guider fermement les nouveaux dirigeants. Et parce que la constitution est l'affaire de tous, c'est le devoir de tous les citoyens de travailler à réaliser un consensus qui réponde à la question clé: une constitution par qui et pour qui?

Pour clore cette réflexion, il me faut dire que malgré les versions fédérales et québécoises de mythologie politique dont on se sert pour obscurcir l'enjeu réel, la communauté internationale reste plus lucide que nous le sommes nous-mêmes et nous regarde avec un sentiment mixte d'envie et de tristesse: le Canada va-t-il encore une fois rater la chance d'accéder à la maturité?

Ricardo Napuri, député trotskiste au Pérou

«Il nous faudra épuiser les illusions de la démocratie»

par Clément Trudel

Il nous faudra épuiser toutes les illusions de la démocratie parlementaire au Pérou, a déclaré récemment à Montréal le secrétaire général du POMR (Parti ouvrier marxiste révolutionnaire) l'une des formations trotskistes qui ont recolté 300.000 votes lors des élections du 18 mai. Ce Parlement élu démocratiquement, le premier depuis que le régime Belaunde Terry avait été déposé par les militaires il y a 12 ans, doit s'ouvrir le 28 juillet. Il est une preuve tangible que le Pérou est peut-être le seul des pays latino-américains à maintenir ouverte la discussion sur les enjeux politiques graves. Napuri en prévoit toutefois l'échec et c'est pourquoi, le 19 juillet, à Lima, est convoquée une assemblée devant clarifier le mandat des élus trotskistes de la coalition «Les travailleurs au pouvoir».

Le POMR existe depuis 1971 et forme une section du Comité d'organisation pour la reconstruction de la Quatrième Internationale. Napuri, quant à lui, compte 19 ans d'exil et sa première peine d'emprisonnement lui avait été imposée pour refus de bombarder les insurgés de la gauche de l'APRA en 1948 (Alliance populaire révolutionnaire américaine).

En Argentine, Ricardo Napuri fut dirigeant de la Fédération nationale de l'imprimerie et fonda un mouvement de la gauche révolutionnaire. De 1959 à 1963, il collabora à Cuba avec Che Guevara, rompt ensuite à cause de divergences sur la théorie des «focos» et sur des méthodes qu'il croyait plutôt «petites-bourgeoises» et pensées en fonction de pays dits arriérés. On le retrouve aujourd'hui dans un front politique où militent Hugo Blanco et son Parti révolutionnaire des travailleurs, ainsi que le Parti socialiste des travailleurs (PRT et PST).

De tous les candidats de la gauche, Napuri est celui qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages en mai dernier.

Les trotskistes n'entendent pas, au Pérou, se ranger du côté de l'Acción Nacional de Belaunde Terry, un «pro-imperialiste», et continuent de recueillir

des signatures en faveur d'une «Motion rouge», en sept points, devant être présentée à l'ouverture du Parlement: cette motion décrète une augmentation de 100% des salaires et un traitement mensuel minimum de 50.000 soles (280 soles au \$US), c'est-à-dire d'environ \$178 US; proclame une amnistie politique et sociale et la réintégration de tous les travailleurs licenciés; prévoit la gratuité de la terre, du crédit bon marché et une commercialisation passant par les organisations paysannes. Cette motion comporte encore le non-paiement de la dette extérieure — en dix ans, souligne Napuri, le Pérou a dépensé \$6 milliards en armements, dont 30 \$ Mirage — et l'expropriation sans indemnité de la Southern Copper Corp et des banques, etc; la nationalisation sous contrôle des ouvriers des principales entreprises capitalistes et la dissolution des organismes de répression ainsi que la libre élection des officiers de l'armée ou seraient introduits les droits syndicaux pour les soldats.

À la Southern, l'an dernier, une grève avait été brutalement réprimée et 300 travailleurs furent mis à pied, incluant toute la direction du bureau syndical. On a même déporté dans d'autres villages, sous la menace des armes, les récalcitrants, affirme Napuri qui dit devoir tenir compte d'une double opposition qui pèse sur les siens: celle du joug impérialiste à l'endroit des revendications des travailleurs, et celle qui touche le cinquième de la population, les Quechuas et les Aymaras.

Dans un pays composé à 45% de ruraux, le problème agraire se complique d'une question «raciale» et les tentatives de réforme agraire (sous Velasco Alvarado) n'ont pas mené aux résultats escomptés: «les campesinos ne peuvent avoir de parcelles de terre, car il n'y en a pas assez».

Ricardo Napuri estime que le Pérou a deux millions d'hectares de bonnes terres et quatre millions d'hectares de «mauvaises terres», que les promesses faites à ce jour par les politiciens et les militaires ont été en ne peut plus démagogiques, personne ne se souciait vraiment de faire le compte des promesses faites.

Quant au Produit intérieur brut du Pé-

rou, il était l'an dernier de \$12 milliards. L'éducation ne recueille que 3% du budget annuel de l'administration et la santé publique, 4%. Sur 10 enfants qui naissent, trois ne franchiront pas l'âge de 6 mois et l'espérance de vie n'est que de 42 ans pour l'ensemble de la population.

Une telle injustice est «pire qu'une mort par l'atom», affirme Napuri qui se bat «pour le droit de vivre dans la normalité». Nous croyons, enchaîne-t-il, qu'on ne pourra arriver à des résultats décents sans «faire la révolution».

Selon le secrétaire général du POMR, le Parti communiste du Pérou est «stalinien» parce qu'autoritaire, et possède peu d'influence sur le peuple qui «a puni en ne lui accordant pas sa confiance le peuple se rappelant, selon Napuri, que ce PC a déjà donné son appui au conservateur Manuel Prado.

La bourgeoisie péruvienne a joué la carte de la démagogie en promettant de créer, en 6 mois, un million d'emplois. Comment est-ce possible, si les chiffres officiels établissent à 14 millions de soles l'investissement nécessaire pour la création d'un emploi? Le même genre de raisonnement s'applique aux perspectives optimistes touchant le monde des artisans et des «campesinos». De telles promesses ne pourront être tenues et, plutôt que de se retrouver devant un vacuum, les trotskistes disent vouloir «épuiser les illusions de la démocratie parlementaire». Le POMR a fait élire trois députés, sur 180, et deux sénateurs sur 60.

Le leader politique péruvien se trouvait à Montréal à l'invitation du Groupe socialistes des travailleurs (GST), lequel prône la convocation immédiate d'une Assemblée constituante du peuple québécois dans le but d'en arriver à un Québec «socialiste, démocratique et indépendant». M. Napuri dit se rendre compte d'un problème politique profond vicié.

Comment s'exprimera ce droit à l'autodétermination pour les Québécois? «Nous devons étudier le cas avant de nous prononcer... tout indique que vous formez une nation... je déplore la distance entre le Québec et l'Amérique latine, ma présence ici contribue à augmenter l'information réciproque...»

Suite à la page 8



ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 861-1641 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée, Gagne, Vanier, et Associés	DUNWOODY & COMPAGNIE Comptables Agréés 1440, rue St-Catherine ouest Suite 810 — 861-9081 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et en branches associées à travers le monde	MAHEU, NOISEUX, ROY & ASSOCIÉS Comptables agréés 2 Complexe Desjardins, Bureau 2600 C.P. 153, Montréal H3B 1E8 Tél. (514) 281-1555 Téléc. 055-60917 Bureaux à Ottawa, Montréal, Laval, Québec, Lévis et Moncton Société Nationale Collins Barrow Bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et autres villes Représentation dans les grands centres financiers internationaux	RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème Étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H4Z 1G8 (514) 878-2891
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marc Bissou, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	GAUVIN, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables Agréés R. Gauvin, C.A. B. Dumas, C.A. R. Forget, C.A. C. Boyer, C.A. G. Vienne, C.A. J.R. Charette, C.A. M. Duquette, C.A. P. Saint-Julien, C.A. A. Gueau, C.A. L. Maheu, C.A. 561 boul. Crémazie est Montréal, H2M 1L8 — 384-1430 38 boul. St-Viateur Rigaud, J0P 1P0 — 458-7526	MACGILLIVRAY & BRUNEAU Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	RICHTER, USHER & VINEBERG Comptables agréés Montréal - Toronto Associés - Residents à Montréal Cec Vinyberg, C.A. Howard Groulx, C.A. Marvin Corbin, C.A. Barry Clamen, C.A. Arnold Shiner, C.A. David A. Viner, C.A. Gerald S. Goldberg, C.A. Alan Winer, C.A. Sami Karam, C.A. Joseph S. Sadler, C.A. J. Yves Trudel, C.A. Richard S. Vinyberg, C.A. Sami M. Kachany, C.A. Philip Ward, C.A. Philip K. H. So, C.A. 1 Westmount Square Montréal, Québec H3Z 2Z9 921-2511
CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Partie intégrante de Touche, Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahamas Islands, Grand Cayman	GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est. boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-5010 500 Place d'Armes, Suite 1700 Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	MACGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal H3K 1X1 — 274-2797
CLARKSON, GORDON Comptables Agréés Associés-residents Montréal - Québec A. Benoit, C.A. C.C. Benoit, C.A. C.W. Bessage, C.A. T.R. Burge, C.A. M. Camard, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Desse, C.A. M.M. Domene, C.A. G. Fréchette, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Germain, C.A. G. Gagné, C.A. J.P. Graveline, C.A. A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoie, C.A. G. Lymbegs, C.A. R.J. Messier, C.A. J.D. Messier, C.A. R.H. Palmer, C.A. R. Pearl, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. Wells, C.A.	HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques ouest 800 Montréal H2Y 1N3 845-8253 Bureaux: Montréal, Repentigny, Iles de la Madeleine	MALLETTE, BENOIT BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS C.P. 95 1, Complexe Desjardins Montréal (Québec) H3B 1B2 (514) 281-1850 Montréal, Québec, Sherbrooke, Rimouski, Magog, Saint-Jérôme, Richmond, Sainte-Agathe-des-Monts, Montmagny, Port Cartier Société Nationale WARD MALLETTE Représentation internationale dans 45 pays	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Québec - Montréal - Ottawa - Toronto - Calgary - Vancouver - Rimouski - Trois-Rivières - Sherbrooke - Saint-Hyacinthe - Kitchener - Sept-Îles - Matane - Coaticook Fort Lauderdale (U.S.A.) Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H4Z 1H8 (514) 881-5241
COURTOIS, ZIRI & ASSOCIÉS Comptables agréés 397 d. rue Laurier Mtl, P.Q. H2V 2K3 273-1535	KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 868 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	BINDER, DIJKER OTTE & CO. Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	POISSANT, Richard et Associés arise
CLOUTIER, COUREY, FONTAINE & ASSOCIÉS 2, Place Laval bureau 300 LAVAL, Qué. H7N 5N6 382-4010 • 668-8400	LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS et ses COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1W6 (514) 871-9792	MESSIER, BOURGEOIS & CIE Comptables agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	THORNE, RIDDELL Comptables Agréés 830 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone: (514) 886-7351 A l'échelle internationale McIntosh Main Lafrenzy
ERNST & WHINNEY Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	LAVALLÉE, BÉDARD & CIE Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 844-1153	NORMANDIN BARRIÈRE & ASSOCIÉS DELOITTE HASKINS & SELLS comptables agréés 225 ouest, rue Notre-Dame 844-4442 1 Place Ville-Marie 881-8512 635 ouest, boul. Dorchester 881-8381 Deloitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Lawrence M. Chabot, C.A. Jacques R. Chabot, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Baril, C.A. Ferd A. Chai, C.A. 4928, ave. Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, St-Thérèse J7E 1L4 768-3871 — 435-4891
LIPPMAN, PTACK, BENJAMIN, SMALL & COHEN Comptables Agréés Montréal/Toronto 6600 Côte des Neiges MTL, P.Q. H3S 2A9 (514) 341-5511 Membre: Groupe International des Cabinets de Comptables	PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnes & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Montréal, H3P 3C8 Tél. 735-4847	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-8050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	ZITNER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE Comptables Agréés MONTRÉAL - TORONTO Jack E. Zitner, C.A. Herbert E. Siblin, C.A. Samuel S. Stein, C.A. Boris S. Levine, C.A. Marvin B. Goldsmith, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold J. Chabot, C.A. Steven A. Yaffe, C.A. Morton S. Specter, C.A. Barry A. Traenkle, C.A. Gerald A. Stein, C.A. Stanley Winer, C.A. Jeffrey J. Payne, C.A. Norman Goldstein, C.A. Brahm D. Levine, C.A. Morris L. Fogelbaum, C.A. Lawrence M. Chabot, C.A. Alan M. Leeman, C.A. Jack Altman, C.A. Robert H. Zitner, C.A. Henry Rosenhan, C.A. 1119 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 833-1112

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ URSS

Pays-Bas, qui ont reporté à décembre 1981 leur décision.

Il faut noter que les «concessions» de Moscou sont assorties de deux «corrections» importantes: M. Schmidt a précisé que, selon le chef de l'Etat soviétique, les accords résultant de négociations sur les euro-missiles ne pourraient entrer en vigueur qu'après la ratification de Salt-II. De plus, Moscou continue d'exiger la suspension de «l'exécution» du programme de l'Otan, prévue pour 1983.

C'est précisément ce dernier point qui justifie la grande prudence que manifestait Washington hier. Certes les États-Unis reconnaissent que la position de Moscou s'est modifiée et sont disposés à étudier avec l'URSS une éventuelle limitation des armes euro-stratégiques. Ils étudieront la nouvelle situation «dans un esprit constructif», comme l'a souligné hier le porte-parole du département d'Etat, mais certains officiels américains soulignent que la position soviétique reste «vague».

■ Ils remarquent également que l'URSS entend de toute façon poursuivre la mise en place accélérée de ses propres missiles. Dans ces conditions, les observateurs s'attendent que Washington demande à Moscou de substantiels compléments d'information, avant qu'une véritable négociation puisse s'engager.

■ A Londres, la nouvelle attitude de Moscou est examinée avec intérêt. Cependant, on estime dans les milieux compétents que les perspectives de telles négociations dépendront essentiellement du jugement que Washington arrêtera.

■ A Paris, la visite de M. Schmidt a été qualifiée hier de «positive» dans les milieux autorisés, où l'on se limite à souligner qu'elle a contribué à maintenir et élargir les possibilités de communication entre l'Est et l'Ouest.

■ Enfin, les «révélation» de M. Schmidt n'étaient pas confirmées hier à Moscou. L'agence Tass n'a encore fait aucune allusion aux déclarations faites au sujet des euro-missiles par M. Schmidt devant le Bundestag.

■ En outre, dans un article à paraître aujourd'hui, l'hebdomadaire Temps nouveau rappelle curieusement la condition préalable mise à l'ouverture des négociations: l'annulation par l'Otan de sa décision de décembre dernier.

■ Il semble, selon les observateurs, que le Kremlin travaille pour le moment sur trois niveaux:

- la position ancienne, à laquelle on n'a pas officiellement renoncé jusqu'ici;
- la position actuelle, telle qu'elle est présentée par M. Schmidt;
- enfin le niveau Salt-III, soit dans une perspective extrêmement lointaine.

■ Entre-temps, la visite à Moscou du chancelier ouest-allemand a été jugée «positive» par les ministres des Affaires étrangères des Neuf, réunis à Luxembourg hier soir, a-t-on indiqué de sources européennes.

■ «Nous avons considéré cette visite comme positive dans la mesure où M. Schmidt a pris des positions très claires et sans équivoques soulignant la solidarité occidentale et se fondant sur les communications adoptées auparavant par les Neuf, a déclaré M. Gaston Thorn, ministre des Affaires étrangères luxembourgeois et président en exercice de la CEE, à l'issue de la réunion.

■ M. Douglas Hurd, le secrétaire d'Etat britannique, a souligné pour sa part que les Neuf ont estimé que «la principale menace à la paix mondiale, qui constitue l'obstacle essentiel au contrôle des armements, demeure le manque de confiance provoqué par la poursuite de l'invasion soviétique en Afghanistan». Il a ajouté que les Neuf étaient tous d'accord sur l'importance d'accorder leur soutien à la conférence islamique.

■ M. Thorn, qui avait entendu, comme ses collègues, un exposé de M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, a confirmé que M. Schmidt n'avait pu constater à Moscou «aucun déblocage ou évolution fondamentale de l'URSS» en ce qui concerne l'Afghanistan.

■ En ce qui concerne le fait que Moscou est maintenant prête à négocier avec les États-Unis sur les armes «eurostratégiques» sans que l'Otan annule au préalable sa décision d'installer en Europe à partir de 1983 des fusées Pershing 2 et des missiles de croisière, M. Thorn a précisé qu'il n'appartient pas aux ministres des Affaires étrangères de se prononcer aujourd'hui, car le problème est trop important et trop complexe.

AUJOURD'HUI

A 9 h 30, ouverture de l'exposition de timbres et d'archives à la salle Albani de Chamblay dans le cadre de la journée Emma Albani qui se terminera par un spectacle en soirée à l'église St-Joseph à 18 h 15.

A midi, les marchands de la Place Villerie-Marie présentent le spectacle de la fanfare Andersen-Garden du Danemark, composée de 48 jeunes filles.

A 12 h 30, le Complexe Desjardins offre un numéro de cirque, un clown et sa voiture, qui est répété à 15 h 30 et 19 h 30.

A 16 h, spectacle de Plume Latraverse et Offenbach au centre de ski Côte des Chats à Saint-Pacôme dans le cadre de Kamouraska-Rock.

A 20 h 30, le Festival international de musique d'Orford entreprend une nouvelle saison avec un spectacle de l'Orchestre symphonique de Montréal à l'église Saint-Patrice de Magog.

A 20 h 30, causerie en anglais au centre Dhar-madhatu sur le thème «Éthique d'une société éveillée». Prix d'entrée: \$2.

A 20 h 30, ouverture du 56 Festival international du Travailleur forestier à Saint-Vincent de Matane.

A Ste-Anne des Plaines débute le Festival des Fraises qui durera jusqu'au 12 juillet.

A Carquet se poursuit aujourd'hui et demain la Conférence internationale des communautés ethniques de langue française.

La Société de la Croix-Rouge organise une collecte de sang à l'église St-Damien de St-Damien de Brandon, de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30.

Il a ajouté que la position soviétique doit être examinée avec des experts en matière de défense, et que les Neuf poursuivent les contacts entre eux et avec les États-Unis pour élaborer une «réponse». Selon M. Thorn, cette réponse ne devrait pas intervenir dans les prochaines semaines.

■ Par ailleurs, M. Genscher a ensuite rencontré son homologue belge, M. Charles Ferdinand Notthomb, à l'aéroport de Luxembourg pour s'entretenir du déploiement en Belgique de 48 missiles de croisière.

■ Le gouvernement belge a en effet indiqué qu'il ne donnerait pas son accord sur cette question tant qu'il ne serait pas certain que l'URSS est opposée à toute négociation. M. Notthomb a déclaré à Luxembourg que des discussions sont maintenant nécessaires, au sein du gouvernement belge et avec le Parlement, pour analyser la situation. Sa visite à Bonn, prévue aujourd'hui, a été annulée.

■ De source italienne, on indique que l'URSS exige maintenant d'inclure les «FBS» (Forward Basic System ou missiles mobiles) dans les Salt-III, et que les interlocuteurs de M. Schmidt n'ont, à aucun moment, évoqué le problème de l'inclusion des armes de la France — qui ne fait pas partie du système militaire intégré de l'Otan — dans ces négociations.

◆ Peckford

tique et une attitude qui rappellent beaucoup celle du Québec aux premières années de la Révolution tranquille. Certains racontent même que le ministère de l'Éducation de cette province a modifié ou ajouté des éléments au programme scolaire pour rendre les élèves plus conscients de leurs droits et de leur fierté de Terre-Neuviens.

■ Ce serait en somme pour mieux démarquer ces «particularités» que le gouvernement terre-neuvien aurait refusé de se faire représenter par son premier ministre à cette réunion.

■ Un économiste de l'Université Memorial de Terre-Neuve, M. Doug May, (il a déploré, lui, aussi, l'absence de son premier ministre) a présenté tout de même une communication dans laquelle il affirme que «les partenaires commerciaux de Terre-Neuve ne sont pas les provinces maritimes, ni l'Ontario, ni le Québec, mais plutôt les États-Unis, l'Europe et le Japon».

■ Il soutient que dans plusieurs cas, Terre-Neuve est en concurrence directe avec les autres provinces de la région et qu'en conséquence une union économique avec ses «compétiteurs» lui apparaît peu sensée. Il voit cependant un intérêt politique réel pour Terre-Neuve à travailler en coopération avec les trois autres provinces de l'Atlantique.

■ Ceci étant dit, il ne faudrait tout de même pas garder l'impression que les participants ont consacré la plus grande partie de la journée à parler des absents. Les remarques au sujet de M. Peckford ont été faites avec beaucoup de retenue et peut-être même avec une certaine gêne, afin d'établir clairement la situation mais non pas en vue de déclencher des controverses.

■ D'autre part, il y a aussi à ce colloque des présences remarquables, celle des Acadiens, revenus sur les lieux de leur drame collectif, puisque l'Université Acadia est située à six milles de Grand-Pré, qui conserve encore le souvenir de la déportation. Comme si un malheur ne venait pas sans un autre, cette université est située à Wolfville, nom donné en l'honneur d'un général bien connu à Québec.

■ Participant aux délibérations, le directeur du quotidien acadien L'Évangéline, M. Claude Bourque, n'a pu s'empêcher de faire les remarques suivantes: «Vous me permettez de noter l'ironie historique qu'est celle d'inviter en 1980 des délégués acadiens à Wolfville pour discuter de leur avenir politique dans cette même région où il y a 225 ans, en septembre, le gouverneur d'Halifax invitait les Acadiens à se réunir à l'église de Grand-Pré pour discuter de leur avenir». Il s'agissait, bien sûr, de la déportation.

■ En revanche, des observateurs connaissant bien la région ont noté chez les anglophones une évolution marquée au cours des dernières années; car il semble qu'il y a moins de dix ans encore on aurait jamais invité des Acadiens à venir parler de leurs droits et en français par surcroît.

■ Aussi bien M. Bourque que le vice-président de cette grande compagnie acadienne d'assurance mutuelle qui est l'Assomption, M. Valbert Dugas, ont profité de l'occasion pour rappeler aux Néo-Écossais que les Acadiens de leur province sont loin d'avoir encore leurs droits reconnus.

■ Ces interventions ont suscité des applaudissements et aucune réaction désagréable; mais les Acadiens présents (pas très nombreux) auraient souhaité que le premier ministre, M. John Buchanan profite du colloque pour prendre un engagement solennel vis-à-vis des droits des Acadiens. Ce ne fut pas le cas.

■ Dans un discours mercredi soir, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a surtout concentré ses remarques sur le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau.

■ Il l'a accusé d'avoir fixé une date limite aux discussions constitutionnelles après quoi il agirait unilatéralement. M. Buchanan s'oppose farouchement à une telle démarche. Il se dit confiant que les négociations résorberont si l'on respecte la façon canadienne, c'est-à-dire, tranquille, gentille et ouverte aux compromis.

■ Pour sa part, M. Buchanan est disposé à négocier les douze points figurant déjà sur la liste établie lors de la réunion du 9 juin à Ottawa.

■ Interrogé par LE DEVOIR sur les accusations portées par M. Buchanan, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a répondu qu'à sa connaissance jamais M. Trudeau n'a déclaré avoir fixé une date limite aux négociations. Selon lui, M. Trudeau a déjà tenté à six ou sept reprises de faire croire qu'il y avait un délai à ces négociations et «cela n'a jamais réussi», a ajouté M. Hatfield.

■ Le troisième premier ministre, M. Angus MacLean, de l'Île du Prince-Édouard, a pour sa part livré son message hier midi. Il a mentionné que sa province n'est pas tellement intéressée à avoir plus de pouvoirs, mais une plus grande influence à Ottawa. Il souhaiterait que les provinces soient davantage entendues par le processus de prise de décisions à Ottawa.

■ M. MacLean a repris l'histoire à sa façon en disant que ce fut une erreur d'appeler ce pays le Canada en 1867, ce qui a fait croire aux provinces du centre, le Haut et le Bas Canada, qu'elles étaient vraiment le pays et que les deux autres provinces dans la région de l'Atlantique n'étaient que des «appendices».

■ Selon lui, les politiques de Sir John A. MacDonald ont fait des Maritimes un marché captif en leur enlevant en même

temps leur propre marché avec le Sud.

■ Au cours du siècle écoulé, il s'est développé peut-être une mentalité de dépendance dans les Maritimes, a souligné M. MacLean, ce qu'il faut combattre absolument, à son avis, sinon ce ne serait pas la peine de refaire un pays.

■ M. MacLean souhaite enfin que la prochaine constitution ne soit pas trop rigide. Il suggère une flexibilité comparable à celle de la constitution actuelle.

■ Il ne faut pas prétendre savoir ce que seront les besoins des générations qui nous suivront, a-t-il conclu.

◆ Victoria

qu'elles considéraient que le développement d'un port relevait de sa juridiction.

■ M. Phillips a dit qu'il n'avait jamais reçu de réponse d'Ottawa, «et je pense qu'ils ont accepté de prendre leurs responsabilités et de construire le port». Il a aussi précisé qu'une partie des \$39 millions servirait au transport du grain. Ottawa avait annoncé plus tôt que la Commission des ports nationaux construirait un quai de \$13,8 millions, dont les coûts seraient imputés à un consortium de sept sociétés manufacturières de gain en faveur du projet.

■ Cette entente, ainsi que les longues négociations sur tout le projet charbonnier dans le nord-est de la Colombie-Britannique, ont empêché depuis plusieurs semaines la conclusion d'une entente sur le développement portuaire.

■ M. Pénin a également réitéré son offre de partager avec la province la moitié du coût de construction d'une voie d'accès pour l'île Ridley, chacun y injectant \$4 millions. Le Canadien National investira \$72 millions, remboursables, pour l'amélioration de la voie principale qui permettrait d'acheminer le charbon au port. De plus, le CN a aussi convenu de fournir les trains nécessaires, évalués à \$90 millions, et d'autres améliorations au coût de \$50 millions.

■ M. Phillips a commenté que l'offre fédérale n'était que la répétition, sous un nouvel emballage, d'offres antérieures. «Tout a déjà été annoncé... quoi de nouveau?»

■ Les investissements du fédéral, de l'ordre de \$300 millions, sont toutefois moindres que les \$400 millions que le sénateur colombien Ray Perrault a suggéré à Ottawa de dépenser le mois dernier.

■ Hier à Ottawa, le sénateur Bud Olson, ministre du Développement économique, avait ajouté que le gouvernement fédéral honorerait ses obligations en vertu du traité garantissant le droit de passage traditionnel des autochtones au nord-est de la Colombie-Britannique.

■ «J'ai fait part au gouvernement de la C-B de l'espoir fédéral qu'il négocie avantageusement avec les transporteurs, les sociétés charbonnières et les intérêts japonais», a dit M. Olson, en remettant à la presse copie d'un télégramme détaillant l'offre fédérale, envoyé à M. Phillips. Il a ajouté que son gouvernement voulait ainsi aider les citoyens de la C-B, en particulier et du Canada en général.

◆ Pape

la commission Justice et paix, M. Dalmos Dollari.

■ M. Dallari avait été attaqué par des inconnus dans la rue. Il a dû être soutenu pour parvenir à l'autel pour lire un texte de la messe chantée par le pape devant un million et demi de fidèles.

■ Le pape a rendu hommage à saint José de Anchieta, premier missionnaire catholique parvenu au Brésil en 1554.

■ Jean-Paul II a indiqué dans son sermon que ce missionnaire, baptisé le 22 juin dernier par le Vatican, et considéré comme le fondateur de Rio, avait répandu chez les Indiens d'Amérique du Sud le message évangélique d'amour, de paix et de rédemption.

■ Le père Anchieta, a-t-il rappelé, n'est pas venu en tant que soldat cherchant la gloire, ni en tant que conquérant avide de terres ou en commerçant avidé d'argent, «il est venu pour annoncer Jésus-Christ, pour diffuser l'Évangile».

■ Dès le début de la matinée, les gens de Sao Paulo, revêtus de chandails et même de fourrures en raison de l'hiver austral, se pressaient dans les rues aux magasins fermés, soit pour se placer le long du cortège qu'emprunterait le pape, soit pour se rendre au parc. A Anhembi, c'était le spectacle désormais familier, à la fois fervent et joyeux, de tous les rassemblements que Jean-Paul II suscite dans ses pérégrinations à travers le monde. La messe est une fête à laquelle tout le monde participe et à Sao Paulo, elle avait en plus cette chaleur populaire qui la différencie de celle de Brasilia.

■ Après la lecture de l'évangile, le pape a lu son sermon en commençant par le parallèle entre les raisons de ses voyages et celles du bienheureux d'Anchieta: «Ce sont les voyages apostoliques de celui qui, parce qu'il est le serviteur du Christ, veut confirmer ses frères dans la foi».

■ Il a ensuite dit: «A Puebla, en parlant de la libération de l'homme, j'ai insisté sur le fait qu'elle doit être envisagée à la lumière de l'Évangile. Encore plus récemment, parlant en Afrique, j'ai recommandé aux peuples de ce continent de chercher à développer son sens social de manière authentiquement chrétienne, sans se laisser influencer par des courants impropres, matérialistes d'une part, et de consommation d'autre part».

■ A Sao Paulo, le pape a eu droit, pour la première fois au Brésil, à une messe véritablement populaire autour d'une liturgie à laquelle toute la foule participait, interrompue fréquemment par des cris de joie et des applaudissements en cadence.

■ Au moment où Jean-Paul II arrivait dans la grande cité industrielle du Brésil, le Comité brésilien pour l'amnistie affirmait à la presse internationale réunie à Sao Paulo à cette occasion, que 325 militants politiques et syndicaux avaient été tués ou avaient disparu mystérieusement ces 16 dernières années.

■ Un responsable de ce mouvement brésilien qui agit en faveur de réformes démocratiques, attirait en même temps l'attention sur l'action menée depuis six ans par l'Église brésilienne pour tenter d'éclaircir le mystère de ces disparitions. Il émettait en même temps le vœu que le cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo, attire personnellement l'attention du souverain pontife sur ces diverses atteintes aux droits de l'homme dont le pape s'est fait le défenseur de par le monde.

■ Un groupe de mères de «disparus» et de détenus sans procès en Argentine, au Chili et en Uruguay a aussi lancé un appel désespéré au pape pour qu'il intervienne en leur faveur.

■ Dans un communiqué adressé à Jean-Paul II et publié par la presse, elles rap-

pellent au Saint-Père que le 28 octobre dernier, sur la place Saint-Pierre, il avait lui-même déjà lancé un appel dans ce sens.

■ «Pour nous, mères d'Amérique, cet appel a été le premier rayon d'espoir depuis longtemps», affirme le communiqué, poursuivant: «aujourd'hui s'élève des voix qui prétendent minimiser, déformer, ignorer votre parole. Est-il possible que votre voix clame sans le désert? Les catholiques authentiques peuvent-ils ignorer votre appel? Les milliers de «détenus-disparus» et les prisonniers sans jugement ont besoin de votre amour. Nous, leurs mères, nous sommes très seules. Eux, qui agonisent dans l'ombre, nous dans notre quotidien chemin de croix, implorons votre aide. Saint-Père ne nous abandonnez pas», conclut l'appel.

◆ PLC

longer pendant deux ans, occuper au moins quatre congrès tenus dans les diverses régions du pays et culminer, en 1982, par l'adoption de ce que certains appellent déjà le «manifeste libéral».

■ Parmi les sujets d'actualité qu'il faudra surveiller à ce congrès d'orientation politique on peut compter, outre la question énergétique, sur un bon débat sur l'orientation sociale de la fiscalité et notamment le débat larvé qui se tient déjà à l'intérieur du cabinet sur l'opportunité ou non de mettre fin à l'indexation des impôts.

■ Il est possible aussi qu'on remette sur le tapis les questions constitutionnelles, ne serait-ce que pour encourager le gouvernement à régler la question par un référendum si les négociations avec les provinces périment en septembre.

■ Enfin ce congrès est probablement le dernier à se tenir avant le choix d'un nouveau chef. Il faudra donc surveiller chez qu'on pense être des aspirants-leaders. Même si le sénateur Al Graham, et M. Trudeau lui-même, ont été conseillés de ne pas mettre trop tôt leurs cartes sur la table, certains commenceront discrètement leur campagne au leadership. Ce sera sans doute le cas de MM. Jean Chrétien, Francis Fox, ou Lloyd Aworth, qui sera dans son sief de Winnipeg. Il faudra aussi surveiller qui vient «faire un tour» à ce congrès, spécialement de Toronto: qu'il s'agisse de Donald MacDonald ou de John Turner (un familier de Winnipeg), leur présence serait, en soi, tout un message.

◆ Afghanistan

cadrement de l'action militaire des rebelles, l'existence de très grandes ambitions religieuses. L'exemple de Khomeiny est toujours présent.

■ L'organisation locale de l'action militaire rebelle revêt une grande flexibilité, de même qu'une capacité considérable d'adaptation à des conditions changeantes. A la tête d'un secteur tribal donne, on trouve un «commandant» qui est le représentant d'une organisation politique afghane en exil. Ce commandant peut être un civil ou un officier déserteur de l'armée afghane et il est assisté par un conseil militaire local composé essentiellement d'anciens officiers. Ce conseil se réunit avec les chefs de tribu et avec les chefs de commandos. C'est ce groupe qui est chargé de la planification et de l'exécution des actions militaires, et ceci de façon entièrement autonome sans en référer à un organisme étranger. Les officiers servent de conseillers aux chefs de commandos, qui sont tous des hommes de la tribu et qui ont la responsabilité entière des opérations militaires.

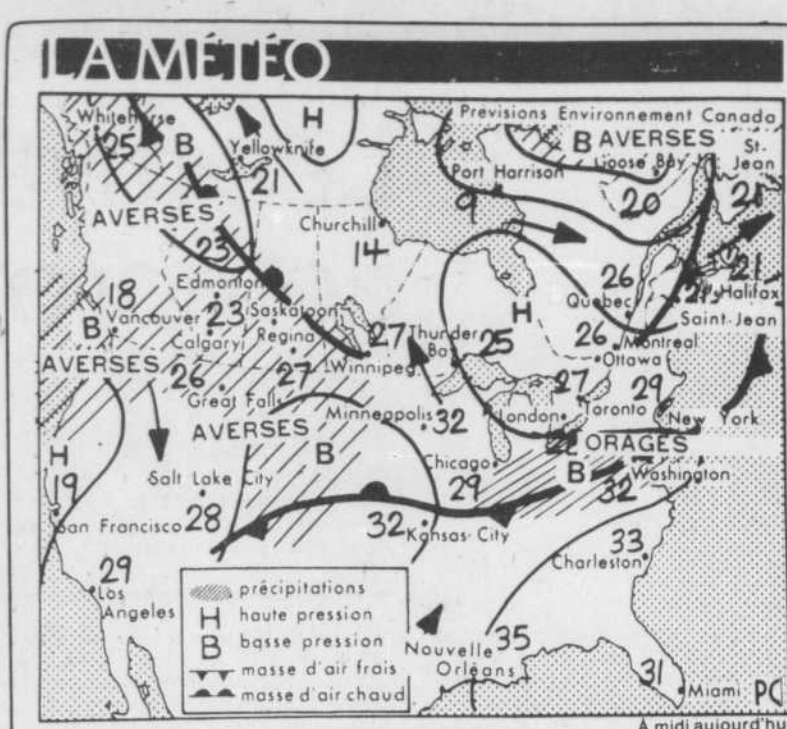
■ La tribu possède son matériel de guerre qui provient en grande partie du butin pris aux armées afghane et soviétique. Un supplément d'équipement est acheminé par des caravanes de mulets qui voyagent la nuit, sur le flanc des montagnes, évitant ainsi les garnisons de l'armée afghane. Les armes sont livrées au chef de tribu qui les distribue aux lignages. En général, les armes demeurent la propriété des paysans-guerriers. Même les pièces d'artillerie sont confiées aux sections tribales qui sont chargées de les entretenir. Armes et munitions, de provenances diverses, sont bien cachées dans les montagnes difficilement accessibles. Chaque dépôt dessert en moyenne un groupe de 250 moudjahidines. Les unités d'attaque comprennent en général moins de 25 guerriers et opèrent de préférence la nuit (dynamitage des ponts, attaque des garnisons, exécution de notables khalkis, etc.). Le groupe d'action est composé de membres du même lignage ou de lignages apparentés.

■ Il est évident que cette forme d'organisation possède de très grands avantages. La tribu rebelle connaît à fond son propre territoire ainsi que les régions voisines. Collines, vallons, rochers, crevasses peuvent être transformés en abris. La tribu connaît ses ennemis, elle essaye de les surveiller, utilise des espions. Un changement dans le dispositif de l'ennemi est vite remarqué. Le choix des cibles est effectué en tenant compte d'une multiplicité de facteurs locaux dont l'armement de la tribu est parmi les plus importants. Très souvent les guerriers attaquent en dehors du territoire tribal. Dans ce cas, ils ont toujours une base d'arrière-pensée se retirer. La solidarité du groupe d'action est assurée du fait qu'il s'agit de membres de la même tribu. Cette forme d'organisation conserve à la rébellion son caractère de soulèvement populaire, la tribu entière est en mouvement, les hommes se battent pour la libération de leur pays.

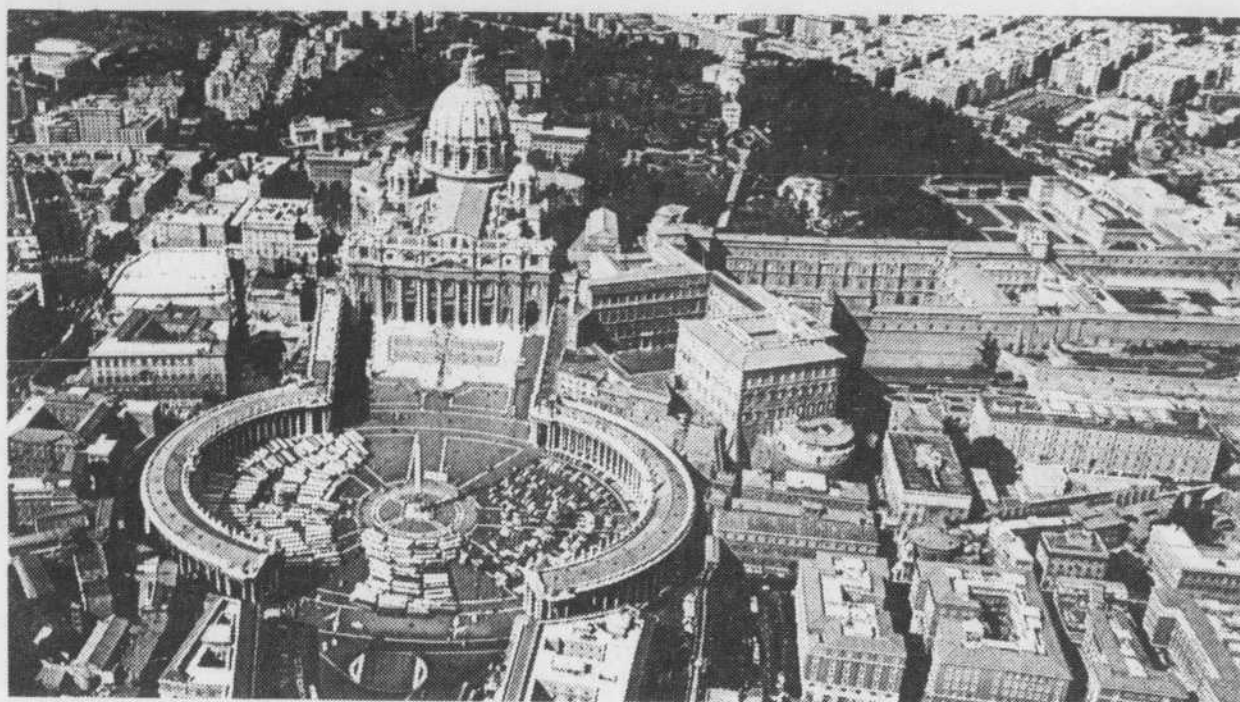
■ La structure dans la direction de la rébellion est parfaitement conforme au principe d'opposition segmentaire qui régit l'organisation sociale des Pachoutins. Selon ce principe, les chefs d'une tribu entretiennent entre eux des relations de rivalité continue, relations qui s'exacerbent en période de crise. Dans le cadre de cette structure sociale, il est impossible de voir émerger un seul chef suprême qui aura autorité sur les autres. Les chefs pachoutins, dans le cadre d'une région tribale, sont certainement capables d'action concertée mais continuent leurs querelles intestines.

■ Le principe d'opposition segmentaire est à l'origine de la multiplicité des organisations politiques afghanes en exil à Peshawar. Chaque organisation a été créée par un chef charismatique qui groupe autour de lui ses principaux clients politiques, qui à leur tour sont entourés de leur propre clientèle. La raison d'être de l'organisation n'est pas de défendre un programme politique précis mais d'exprimer l'allégeance à un chef. C'est la relation entre le chef politique et sa clientèle qui est essentielle, de même que la relation de rivalité entre chefs politiques d'importance présumée égale.

■ L'intérieur des organisations politiques on observe l'application des principes de fission et de fusion. On peut voir un client politique important quitter son chef et se joindre à un autre ou même provoquer une fission de l'organisation et en constituer une deuxième. C'est ce qui s'est pro-



Le Vatican



La Cité du Vatican, avec les bâtiments qui entourent la basilique

Splendeurs et magnificence du plus petit État du monde

par Paul Morisset

Il n'est pas nécessaire d'être plus catholique que le pape pour apprécier une visite au Vatican. On peut même être carrément incroyant, comme certains de mes amis, et passer là des heures et des journées éblouissantes.

Le Vatican est un des endroits du monde où se trouvent concentrés le plus grand nombre de chefs-d'œuvre artistiques de tous les temps et de tous les styles. Toute cette immense richesse est accessible au grand public. Croyant ou non, visiter Rome sans voir le Vatican est un péché impardonnable.

D'une certaine façon, il est faux de dire que le Vatican est situé à Rome, car il a été constitué en État souverain par les accords du Latran signés par Mussolini en 1929. Mais les

Italiens eux-mêmes ne font pas toujours la distinction, comme en témoigne ce plan très officiel de la ville de Rome, publié par l'Office du tourisme, et illustré par une grande photo de... la basilique Saint-Pierre.

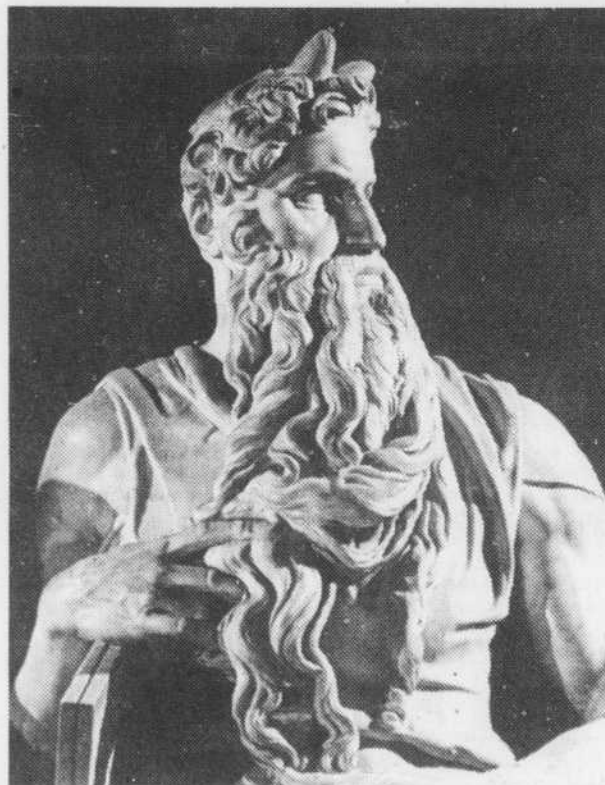
Le Vatican est l'État le plus petit du globe, avec environ 3.500 habitants — sans compter les personnes qui y travaillent mais demeurent à l'extérieur. Il a son propre système de postes, sa propre monnaie et une sympathique «armée» de gardes suisses, imperturbables dans leurs costumes Renaissance. Il a aussi une gare ferroviaire (pour les marchandises seulement), une station de radio (Radio-Vatican) diffusant des émissions à travers le monde en plusieurs langues et un quotidien, *L'Osservatore Ro-*

mano, publié en italien avec des éditions hebdomadaires en diverses autres langues, et dont les locaux ressemblent étrangement à ceux du DEVOIR.

Ce qu'on voit sur toutes les photos — la basilique Saint-Pierre avec, au devant, les deux grands hémicycles à colonnes entourant la place Saint-Pierre — n'est qu'une petite partie de la Cité vaticane. Celle-ci comprend en fait tout un groupe de bâtiments de chaque côté de la basilique et, derrière, un vaste et magnifique parc, témoin du faste de la vie papale à l'époque de la Renaissance. La plus grande partie de la Cité est entourée de remparts.

Le public a accès à la basilique, aux jardins et aux musées du Vatican, vaste ensemble de salles où sont réunis les trésors artistiques accumulés par les papes à travers les siècles. Pour les heures de visite, les prix et les diverses modalités, il est fortement conseillé de s'adresser au bureau d'information pour les pèlerins et touristes, 00120 place Saint-Pierre (tél.: 69.84.466 ou 69.84.866). Ce bureau organise d'ailleurs des visites guidées des jardins et de la basilique, selon le jour. C'est là une excellente façon de découvrir le Vatican, mais il faut acheter ses billets au Bureau d'information au moins deux jours à l'avance.

On peut aussi découvrir la Cité en déambulant tout simplement sur la place Saint-Pierre, où le panorama, déjà, est assez impressionnant. Il m'a semblé que les vendeurs de paccotille à la sauvette et autres «marchands du temple» illégaux étaient moins nombreux sur la place, ou en tout cas moins désagréablement visibles, que lors de ma première visite au Vatican il y a dix ans. Par ailleurs, les commerces légaux d'articles religieux dans l'enceinte du Vatican fonctionnent assez discrètement, sans mercantilisme exagéré.



Le Moïse cornu de la basilique Saint-Pierre

Pour pénétrer dans l'imposante basilique Saint-Pierre, l'entrée est libre. Attention, cependant: les gardiens exigent une tenue «digne de la maison de Dieu». Les «shorts» sont interdits et les femmes doivent avoir les épaules couvertes.

C'est dans cet édifice grandiose que se trouve la fameuse Piété, sculptée par Michel-Ange à 25 ans et défigurée à coups de marteau il y a quelques années par un déséquilibré. Heureusement reconstituée, elle se trouve aujourd'hui derrière une vitrine pare-balles, aux reflets parfois agaçants. La basilique est un lieu de recueillement et d'émerveillement où on peut facilement passer toute une journée, quand on a tout son temps pour voir le reste. Il vaut la peine de monter jusqu'au sommet de la coupole, d'où on découvre une vue magnifique de la Cité et des environs. Mais il faut avoir le cœur solide, car l'escalier

compte plus de 300 marches. Dans la Cité du Vatican, les musées forment un univers à part, d'une beauté inouïe, d'une richesse incalculable. Il s'agit d'une suite essouffante de quelque 30 salles et musées spécialisés où l'on trouve littéralement de tout: Musée égyptien, Galerie des tapisseries, Chambres de Raphaël, Musée missionnaire-ethnologique, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour «bien» visiter un ensemble de cette envergure, il faudrait compter plusieurs mois.

Le commun des mortels, qui dispose de quelques jours, sinon de quelques heures, ira tout droit à la chapelle Sixtine, dont la voûte et la paroi du fond sont couvertes des fresques prodigieuses de Michel-Ange illustrant la Création et le Jugement dernier. L'affluence des visiteurs en ce lieu est malheureusement peu propice à la méditation.

Conscient des contraintes de temps de la plupart des touristes et pèlerins, le Bureau d'information a mis au point un excellent Guide des musées du Vatican, qui propose quatre itinéraires différents, allant de 1½ heure à



La Place Saint-Pierre

«plus de cinq heures», selon les possibilités de chacun. Le plus long est présenté comme «un parcours complet pour ceux qui désirent seulement avoir une idée générale des lieux et du contenu de tout l'ensemble des musées du Vatican, en se réservant pour plus tard une visite plus approfondie».

Pour ceux qui viennent en pèlerin plus qu'en touriste, il est bon de savoir que les audiences générales du pape ont lieu d'habitude le mercredi. Pour y assister, il faut être muni d'un laissez-passer qu'on obtient d'avance à la Prefettura della Casa Pontificia. Le pape donne également la bénédiction à la foule rassemblée sur la place Saint-Pierre chaque dimanche midi. D'autre part, les messes du pape sont ouvertes au public à l'occasion des grandes fêtes religieuses. Pour toutes précisions à ce sujet, on peut s'adresser au Bureau d'information pour les pèlerins et touristes.

À l'extérieur du Vatican, le catholicisme est très présent à Rome, sous la forme d'innombrables églises et monuments de toutes sortes. Il y a même des restaurants catholiques. J'en ai découvert un excellent, tout près du Panthéon. C'est le restaurant L'Eau-Vive (Via Monterone, 85; tél. 65-41-095), un établissement fort agréable où les prix sont moyens mais la cuisine excellente, et qui est tenu par des «vierges chrétiennes» ou «travailleuses missionnaires», habillées avec beaucoup de goût et de féminité. Ces femmes laïques qui vivent en communauté exploitent des restaurants sur les cinq continents et consacrent les bénéfices à leurs bonnes œuvres. En décembre dernier, le Vatican a officiellement reconnu leur communauté, appelée l'Eau-Vive, fondée il y a plus de 12 ans.

C'est au restaurant L'Eau-Vive que la délégation canadienne est venue célébrer récemment après la cérémonie de béatification de Catherine Tekakwitha, Marie de l'Incarnation et François de Montmorency-Laval. C'est une «bonne adresse», mais il faut réserver d'avance.

Parmi les nombreuses églises romaines dignes d'une visite, je signalerai seulement la basilique Saint-Pierre-aux-Liens (San Pietro in Vincoli),

assez ordinaire en soi, mais qui abrite le colossal *Moïse* sculpté par Michel-Ange. C'est là que j'ai enfin résolu une énigme qui me hantait depuis des années.

Pourquoi l'artiste a-t-il donc placé sur la tête du prophète ces deux excroissances ridicules qui ont l'air des cornes d'un coq? J'ai obtenu la réponse selon la méthode classique, c'est-à-dire en m'introduisant subrepticement dans un groupe de touristes dirigé par une petite guide grassouillette aux allures martiales. Elle m'a repéré aussitôt, car j'étais le seul à l'écouter at-

tentivement parmi ce groupe de Français hébétés de fatigue, qui en étaient probablement à leur 18e «église néo-gothique».

«En traduisant la Bible», m'a-t-elle expliqué, trop heureuse de trouver une oreille réceptive, «Saint-Jérôme a commis une erreur de traduction. Le même mot hébreu désignait à la fois les rayons de lumière et les cornes. Saint-Jérôme a choisi les cornes. C'est pourquoi les artistes ont cru jusqu'à la Renaissance que Moïse était cornu.» Le vieux prophète peut bien avoir l'air renfrogné!

Les mots pour voyager...

la Librairie Ulysse

La librairie du voyage à Montréal

Le plus grand choix de guides et cartes

1208 St-Denis (Métro Berri)
entre Ste-Catherine et Dorchester

843-7135

Mar. merc. 10 h à 18 h
Jeu. vend. 10 h à 21 h
Sam. 10 h à 17 h

Deux tours très spéciaux

GRANDE BRETAGNE

4 au 21 septembre

Circuit de 13 jours en autocar de luxe à travers l'Angleterre et l'Écosse, suivi de 3 jours à Londres.

\$1,963.00 (Plus avion transatlantique \$528.00 et taxe)

SICILE/ITALIE DU SUD

11 au 27 septembre

Circuit de 13 jours en autocar de luxe à travers la merveilleuse Sicile et l'Italie du Sud, suivi de 2 jours à Rome.

\$1,462.00 (Plus avion transatlantique \$746.00 plus taxe)

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

861-2485
1255 Université, suite 1220
MONTREAL H3B 3W9

Détenteur d'un permis du Québec

"QUI DIT VOYAGE DIT MALAVOY"

VOTRE SEJOUR MOINS CHER EN EUROPE

Pour vos vacances en EUROPE ou pour vos voyages d'affaires choisissez la solution la plus économique qui est

"L'AUTOMOBILE"

D'autant qu'en réservant auprès de votre Agence de voyage avant votre départ et en demandant les Plans spéciaux

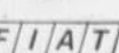
AIR FRANCE — EUROP AUTO

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel

EUROP AUTO Distributeur EXCLUSIF



• Plan achat rachat
21 jrs à 6 mois



• Plan achat rachat 21 jrs à 6 mois



• Location court terme



Aussi "Renault" — "Citroen" — "V.W."

Permis du Québec de 1980 No 12580759

VOYAGES GROUPES

ANGLETERRE/IRLANDE PAYS DE GALLES/ÉCOSSE

19 jours — Départ: 16 septembre

Prix par personne y compris le billet d'avion **\$2225**

EXTRÊME-ORIENT

24 jours — Départ: 6 novembre

Tarif aérien Can. \$1755 U.S. \$1650

* Tarif sujet à changement

LA CHINE

22 jours dont 17 jours en République Populaire de Chine. Départ: 28 octobre

Prix par personne y compris le billet d'avion **\$4299**

NOTE: Nos voyages groupes sont accompagnés à partir de Montréal par des guides de langue française.

LES VOYAGES HONE INC.

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h. Le jeudi jusqu'à 21h.

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Au plus beau de l'été...

TOUR FRANCE - ITALIE - SUISSE

du 20 juillet au 10 août

ou du 10 au 31 août

Départs garantis

Le grand tour classique pour un premier voyage en Europe, que nous présentons toujours avec succès depuis 22 ans.

Direction:

François NICAISE

Hôtels, repas, guides, autocar de toute 1ère classe.

Garantie des VOYAGES MALAVOY

(plus avion transatlantique \$663. pour 20 juillet \$569. pour 10 août)

\$1879

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

861-2485

1255 Université, suite 1220
MONTREAL H3B 3W9

"QUI DIT VOYAGE DIT MALAVOY"

TOURISME

Aux portes de Montréal

Des pages d'histoire
grandeur naturepar
Alain Duhamel

DANS toutes les directions, à partir de Montréal, il y a une page d'histoire, grandeur nature, à lire et à voir.

Depuis quelques années, les efforts consacrés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine ont rendu accessibles plusieurs lieux et bâtiments anciens avec lesquels on a conçu des programmes d'interprétation de l'histoire et d'animation culturelle.

Ainsi, du côté de la rive nord, à Terrebonne, l'île des Moulins offre une exposition sur le développement de la région préparée par le Centre d'interprétation d'histoire régionale de Terrebonne.

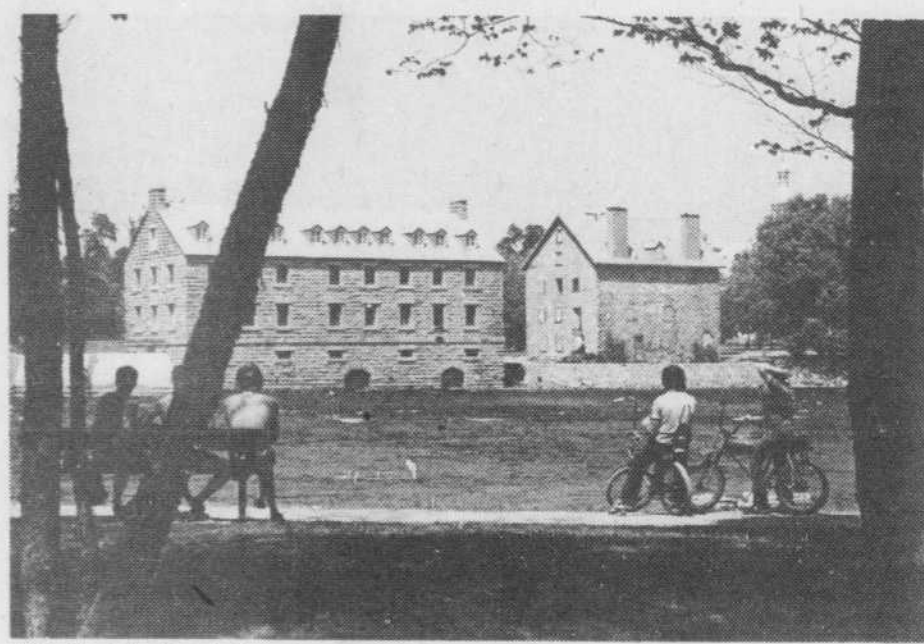
L'île des Moulins appartient au ministère des Affaires culturelles depuis 1974. Au début du XIXe siècle, elle constituait un important centre commercial et industriel de la région avec ses moulins à scie, à carder, à farine et à fouler. Plusieurs bâtiments témoignent encore de cette activité et ont fait l'objet d'un important programme de restauration. Des guides demeurent à la disposition des visiteurs de 10 h à 18 h, les lundi, mardi et mercredi, et de 12 h à 20 h, les autres jours.

En poussant du côté de Berthierville, la plus ancienne chapelle protestante du Québec est maintenant accessible aux visiteurs. Il s'agit d'un petit temple construit par James Cuthbert, seigneur de Berthierville et premier soldat britannique à s'établir au pays après la conquête. Elle appartient au ministère des Affaires culturelles depuis 1974. Au début du XIXe siècle, elle constituait un important centre commercial et industriel de la région avec ses moulins à scie, à carder, à farine et à fouler. Plusieurs bâtiments témoignent encore de cette activité et ont fait l'objet d'un important programme de restauration. Des guides demeurent à la disposition des visiteurs de 10 h à 18 h, les lundi, mardi et mercredi, et de 12 h à 20 h, les autres jours.

Vers l'ouest de Montréal, l'île Perrot offre la Pointe du moulin. Le parc historique, en bordure du fleuve Saint-Laurent, comprend un moulin à vent construit entre 1705 et



Une rue du vieux Laprairie



L'île des Moulins à Terrebonne

1708 dont le mécanisme a été refait. La maison du meunier, construite à la fin du XVIIIe siècle, et un petit centre culturel où l'on présente un film sur la restauration des lieux et

des expositions à caractère historique. Des guides vous y recevront tous les jours, de 10 h à 18 h.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, à quelques minutes du centre-ville, se trouve un arrondissement historique où la promenade à pied s'impose. Il s'agit du quartier ancien de Laprairie établi sur le site d'un fort du XVIIe siècle. Les maisons en bois et en pierre, du XVIIIe et du XIXe siècle, alignées les unes en face des autres de chaque côté des rues étroites rappellent les villages d'autrefois. Le musée du Vieux marché, dont l'ouverture est prévue pour ce mois-ci, présentera des expositions sur l'histoire de Laprairie.

De ce côté-là du fleuve se trouve l'une des régions les plus riches en histoire. La vallée du Richelieu avec ses villages, ses forêts, ses maisons rurales, son paysage et sa rivière. La vallée du Richelieu se visite à la manière des grands musées, c'est-à-dire, en plusieurs excursions toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Du blockhouse de Lacolle (visites guidées tous les jours entre 10 h et 18 h) jusqu'au

fort de Chambly en passant par le fort Lennox, sur l'île aux Noix (tous deux forment des parcs historiques nationaux administrés par Parcs Canada et ouverts au public), les nombreux ouvrages militaires soulignent l'importance stratégique du Richelieu. Sous le régime français et sous le régime anglais, le Richelieu a été le théâtre de plusieurs batailles déterminantes pour notre histoire. Des expositions et des présentations de documents audio-visuels nous les font revivre.

Le Richelieu a aussi une histoire économique et commerciale comme en témoignent les nombreux ouvrages destinés à la navigation (le canal de Chambly et les écluses de Saint-Ours, par exemple). Le musée régional du Haut-Richelieu, sur la Place du marché à Saint-Jean-sur-Richelieu, donne un aperçu de cette autre facette de l'histoire de cette région. Il est ouvert du mercredi au dimanche, dans l'après-midi (frais d'entrée: \$0,50 par adulte, \$0,25 pour les enfants de 14 à 18 ans). Dans la ville de Saint-Jean et à Iberville aussi, des circuits patrimoniaux à faire à pied donnent un contact avec l'architecture des petites villes industrielles du XIXe siècle et du début du XXe siècle. On peut se procurer sur place la documentation nécessaire à ses excursions.

En sortant des agglomérations, de l'un ou l'autre côté du Richelieu, les chemins suivent la rivière dans une chaîne de petits villages où toute la gamme des habitations anciennes de la campagne québécoise s'offre à la vue des passants.

passeports

Saint-Pierre et Miquelon — L'Association Québécoise-Rive-sud/Richelieu organise un voyage aux îles Saint-Pierre et Miquelon du 6 au 16 juillet prochain pour les prix de \$625 par personne. Ce forfait comprend le transport aérien par Air Canada de Montréal à Saint-Jean (T-N), l'hébergement d'une nuit à Saint-Jean, l'autocar de Saint-Jean à Fortunate, le traversier de Fortune à Saint-Pierre, l'hébergement de huit nuits à Saint-Pierre, le transport aérien de Saint-Pierre à Halifax, l'hébergement à Halifax (une nuit) et Halifax-Montréal par Air Canada en plus des transferts, des activités et des visites. Informations: Marcel Fournier, 1569 rue Cartier, Longueuil. Tél: 873-2240.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON — L'Association Québécoise-Rive-sud/Richelieu organise un voyage aux îles Saint-Pierre et Miquelon du 6 au 16 juillet prochain pour les prix de \$625 par personne. Ce forfait comprend le transport aérien par Air Canada de Montréal à Saint-Jean (T-N), l'hébergement d'une nuit à Saint-Jean, l'autocar de Saint-Jean à Fortunate, le traversier de Fortune à Saint-Pierre, l'hébergement de huit nuits à Saint-Pierre, le transport aérien de Saint-Pierre à Halifax, l'hébergement à Halifax (une nuit) et Halifax-Montréal par Air Canada en plus des transferts, des activités et des visites. Informations: Marcel Fournier, 1569 rue Cartier, Longueuil. Tél: 873-2240.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON — L'Association Québécoise-Rive-sud/Richelieu organise un voyage aux îles Saint-Pierre et Miquelon du 6 au 16 juillet prochain pour les prix de \$625 par personne. Ce forfait comprend le transport aérien par Air Canada de Montréal à Saint-Jean (T-N), l'hébergement d'une nuit à Saint-Jean, l'autocar de Saint-Jean à Fortunate, le traversier de Fortune à Saint-Pierre, l'hébergement de huit nuits à Saint-Pierre, le transport aérien de Saint-Pierre à Halifax, l'hébergement à Halifax (une nuit) et Halifax-Montréal par Air Canada en plus des transferts, des activités et des visites. Informations: Marcel Fournier, 1569 rue Cartier, Longueuil. Tél: 873-2240.

TÉLÉVISION

CBFT

10.55 Ouverture et horaire
11.00 Du soleil à 5 cents
11.30 Gringo et Pétro
11.45 Dessins animés

11.00 Magazine-express: "Soin dentaire" avec le Dr Remy Dupuis, chirurgien. Soins à domicile avec Pearl Berg de la Croix-Rouge. Bonjour, comment mangez-vous?

11.30 Les Pierrefeu
12.00 Sur des roulettes
12.30 Jeu-questionnaire
13.00 Reflets d'un pays
13.55 Les aveugles

14.00 "Les aveugles": Documentaire réalisé par Michel Moreau. Ce document dénonce l'éducation absolue inadéquate que reçoivent les aveugles au Québec.
14.30 Cinéma: "L'intermédiaire" (Américain 1972) Policier réalisé par Tom Gries, avec Charles Durning, Ronny Cox et Denis Cole.

16.00 Animagerie
16.30 Un été dans le Grand Nord: "Le retour du Klondyke" Les autres et des hommes
17.00 Documentaire réalisé par Claude Savary: "Citizen Ford"

18.00 Ce soir
18.25 Nouvelles du soir
18.30 Propos et confidences
19.00 Inv.: Wholius Malouin. Ce grand pianiste se raconte.

19.00 Cinéma: "Tintin et le crabe aux pinces d'or" (Belge) Bandes dessinées réalisées par Ray Gosens.
20.30 Hors-série: "La couronne du diable". D'après l'œuvre de Ken Taylor.

21.30 "En jeep dans le Sahara" (Hongrois) Ce reportage nous amène dans une expédition au Sahara occidental où nous rencontrons les guerilleros du Polisario.
22.30 Le Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.10 Cinéma: "Charly" (Américain 1978) Drame réalisé par Ralph Nelson, avec Cliff Robertson, Claire Bloom et Lila Skala.

1.10 Cinéma: "Les grandes batailles: bataille d'Allemagne, le dernier saut" (Hé de 2) (Franco-Russe, 1973) Documentaire

15. "Répétition d'orchestre" 21 h 30.
16. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 17 h 30.
17. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 18 h 30.
18. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 19 h 30.
19. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 20 h 30.
20. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 21 h 30.

21. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 22 h 30.
22. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 23 h 30.
23. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 24 h 30.
24. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 25 h 30.
25. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 26 h 30.

26. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 27 h 30.
27. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 28 h 30.
28. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 29 h 30.
29. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 30 h 30.
30. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 31 h 30.

31. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 32 h 30.
32. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 33 h 30.
33. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 34 h 30.
34. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 35 h 30.
35. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 36 h 30.

36. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 37 h 30.
37. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 38 h 30.
38. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 39 h 30.
39. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 40 h 30.
40. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 41 h 30.

41. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 42 h 30.
42. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 43 h 30.
43. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 44 h 30.
44. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 45 h 30.
45. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 46 h 30.

46. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 47 h 30.
47. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 48 h 30.
48. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 49 h 30.
49. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 50 h 30.
50. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 51 h 30.

51. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 52 h 30.
52. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 53 h 30.
53. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 54 h 30.
54. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 55 h 30.
55. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 56 h 30.

56. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 57 h 30.
57. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 58 h 30.
58. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 59 h 30.
59. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 60 h 30.
60. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 61 h 30.

61. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 62 h 30.
62. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 63 h 30.
63. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 64 h 30.
64. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 65 h 30.
65. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 66 h 30.

66. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 67 h 30.
67. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 68 h 30.
68. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 69 h 30.
69. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 70 h 30.
70. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 71 h 30.

71. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 72 h 30.
72. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 73 h 30.
73. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 74 h 30.
74. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 75 h 30.
75. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 76 h 30.

76. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 77 h 30.
77. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 78 h 30.
78. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 79 h 30.
79. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 80 h 30.
80. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 81 h 30.

81. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 82 h 30.
82. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 83 h 30.
83. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 84 h 30.
84. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 85 h 30.
85. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 86 h 30.

86. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 87 h 30.
87. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 88 h 30.
88. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 89 h 30.
89. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 90 h 30.
90. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 91 h 30.

91. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 92 h 30.
92. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 93 h 30.
93. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 94 h 30.
94. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 95 h 30.
95. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 96 h 30.

96. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 97 h 30.
97. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 98 h 30.
98. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 99 h 30.
99. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 100 h 30.
100. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 101 h 30.

101. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 102 h 30.
102. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 103 h 30.
103. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 104 h 30.
104. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 105 h 30.
105. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 106 h 30.

106. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 107 h 30.
107. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 108 h 30.
108. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 109 h 30.
109. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 110 h 30.
110. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 111 h 30.

111. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 112 h 30.
112. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 113 h 30.
113. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 114 h 30.
114. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 115 h 30.
115. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 116 h 30.

116. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 117 h 30.
117. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 118 h 30.
118. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 119 h 30.
119. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 120 h 30.
120. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 121 h 30.

121. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 122 h 30.
122. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 123 h 30.
123. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 124 h 30.
124. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 125 h 30.
125. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 126 h 30.

126. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 127 h 30.
127. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 128 h 30.
128. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 129 h 30.
129. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 130 h 30.
130. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 131 h 30.

131. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 132 h 30.
132. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 133 h 30.
133. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 134 h 30.
134. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 135 h 30.
135. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 136 h 30.

136. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 137 h 30.
137. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 138 h 30.
138. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 139 h 30.
139. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 140 h 30.
140. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 141 h 30.

141. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 142 h 30.
142. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 143 h 30.
143. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 144 h 30.
144. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 145 h 30.
145. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 146 h 30.

146. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 147 h 30.
147. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 148 h 30.
148. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 149 h 30.
149. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 150 h 30.
150. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 151 h 30.

151. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 152 h 30.
152. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 153 h 30.
153. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 154 h 30.
154. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 155 h 30.
155. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 156 h 30.

156. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 157 h 30.
157. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 158 h 30.
158. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 159 h 30.
159. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 160 h 30.
160. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 161 h 30.

161. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 162 h 30.
162. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 163 h 30.
163. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 164 h 30.
164. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 165 h 30.
165. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 166 h 30.

166. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 167 h 30.
167. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 168 h 30.
168. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 169 h 30.
169. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 170 h 30.
170. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 171 h 30.

171. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 172 h 30.
172. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 173 h 30.
173. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 174 h 30.
174. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 175 h 30.
175. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 176 h 30.

176. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 177 h 30.
177. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 178 h 30.
178. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 179 h 30.
179. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 180 h 30.
180. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 181 h 30.

181. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 182 h 30.
182. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 183 h 30.
183. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 184 h 30.
184. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 185 h 30.
185. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 186 h 30.

186. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 187 h 30.
187. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 188 h 30.
188. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 189 h 30.
189. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 190 h 30.
190. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 191 h 30.

191. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 192 h 30.
192. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 193 h 30.
193. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 194 h 30.
194. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 195 h 30.
195. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 196 h 30.

réalisé par Daniel Costelle.
2.35 Téléjournal

CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fantôme Déjà
11.30 Gringo et Cie
12.00 Entre deux nuages
12.15 Le dix vous informe
12.30 Les médias
13.00 Votre amie Suzanne

14.00 "La famille et ses droits": "La décoration"
14.30 Cinéma: "L'histoire de F. Scott Fitzgerald" (Américain 1974) Drame réalisé par George Schaefer, avec Richard Chamberlain, Blythe Danner, Susan Sarandon, David Hoffman et Ernest Thompson.

16.00 Tarzan
17.00 Janet veut savoir: "Qui sont les hôtes de l'air"
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Ma sœur bien-aimée
19.00 Cinéma: "Docteur Jerry et mister Love" (Américain 1963) Comédie écrite, réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Stella Stevens, Dell Moore et Kathleen Freeman.

21.00 Toute la ville en parle
21.30 Air d'été
22.30 "Librairie des papillons": Place de Léonard Gershe. Mise en scène: Raymond Jérôme, avec Pierre Mallette, René Gaudet et Lise Delamare.

23.15 "West side story" (Américain 1961) Comédie musicale réalisée par Robert Wise et Jerome Robbins, avec Natalie Wood, Richard Beymer, Rita Moreno et George Chakiris.
23.30 Dernière édition

17.00 Pays et peuples: "Koweït, métamorphose du désert". Situé dans le golfe Persique, et surtout connu pour son pétrole, le Koweït est également un paradis fiscal, puisque les impôts n'y existent pas.
19.00 Fleur de Macadam

20.00 Dans le cadre des Floralies internationales, direction du Théâtre du Québec à Terre des Hommes, Marie-Hélène Poirier et Jean-Pierre Ferland accueillent des personnalités qui nous entretiennent de l'actualité tant politique, culturelle que sportive.
20.00 Le Francophonisme

20.30 A la recherche des pays de la Bible

15. "Répétition d'orchestre" 21 h 30.
16. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 17 h 30.
17. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 18 h 30.
18. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 19 h 30.
19. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 20 h 30.

20. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 21 h 30.
21. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 22 h 30.
22. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 23 h 30.
23. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 24 h 30.
24. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 25 h 30.

25. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 26 h 30.
26. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 27 h 30.
27. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 28 h 30.
28. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 29 h 30.
29. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 30 h 30.

30. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 31 h 30.
31. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 32 h 30.
32. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 33 h 30.
33. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 34 h 30.
34. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 35 h 30.

35. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 36 h 30.
36. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 37 h 30.
37. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 38 h 30.
38. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 39 h 30.
39. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 40 h 30.

40. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 41 h 30.
41. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 42 h 30.
42. "Cinéma: 5000 ans de l'humanité" 43 h 30.
43. "Cinéma: 5000 ans de l



Mercredi soir à la Place des Nations. Ray Charles perdit l'émotion et se retrouva dans le vide, presque en état de disgrâce. (Photo Jacques Grenier)

Au Festival international de jazz de Montréal

Faux démarrage avec Ray Charles

par Nathalie Petrowski

Il y a des bons et des mauvais soirs, des bons et des mauvais spectacles. Mercredi soir à la Place des Nations, l'inauguration du premier Festival international de jazz de Montréal, sorti de nulle part et voulant dangereusement rivaliser avec le Festijazz du Soleil Levant, s'inscrivait dans l'histoire comme un cas classique de mauvais spectacle. Pas tant à cause de la vedette de la soirée, un Ray Charles, un peu trop sensible malgré un talent qui a su au travers des années garder un souffle intarissable, mais plus à cause de circonstances atténuantes et incontrôlables.

Au départ, il aurait fallu oublier la journée terne et pluvieuse, oublier cette Place des Nations qui après avoir été associée au passé éclatant de l'Expo 67, dégage aujourd'hui une odeur suspecte de vieux mobilier sur lequel il vaudrait mieux poser une grande housse. Les organisateurs avaient beau prévoir le miracle d'un regain d'intérêt

pour la Place des Nations délaissée par les années, le miracle ne s'est pas produit. Les gens ne se déplacent plus pour la Place des Nations comme ils ne se déplacent plus pour Terre des Hommes ou le Gyrotron. Les gens sont passés à d'autres choses, d'autres salles, d'autres horizons.

Mercredi soir donc le cœur par accident sur le béton froid avec l'oeil absent de gens qui attendent au terminus pour un autobus qui s'en va nulle part, ont enterré la Place des Nations. Si la Place des Nations avait réussi à instaurer une tradition de spectacles, si elle avait su cultiver la continuité au lieu d'amasser les déficits et les dettes dans les flaques de la pluie et les failles de Kebec Spec, elle pourrait encore se faire remonter le visage. Mais il est trop tard.

Mercredi soir donc le cœur n'y était pas, le public non plus. Ajoutez à cela, des aberrations sonores qui tenaient moins à l'incompétence des techniciens qu'aux exigences du chanteur. A cause d'une cé-

lité qu'il traîne depuis toujours et qui a dû considérablement augmenter la sensibilité de ses oreilles, Ray Charles a une conception du son fort différente de ceux qui voient. Si cette conception hyper-impressionnable, anti-rock et anti-électrique, passe à Wilfrid Pelletier, elle fait pitié à la Place des Nations. Mais même les spasmes hystériques des techniciens québécois qui s'arrachèrent les cheveux lorsque Charles leur demanda de débrancher presque tous les micros et les moniteurs, ne surent y faire. Le son fut relégué aux oubliettes; on n'entendit ni du piano que Charles joue d'ailleurs admirablement bien, ni des choristes, ni des cuivres et pour clore ce beau gâchis, les micros se mirent à bourdonner. Dès l'introduction du spectacle avec le Ray Charles Orchestra, on eut nettement l'impression que le son frêle et éloigné venait non pas de Montréal mais de la Baie-James. Lorsque Charles partit les accords de sa première chanson, tout sembla sur le point de se régler. Les cuivres manquaient encore de

consistance et de texture mais la voix de velours du plus grand chanteur «d'âme» sut vite remplir les espaces blancs d'une technique réduite au silence. La magie s'installa pendant une bonne dizaine de chansons tandis que la voix aux mille nuances et modulations racontait de belles histoires d'amour et de jalousie. Cette voix unique qui conjuguait la vulnérabilité tout en se donnant une immense puissance d'incantation, est comme une broderie aux motifs fins et ciselés dans l'or. Le parcours des notes est imprévisible et improvisé et pourtant n'échappe jamais au contrôle du chanteur. Son souffle semble venir directement de son ventre, là où la générosité rejoint la ferveur, là où la sensibilité est comme une plaie ouverte, comme une flamme vacillante toujours prête à chavirer. L'émotion est tellement à vif, à fleur de peau, que la moindre distraction peut l'anéantir. Et c'est justement ce qui s'est produit. Interrompu dans son élan par un micro tapageur, Ray Charles perdit le fil, perdit l'émotion

et se retrouva dans le vide, presque en état de disgrâce. Le reste de la soirée fut comme une triste dégringolade. Le chanteur ne sut pas retrouver la magie, la foule dut apprendre à cuver poliment sa déception. Les adieux furent brefs et coupables, les adieux des gens qui ont hâte de se en aller et d'oublier. A onze heures sur la Place des Nations vidée par la nuit et le vent, même l'âme de Ray Charles avait décidé de filer au plus pressant.

Le festival international de jazz de Montréal se poursuit ce soir avec le Heritage Hall Jazz Band au Kiosque international. Le samedi 5 juillet Orpheus et Solstice seront au Kiosque international. Le dimanche 6 juillet, une soirée avec Chick Corea et Gary Burton à la Place des Nations. Le mardi 8 juillet, Zak, Nebu et l'Os au Kiosque international. Le mercredi 9 juillet, Maneige et Ramsey Lewis au Kiosque international et finalement le jeudi 10 juillet le Vic Vogel Big Band au Kiosque international.

Un nouveau magazine: «Post Scriptum»

par Clément Trudel

Dans les kiosques, un nouveau magazine vient de paraître: P.S. ou Post Scriptum, «mensuel d'information politique, économique, sociale et culturelle».

L'éditeur-directeur en est Jean V. Baltyan et le rédacteur en chef, Georges Vigny. Ce dernier avait été à l'origine d'un autre magazine, «Informap» qui, après sept numéros parus, pourrait ne plus poursuivre sa carrière interrompue momentanément — on n'y voyait pratiquement plus de réclame.

Dans une lettre de l'éditeur, P.S. précise son objectif: «aller au-delà de l'événementiel, rajouter à l'actualité afin de lui donner une perspective». La page frontispice est consacrée à Québec-Canada: «Les dés sont jetés», s'agissant de la période post-référendaire analysée par un ex-éditorialiste du Soleil, Gilles Boyer, qui laisse entendre que l'épistémologie pourrait bien se vérifier dorénavant dans le camp fédéral. Le Canada y est comparé à un «géant dégingandé dont l'unité est fragile». Pour

étayer cette analyse, Boyer a fait tenir une question à une dizaine de politiciens et d'hommes d'affaires; il déplore que ni M. Lévesque, ni Jacques Parizeau, ni Camille Laurin n'aient daigné répondre.

George Vigny — qui fut éditorialiste au DEVOIR jusqu'à l'été 1978 — donne comme ambition de P.S. de devenir à sa manière le Newsweek du Québec. Ce premier numéro compte 48 pages, dont une douzaine de réclame dite «nationale» et une dizaine touchant directement le monde des affaires et les politiques s'y rapportant: échanges Canada-US, taux de change, «boom» dans l'industrie de l'armement et «sogoshosha», sorte de PME à la japonaise que le Canada pourrait trouver utile d'imiter.

On trouve aussi dans ce premier numéro un long article du collaborateur Roger J. Bédard sur «L'ère post-syndicale»; l'auteur y livre en substance le contenu d'un livre à paraître à l'automne sur les manières, pour une société, de se prémunir contre

«les abus des syndicats».

Les regards que porte P.S. sur le monde se concentrent sur l'Afghanistan et la Yougoslavie, avec insistance sur la lucidité à conserver face aux soi-disant modérés du camp soviétique: d'autres «afghanistes» sont à craindre, estime Vigny, tandis que Bernard Lecomte présente quatre portraits de Yougoslaves confiants dans l'avenir.

P.S. doit publier un numéro couvrant juillet et août et paraîtra la première semaine de chaque mois qui suivra. Le tirage est de 42,000 dont une diffusion vérifiée de 20,000; le solde (22,000) se retrouvant dans les kiosques grâce aux distributeurs Eclair. Ce premier numéro ouvre

Q L'eau potable c'est important AQTE

aussi sur les arts (Jules Arbec y présente la peinture de Marguerite Potvin); sur la société, par «la chasse aux blanchons»; sur les lettres (chronique de Gilbert Grand); sur le tourisme (Kenya) et sur quelques autres points, dont «les régimes des hypertendus» et le «prête-à-porter Dior au Canada».

Le financement est «bien assuré», déclare Georges Vigny, par Cobaro Inc., et «aucun financier important ne se cache derrière pour tirer les ficelles».

Post Scriptum dit déclinier «toute responsabilité quant aux idées et opinions exprimées par les auteurs des articles publiés et par les personnes interviewées» et cite quatre sources auxquelles il s'appuie: «Le Moniteur des Affaires» (bulletin publié par Cobaro); B.I.P. (Bureau International de Presse) dont le siège est à Paris; le Service d'information au Canada et USICA (United States International Communications Agency).

LA BOÎTE À ÉCHOS

Air France en collaboration avec Tourbec organise un voyage du 12 au 22 juillet 1980 à Nice à l'occasion du Festival de jazz. Les grands noms du jazz s'associent à cette manifestation internationale: Muddy Waters, Eddie Jones, Slam Stewart, Joe Raney, Joe Williams, Jimmy Smith, Joe Kennedy, Sweets Edison, Jimmy Maxwell, Billy Mitchell, Jimmy Forrest, Al Grey et Nat Pierce. Pour tout autre renseignement, prière de communiquer avec les bureaux de Tourbec.

Pour souligner son cinquième anniversaire, le Théâtre de la Dame de Coeur présente jusqu'au 31 août, sa nouvelle création estivale La remise aux boîtes avec Robert Bouchard, Sylvie Germain et Yves Raymond. Tout le monde sait que ce n'est pas chose facile que de mettre sur pied une petite entreprise et de savoir l'organiser avec efficacité. C'est ce que les trois personnages de la pièce tentent de réaliser dans une comédie musicale burlesque. Au Domaine de la Dame de

Coeur, sortie 147 de la Transcanadienne (route 20). Les représentations ont lieu du mercredi au dimanche.

C'est sous le thème L'île en fête que seront soulignés les 15 ans de Laval. Pour l'occasion, Laval poursuivra sa démarche de mise en valeur des Lavallois et de leur ville. La Fête des Voisins aura lieu du 27 juillet au 10 août. Pendant 14 jours, la Fête nous ramènera aux sources, dans les 14 anciennes municipalités de l'île Jésus. Le 15e jour, les Lavallois se retrouveront dans ce lieu qu'ils privilégient pour les grands rassemblements: le Centre de la nature. L'honneur du premier spectacle reviendra à Jean Lapointe le 27 juillet. D'autres artistes seront de la fête dont Renée Martel, Jean-Pierre Ferland, Julie Arel et Johnny Farago.



CRÉPÉRIE - GAUFRIERIE
BRETONNE
RESTAURANT

LA BOLÉE

98 sortes de crêpes différentes disponibles au froment ou au sarrasin
Variété d'omelettes, salades, poissons
Gaufres de Pont-Aven (40 sortes)
«Grand Galop»
le succulent steak de cheval
table d'hôte à partir de \$7.25
repas d'affaires du lundi au vendredi midi à partir de \$2.50

En venant à la Bolée, vous attrapez la gaufromanie!
Recommandé par Gault-Millau
925 est, Laurier (metro Laurier) 274-9179
Cartes de crédit acceptées

Quand Hauris Lalancette laboure sa terre, il laboure aussi son pays

Gens d'Abitibi
le dernier film de Pierre Perrault



une production de l'Office national du film

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

Ouimetoscope

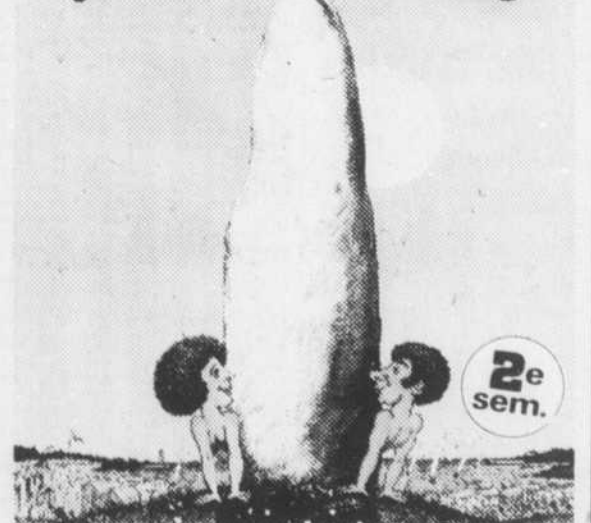
1204 EST SAINT-CATHERINE 19h00 et 21h00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

LES CINÉMAS FRANCE FILM

3 FEMMES EN LIBERTÉ SUR LA CÔTE D'AZUR
ÇA FAIT TOUTE UNE COMÉDIE DE VACANCES

BERNADETTE LAFONT
BERNARD MENEZ MICHEL AUMONT 14 ANS

La Frisée aux Lardons



UN FILM DE ALAIN JASPARD
12:15 - 14:05 - 15:55 desjardins 1
17:45 - 19:35 - 21:25 BASILAIRE 1 288-3141

LOUISE PORTAL dans
CORDELIA
un film de JEAN BEAUDIN
une production de L'Office national du film du Canada
3e sem.
st-denis 3 12:20 - 14:30 - 16:40 - 18:50 - 21:00 1590 RUE ST-DENIS 645-3222

La mort n'est pas fou.
Il est bien plus cruel de ne pas pouvoir mourir.

NOSFERATU

KLAUS KINSKI ISABELLE ADIANI



WERNER HERZOG BRUNO GANZ JACQUES DUFFLON
VERSION ORIGINALE ALLI-MANNO SOUS TITRES FRANÇAIS
13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:00 desjardins 2
BASILAIRE 1 788-3141

DAVID LEAN
avec GEORGINA CHAPLIN
JULIE LIPSTE
DYAN SHARP
sem. 1 de la 2e s.
12:45 - 16:20 - 19:55 desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

DOCTEUR JIVAGO

«Le chef-d'œuvre du rire.»
«Le génie à l'état pur.» FRANCE SOIR POUR TOUS
FIGARO LITTÉRAIRE UN FILM DE JACQUES TATI
PlayTime
Oscar du meilleur film étranger
MON ONCLE
Sem.: 7:25
Dim.: 7:25
Dim.: 3:10 - 7:25
PLAYTIME
Sem.: 9:30 - 5:15
Sam.: 9:30 - 5:15
Dim.: 1:00 - 5:15
JACQUES TATI
35 MILTON 842-6053
(Angle Sherbrooke & St-Laurent)

L'ÉVÉNEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK!
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES POUR TOUS
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
Molière
MOLIERE Sem.: 7:00 - 7:00 Dim.: 2:00 - 7:00
OLYSEE 2

«Une oeuvre pleine de subtilités, profondément poétique et parfaitement maîtrisée.»
—Luc Perreault (LA PRESSE)
Federico Fellini
LE DÉCLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
un film de FASSBINDER
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN
Cinéma 7art
722-0302
3180 rue BELANGER
MARIAGE Sem.: 7:15 - 9:30 Dim.: 3:30 - 7:15

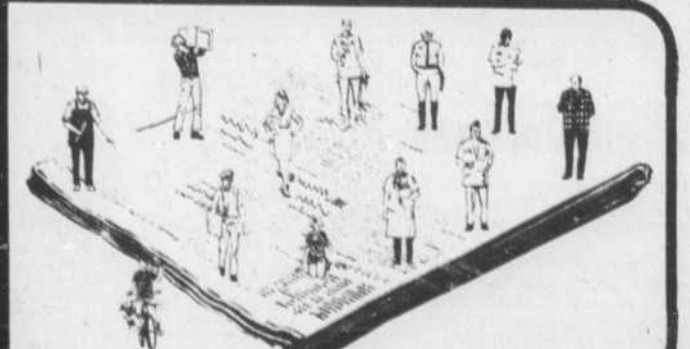
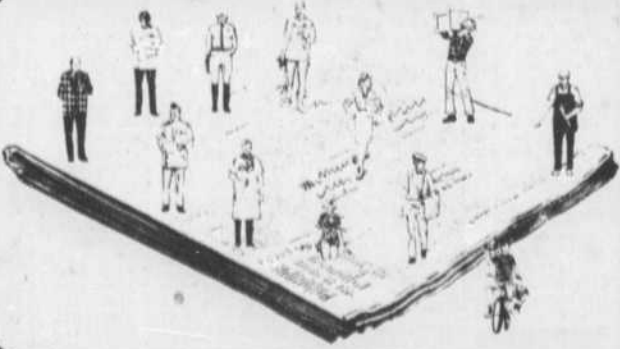
OFFREZ-VOUS LE DEVOIR

Chaque matin

Renseignements

Service du tirage

844-3361



Les banques restent muettes

Le taux d'escompte recule légèrement

OTTAWA (CP) — La Banque du Canada a encore une fois légèrement abaissé son taux d'escompte hier, qui est passé de 10,63% à 10,49%, tandis que le taux préférentiel des banques à charte demeure à 13,25%.

La légère diminution du taux d'escompte annoncée hier s'inscrit dans une graduelle diminution amorcée il y a trois mois.

Les banques à charte emboîtent habituellement le pas

à la Banque du Canada lorsque cette dernière annonce une baisse de son taux d'escompte, mais depuis le dernier trimestre, les institutions financières canadiennes dérogent à cette règle.

Depuis que le taux d'escompte a atteint son sommet de 16,2% en avril, il a baissé de 5,71% tandis que le taux préférentiel des banques n'a diminué que de 4,24%.

Pour certains emprunts aux banques, des consommateurs

doivent payer des taux d'intérêt allant jusqu'à 15,75%.

La baisse du taux d'escompte annoncée d'hier résulte du rendement moyen des bons du trésor à 91 jours adjugés aux enchères chaque jeudi pour aider au financement des opérations gouvernementales.

Cette semaine, le rendement moyen des bons du Trésor à 91 jours, émis pour une somme globale de \$685 millions, a été de 10,24%, en com-

paraison de 10,38% la semaine précédente. Le taux d'escompte est calculé à un quart de un pour cent au-dessus de ce rendement moyen.

Le taux d'escompte annoncé hier est le moins élevé depuis le mois d'octobre 1978, alors qu'il se chiffrait par 10,25%.

C'est l'automne dernier que le taux d'escompte de la Banque du Canada a commencé à grimper d'une façon régulière, atteignant son sommet

de 16,2% en avril. Depuis cette date, le taux d'escompte a diminué progressivement, connaissant deux plateaux.

Les banques à charte ont été plus lentes à inscrire leur taux préférentiel en baisse, mais les analystes sont unanimes à prédire de nouvelles baisses du taux d'escompte et du taux préférentiel.

Le principal conseiller économique de la Banque de Nouvelle-Écosse, M. Forrest Rogers, estime que les taux vont continuer de baisser, bien qu'il lui soit difficile de préciser quand ils le feront, et de combien.

Le taux préférentiel, estime-t-il, pourrait fléchir à près de 11,25% mais celui qui s'applique aux prêts à la consommation ne tombera pas à ce niveau.

Les taux d'intérêt hypothécaire évoluent actuellement entre 13% et 13,5%, selon les circonstances. Il pourrait diminuer légèrement avant la fin de l'année, estime encore M. Rogers.

Malgré la perspective d'une baisse des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année, bon nombre de personnes s'empressent d'acheter des maisons dès maintenant et de contracter des prêts à la consommation, souligne M. Rogers.

Pour certaines personnes, explique-t-il, les taux actuels ne paraissent pas prohibitifs, compte tenu des sommets qu'ils avaient atteint au printemps. Les gens commencent également à s'accommoder de l'inflation et s'attendent à une nouvelle escalade des taux, ce qui expliquerait qu'ils achètent dès maintenant.

De l'avis de M. Rogers, c'est la fermeté du dollar canadien sur les marchés monétaires nord-américains qui a permis à la Banque du Canada de réduire une fois de plus son taux d'escompte.

Les investisseurs qui placent leur argent dans la prospection du gaz et du pétrole au Canada réaffirment la devise canadienne, libérant ainsi la banque centrale de la nécessité d'entretenir un taux d'intérêt supérieur à celui des États-Unis pour attirer les investisseurs.

D'autre part, les taux d'intérêt élevés ont un effet négatif sur les exportations, déjà en baisse par suite de la récession aux États-Unis.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



Raymond André Garneau



Réjean Gagné



Pierre H. Lessard

Monsieur André Garneau, O.C., président du conseil et chef de la direction de la Banque d'Épargne, annonce les nominations suivantes:

Monsieur Raymond Garneau, élu administrateur et nommé au comité exécutif, ainsi que vice-président du conseil.

Monsieur Réjean Gagné, élu administrateur et nommé au comité exécutif.

Monsieur Pierre H. Lessard nommé au comité exécutif.

Monsieur Marcil annonce en même temps qu'en conformité avec son entente originale avec la Banque, il a l'intention de terminer son mandat comme président du conseil à l'assemblée annuelle au mois de janvier prochain et comme chef de la direction au mois de novembre, soit à la fin de l'exercice financier courant.

Le dollar canadien clôture à 87.31¢

OTTAWA (CP) — Le gouvernement canadien a profité de la remontée du dollar au cours du mois de juin pour rembourser les derniers \$300 millions US de la somme de \$600 millions qu'il avait empruntée en avril pour soutenir le dollar canadien.

Le ministère des Finances, qui a annoncé hier la dernière tranche de ce remboursement, a rappelé que cet emprunt contracté en avril auprès des banques à charte canadiennes, avait servi à acheter des dollars canadiens au moment où la demande fléchissait, contribuant ainsi à soutenir la valeur de la devise canadienne.

Au mois de juin, le gouvernement n'a pas eu à se porter à la défense de la monnaie canadienne, qui s'est maintenu, comme en mai d'ailleurs, au-dessus de 86 cents US. Le dollar clôturait mercredi à 87,49 sur le marché des changes, et à 87,31 hier, en légère baisse.

Dans son rapport mensuel sur les réserves officielles de liquidités internationa-

les, le ministère des Finances fait état d'une augmentation de \$85,6 millions par rapport à mai. Les réserves se chiffrent donc maintenant par \$4,3 milliards.

Les réserves de dollars américains, de loin la monnaie la plus importante dans ce fonds, se chiffraient par \$2,13 milliards en juin, une augmentation de \$69,7 millions par rapport au mois précédent.

Dans les milieux financiers, on s'explique la hausse du dollar canadien par les «bonnes nouvelles» pétrolières confirmant les ressources du puits Hibernia 0-35, au large de Terre-Neuve. Des données publiées sur ce puits au début de la semaine parlaient d'un rendement quotidien de 2,353 barils de pétrole et de 1,5 million de pieds cubes de gaz.

L'augmentation des réserves de monnaie américaine provient de la vente de 152,600 onces d'or au prix moyen de \$591,74 US l'once, pour un total de \$90,2 millions US, ou \$104 millions monnaie canadienne.

Ces ventes d'or faisaient partie d'un projet annoncé par le gouvernement conservateur, qui était prêt à vendre jusqu'à un million d'onces du précieux métal.

Au 30 juin, les réserves d'or du gouvernement se chiffraient par 21,31 millions d'onces du métal jaune, en comparaison de 21,78 millions d'onces en décembre.

Après l'argent US, les réserves d'or représentent donc la plus importante valeur des réserves canadiennes, avec au 30 juin une valeur de \$987,8 millions US ou \$1,13 milliard en argent canadien.

Les autres changements inscrits aux réserves comprennent une augmentation de \$21,3 millions des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, droits qui se chiffrent maintenant par \$779,3 millions US.

Les autres monnaies étrangères, le plus petit poste aux réserves, ne représentaient que \$20 millions US au mois de juin, une augmentation de \$1,8 million par rapport au mois précédent.

L'électricité du Labrador risque de coûter très cher à Terre-Neuve

par Gilles Provost

Pendant que les négociations piétinent toujours entre Québec et Terre-Neuve sur l'aménagement hydroélectrique du Labrador, le dossier s'est enrichi hier d'une pièce majeure lorsque la Lower Churchill Development Corporation (LCDC) a recommandé la construction immédiate d'une petite centrale de 620 mégawatts sur le fleuve Churchill (chute du Rat Musqué) pour alimenter l'île de Terre-Neuve par câble sous-marin. Il en coûterait quelque \$3,2 milliards pour améliorer l'autonomie de la province de cette façon.

Le rapport de la LCDC publié hier à Ottawa et à Saint-Jean ne cache pas, cependant, qu'il serait beaucoup plus économique de mettre en

valeur d'un seul coup les 1700 mégawatts disponibles à Gulf Island. Malheureusement, comme la province de Terre-Neuve ne peut absorber seule une si grande quantité d'énergie, il faudrait trouver ailleurs un «gros client» capable de garantir l'achat ferme de cette électricité pendant de nombreuses années.

Cela semble donc confirmer la position de force du Québec qui n'a jamais caché son intérêt pour l'énergie du cours inférieur du fleuve Churchill ou des autres rivières du Labrador. Pour l'instant, toutefois, Terre-Neuve exige que soit renégocié le contrat de l'énergie des chutes Churchill, dont elle trouve le prix trop bas, avant de conclure une nouvelle entente avec l'Hydro-Québec.

Le résumé du rapport qui a été diffusé hier montre d'ail-

leurs que même le projet restreint dont on propose la construction prochaine ne pourrait pas se réaliser sans l'appui financier du gouvernement fédéral. En effet, les achats prévus par la Newfoundland and Labrador Hydro ne permettraient pas, à eux seuls, de justifier économiquement cette construction.

Et même ainsi, le coût de l'électricité produite à la chute du Rat Musqué demeurerait très onéreuse, avec un coût de production de l'ordre de \$8,50 les 100kWh. C'est aussi cher que si on produisait cette électricité avec du pétrole à \$51 le baril!

Par comparaison, le prix moyen de l'électricité de la Baie James devrait être voisin de \$2 pour la même quantité d'électricité et il est à peine de

\$0,30 pour l'électricité des chutes Churchill que l'Hydro-Québec achète déjà à Terre-Neuve en vertu du contrat à long terme tant contesté.

Si Terre-Neuve pouvait trouver un gros client capable de garantir l'achat des 1700 mégawatts disponibles à Gulf Island, on aurait alors un projet beaucoup plus rentable, le coût moyen de l'électricité baisserait alors à \$6 les 100 kWh. Cela devient concurrentiel avec l'électricité qu'on fabriquerait avec du pétrole coûtant \$36 le baril, un prix qui sera bientôt dépassé.

En outre, l'achat garanti de toute la production excédentaire de Gulf Island par l'Hydro-Québec ou par un autre «gros client» mythique assurerait au départ la rentabilité du projet et aplanirait tous les problèmes de financement. Ottawa n'aurait plus à intervenir.

Dans ce contexte, il est bien naturel que le rapport de la LCDC insiste autant sur le «caractère souhaitable des ventes supplémentaires d'énergie afin de tirer parti de la différence favorable du coût unitaire de ce projet global par rapport à celui, plus limité, de la chute du Rat Musqué».

Pour des raisons politiques évidentes, le LCDC propose quand même aux gouvernements de Terre-Neuve et du Canada de se lancer conjointement dans un projet plus limité et moins rentable qui éviterait d'acculer le gouvernement de Terre-Neuve à négocier avec le Québec.

Pour sa part, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a souligné que la décision finale devrait être prise «dans le contexte de la politique énergétique nationale et de notre volonté d'indépendance énergétique nationale». Il a aussi ajouté qu'aucune décision précipitée ne sera prise en la matière et qu'il s'écoulera certainement plusieurs mois avant qu'on ne réponde à la proposition mise de l'avant dans le rapport de la Lower Churchill Development Corporation.

En clair, cela veut dire qu'Ottawa ne veut pas froisser la susceptibilité de Terre-Neuve mais qu'il espère qu'une entente avec le Québec rendra possible la mise en valeur du site de Gulf Island, au bénéfice des deux provinces.

Baisse du chômage US

WASHINGTON (Reuter) — Le chômage a été légèrement en régression au mois de juin, aux États-Unis pour n'atteindre que 7,7% de la population active, contre 7,8% le mois précédent, a annoncé, hier, le département du Travail.

Mais le nombre de travailleurs cherchant un emploi continue de croître au fur et à mesure que la main d'œuvre globale elle-même s'accroît, constate le ministère dans son rapport mensuel. Le nombre total des Américains ayant un emploi a atteint 96,5 millions, soit 1,4 millions de moins depuis le mois de février.

Le ministère précise que le pourcentage des chômeurs a été de 6,7% de la population active chez les hommes, de 6,5% chez les femmes et de 18,5% chez les adolescents.

Québecor ferait l'achat de cinq hebdomas régionaux

HAUTERIVE (PC) — Le groupe de presse de Pierre Péladeau, Québecor, s'apprêterait à mettre la main sur des hebdomas de la Côte Nord et de la Côte Sud.

Les hebdomadaires de Paul Brisson, *Plein Jour* et *Le Nord Est*, et ceux de Jean-Paul Cloutier, *le Peuple-Courrier* de Montmagny, *le Peuple-Tribune* de Lévis et *le Peuple de Lotbinière*, seraient en effet à vendre.

Pourtant réputées très lucratives, ces petites entreprises de presse n'auraient pas trouvé preneur, et des rumeurs et nombreux témoignages veulent que leurs propriétaires s'en départissent en faveur de Québecor.

Un porte-parole de Québecor, M. Pierre Gauveau, refusait tard mercredi soir de confirmer ou d'infirmer la nouvelle.

Tant du côté des hebdomadaires et de Jean-Paul Cloutier que de ceux de Paul Brisson, on croit que ceux-ci seraient transformés en journaux de fin de semaine.

Une déclaration récente de M. Cloutier faite en ce sens il y a une quinzaine de jours devant le Cercle de presse de Montmagny, fonde cette autre rumeur.

A Sept-Îles, M. Geoffrey Frenette, associé de M. Brisson, a déclaré à ce sujet: «Vous saurez aujourd'hui ce qu'il advient de tout cela».

NOUVEAU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN COMMUNICATIONS

L'Université du Québec à Montréal est heureuse d'annoncer l'ouverture, en septembre 80, d'un programme de MAÎTRISE EN COMMUNICATION (M.A.).

Ce programme vise à former des spécialistes aptes à travailler dans l'évaluation des systèmes de communication en fonction du développement socio-culturel et dans l'expérimentation de nouvelles utilisations de média.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Être détenteur d'un baccalauréat en Communication ou dans une autre discipline équivalente.
- Le candidat qui n'est pas détenteur d'un diplôme de premier cycle ou son équivalent, pourra être admis en vertu de ses connaissances et de son expérience professionnelle en communication.
- Avoir été sélectionné par le comité de maîtrise sur la présentation d'un projet de recherche/production relié aux activités d'une équipe de recherche organisée du département.

Toute demande d'admission doit être adressée avant le 1er août 1980 à:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements:
Jean-Paul Lafrance
Directeur du programme
Département des Communications
Tél.: (514) 282-4151

Université du Québec à Montréal

À la boutique Adam: offre spéciale du manufacturier sur les vêtements signés

Jean-Paul Germain

La boutique Adam fait à sa clientèle une offre difficile à refuser: la collection été de Jean-Paul Germain à prix très intéressants. Cette marchandise n'a jamais été offerte chez Eaton. Profitez donc de cette offre sur les complets, les vestons sport et les pantalons habillés Jean-Paul Germain. De par leurs textures, leurs tissus et leurs couleurs, ces vêtements distinguent l'homme qui les porte. Venez les voir à la boutique Adam, Eaton Centre-Ville, (2e étage). (529)

Achat en personne seulement

	Prix Eaton
Complet deux pièces	180.00 l'ens.
Veston sport	145.00 ch.
Pantalon habillé	60.00 ch.

EATON

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

AIDES DOMESTIQUES

URGENT, cherche travail comme gouvernante, enseignant l'anglais chez vous, en échange de la pension et d'un peu d'argent. Téléphonez-moi Burlington 862-7620 8-7-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: commodes et fabriquons. Vaste choix: vendons, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CAUSE DÉPART. Vendons meubles décapés, commodes et tables. 842-0617. 9-7-80

LIQUIDATION d'appartement — Westmount. Mobilier chambre à coucher Provincial Français, lit "King Size", table de travail style Jacobin chêne, Pupitre dessus en cuir, mobilier salle à manger style 1930, causeuse, lampes, table à café dessus marbre, porcelaines, etc. 220 rue Olivier, app. 402, une rue ouest de Greene Avenue, de 10h à 6h P.M. 5-7-80

MOBILIER CHAMBRE à coucher, style: époque médiévale, \$3,500. 430-2198. 5-7-80

ANIMAUX À VENDRE

BELLE JUMENT "Thoroubred" de 5 ans, 15,3 mail, bon potentiel, selle anglaise. 1-819-229-3559. 7-7-80

ANTIQUITES À VENDRE

ANTIQUITES de toutes sortes, armoires en pin, coffres, belles pièces. 583-6236. Peut rejoindre 7 jrs par semaine. 7-7-80

TABLE QUÉBÉCOISE à abattants et ensemble de 5 chaises dont 1 berçaise, milieu 19e siècle, sacrifierais à \$850. 769-0189. 7-7-80

APPARTEMENTS À LOUER

VIEUX-MONTREAL

Cours Le Royer, appartement de luxe, 1.000 p.c., foyer, poutres.

288-7378

844-3884

5-7-80

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-EST, 2½ et 3½, meublés, propres et tranquilles. 282-1779. 14-7-80

AHUNTSIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2½, \$170 3½, \$195 - 4½, \$245. Chauffés, eau chaude, équipés. 388-2626. 15-7-80

ADJACENT OUTREMONT, bel appartement, édifice de prestige 3½, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Cuisine/réfrigérateur fournis. Demi sous-sol. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

C.D.N. adjacents Ste-Justine, demi sous-sol, 2½, clair et ensoleillé, jardin, entièrement rénové et cuisine équipée. Libre immédiatement. \$200. tout frais payés. 282-3985 ou 342-3795. 7-7-80

N.D.G. 2-5½, chauffés, eau chaude fournie, libre immédiatement. \$260. par mois. Infr. après 11 h A.M. 487-7745. 7-7-80

RIDGEWOOD, 3½, luxueux, peinturé, avec patio. Sous-location. 738-7860. 7-7-80

BRIDGE

Où donc sont les honneurs adverses?

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord

Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♦ 8 6
♦ 7 5
♦ A D 2
♦ A 10 4 3

OUEST
♦ R 10 5 2
♦ 4 2
♦ V 7
♦ R D V 6

EST
♦ V 7 3
♦ D V 8 6
♦ 10 8 5 4
♦ 2

SUD
♦ A D 4
♦ 10 3
♦ R 9 6 3
♦ 9 8 7 5

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
1 passe 1SA passe
2SA passe 3SA fin

L'entame: le 5 de Pique par Ouest.

Une foule de mains de bridge, même pour le joueur moyen, se comptent assez facilement, ce qui veut dire que pendant le cours du jeu, souvent au moment le plus difficile, le joueur observateur peut reconstituer le nombre de cartes que possèdent les adversaires dans chacune des couleurs. Et cette mathématique lui donne le contrat projeté.

Nord possédait bien 17 points; tout de même à cause du doubleton en cœur que sa main contenait, il ouvrit les enchères par 1 trèfle au lieu de 1 sans-atout. Et quand Sud, niant la possession d'une majeure de 4 cartes, répondit 1 sans-atout, Nord répliqua 2 sans-atout annonçant une main maximum. Sud révisant la force de sa main déclara la manche en sans-atout. Ouest entama du 5 de pique: c'était la quatrième carte d'une lon-

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 3½ chauffé, \$185, par mois plus taxe d'eau. 610 Champagneur, concierge. 7-7-80

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

PARIS, 20 min. centre par RER, maison individuelle meublée avec grand jardin, 3 chambres, salon, salle à manger, foyer, cuisine entièrement rénovée et équipée. Libre 1er sept. 3000F par mois + charges. 282-3985 ou 342-3795. 7-7-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

N.D.G. angle Walkley et Sherbrooke (près de Cavendish), \$90, chacun. Appelez Diane à 870-5262 (de 8 h à 4 h). 488-8224 (fin de semaine). 7-7-80

ARTICLES À VENDRE

CINE BEAULIEU Super 8, 4008 ZM-2, remise à neuf. Prix à discuter. Benoit. 667-3691. 5-7-80

À VENDRE, RIDEAUX de salon et de chambre, tentures. Rampe d'escalier, table suspendue et miroir en fer forgé. 279-0538. 7-7-80

AUTOS/MOTOS

MOTO CROSS, CAN-AM 250, flamboyant, can am millage, bas prix. 932-5008. 10-7-80

BATEAUX À VENDRE

VOILIER North American 23 pi., équipé pour croisière, en parfaite condition. Moteur électrique 9.9 Evinrude. \$81-0194. 10-7-80

VOILIER 20 pieds en fibre de verre, fabriqué en Angleterre. Équipé pour la croisière, couché 4. Moteur Evinrude 6 forces. Prix intéressant pour vente rapide. 677-3473. 7-7-80

BUREAUX À LOUER

BUREAU OU BOUTIQUE artistiquement rénové. Vieux-Montreal, Galerie Place d'Armes, 12 x 32 environ. Vitrine coloniale. Mur de briques. Poutres de bois, etc. Autre espace 25 x 40. 844-4427. 5-7-80

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, 2 foyers, 2 salles de bain, boiserie de chêne, condition parfaite, stationnement, idéal pour avocats, médecins, professionnels, superficie: 3200 p.c. Au choix sous-sol, possibilité de bureau, 2500 p.c. FAUT VOIR ABSOLUMENT, 255-5533, de 9 h à 17 h sur semaine. 9-7-80

CHALET À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux bungalows, cheminée pierres, meubles Thibault Saison, semaine, week-end, (+ location d'éte, piscine chauffée). Dépliants: 255-6825, (819) 326-5836. 14-7-80

CHALET À VENDRE

ST-DONAT (LAC OUAREAU) 600 pieds de rivage sur le lac (120,000 p.c.), 2 chalets: grand chalet 3 chambres, vivoir, salle familiale, cuisine et foyer naturel. Petit chalet: 3 chambres, vivoir, cuisine et foyer naturel. Vendus au complet ou séparément (2 chalets + un terrain de 200 x 200). Laurette Simard 738-8575, IMM TREMBLAY 735-5588. 05-07-80

MATHÉMATIQUES

courses de recyclage, de et de rattrapage, niveau primaire, secondaire, collégial, universitaire. Téléphonez 271-2141. 4-8-80

CONDOMINIUM

À VENDRE

Près de métro Sherbrooke, très bel appartement, 2 chambres à coucher, disponible immédiatement.

3444 St-Hubert
849-9864 ou 656-3340

Heures de visites de
12 h à 16 h ou
sur rendez-vous.

12-7-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisine, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrages soignés et garantis avec spécialités à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

PEINTURE intérieure/extérieure, décapage meubles et boiserie, estimation gratuite. 388-8879 ou 381-8461. 8-7-80

FERMES À VENDRE

À ST-MARC SUR RICHELIEU, 18 milles du tunnel Lafontaine, ferme 45 arpents, écurie en parfaite condition pour 10 chevaux, garage 2 étages, remise à équipements, remise à jardin, tracteur, maison 6 pièces entièrement rénovée, chauff. électrique et lave-vaisselle, \$95,000. 584-2522. 7-7-80

NOUS ACCEPTONS

master charge

PAR

TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR

TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER

LOGEMENTS DEMANDÉS

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

À LOUER ESPACES À BUREAUX VILLE D'ANJOU

En tout: 4,576 pi²

Pour une plus grande flexibilité: Répartitions et divisions sont laissées à votre choix.

Localisation:

- 5,800, Boul. Hippolyte Lafontaine (coin Pierre Corneille)
- à proximité de: centre industriel St-Léonard Anjou, Place Versailles, Galeries d'Anjou station de métro Radisson, rue Sherbrooke, autoroutes, Boul. Métropolitain etc...

Caractéristiques:

- édifice neuf, béton, insonorisé et climatisé
- fenêtres teintées: 42% des murs extérieurs
- stationnement disponible aux environs
- salles de conférences disponibles

Pour location ou informations:

M. O. B. Rousseau

(514) 871-9424

ou sans frais:

1-800-361-5300

du lundi au vendredi

de 9:00 à 17:00

5-7-80

CHALET À VENDRE

ENDROIT ISOLÉ, lac Simon, Conception, bord de l'eau, bateau, moteur 50 forces, tout meublé. 521-2743. 5-7-80

COMMERCE À VENDRE

Cause départ, vend boutique de mode (importations). Site touristique, centre d'achats dans les Laurentides, \$30,000, bail éché le 28 fév. 1984. Libre et clair de toutes dettes. 1-514-227-5801 (10:30 h à 17:30 h). 7-7-80

COMMERCE À VENDRE

À VENDRE, emplacement commercial entièrement rénové, (à compléter pour décoration au goût), actuellement salle d'ententeurs. À 30 minutes de Montréal, 2 minutes de l'autoroute 20, bien situé pour tout autre genre de commerce. Rens. 843-5477. 5-7-80

SITE TOURISTIQUE au bord d'un lac avec bar, salon, terrasse, suite: 225 personnes, épicerie, résidences, camping: 100 emplacements, buanderie et chambres de bain, centre canotage, ski de fond et moto-neige. 10 acres de terrain. Construction de 2 ans. Téléphone: 819-785-4131. 28-7-80

HÔTEL À VENDRE — licencié — 12 chambres + bureau, dans une ville minière du Nord-ouest Québécois, chasse et pêche à proximité — propriétaire à sa retraite — pas d'agents s.v.p. — appelez 819-759-3387. 7-7-80

Pâtisserie dans ville de banlieue Rive-Sud, terrasse avec parasols, importations, charcuterie, équipement de qualité. Possibilité boucherie, trois chambres froides, occasion unique. Gérard Moreau 651-9381 — 656-1934 DESROSIERS COURTIER 5-7-80

COURS

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux-Montreal. 842-6957. J.N.O.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANGLAIS. La Méthode Sandwich. Tous les niveaux. 845-9608. 7-7-80

MATHÉMATIQUES: cours de recyclage, de et de rattrapage, niveau primaire, secondaire, collégial, universitaire. Téléphonez 271-2141. 4-8-80

CONDOMINIUM

À VENDRE

Près de métro Sherbrooke, très bel appartement, 2 chambres à coucher, disponible immédiatement.

3444 St-Hubert
849-9864 ou 656-3340

Heures de visites de
12 h à 16 h ou
sur rendez-vous.

12-7-80

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisine, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrages soignés et garantis avec spécialités à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

PEINTURE intérieure/extérieure, décapage meubles et boiserie, estimation gratuite. 388-8879 ou 381-8461. 8-7-80

FERMES À VENDRE

À ST-MARC SUR RICHELIEU, 18 milles du tunnel Lafontaine, ferme 45 arpents, écurie en parfaite condition pour 10 chevaux, garage 2 étages, remise à équipements, remise à jardin, tracteur, maison 6 pièces entièrement rénovée, chauff. électrique et lave-vaisselle, \$95,000. 584-2522. 7-7-80

DIVERS/SERVICES

Dactylographie et correction de textes de tous genres (à domicile). 844-8216 ou 845-0675. 8-7-80

TRAITEUR

Chez la Mère Justine Enr.

Nous offrons un service professionnel, complet et personnalisé pour réceptions privées et d'affaires.

849-6830

7-7-80

DEMOLITION hangars, rapide et efficace, détruisez vos niques à feu. 523-6133-462-2995. 7-7-80

GARDERIES

Garderies enfants à la semaine. Outremont. 273-5925. 7-7-80

CHERCHONS GARDIENNE pour enfant de 2½ ans, demandant beaucoup d'attention, le soir et les fins de semaine. L'enfant serait gardée à son propre domicile au 4537 rue Marquette, Mt. Téléphonez au 522-3319. 11-7-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO d'appartement "Lesage" (moderne, tech) 1 an d'usage occasionnel, \$1,650. (valeur \$2,400. + tax). Cause: départ. Occasion exceptionnelle: piano neuf pour 66% du prix. 737-1532, particulier. 7-7-80

LOGEMENTS À LOUER

N.-D.-G., Oxford, haut de duplex, 7½, chauffé, eau chaude, 1½ salle de bain, cuisine, réfrigérateur, 220, libre 1er août, \$500. Appelez sur semaine de 18 h à 21 h: 488-0691. 7-7-80

CARTIERVILLE, haut de duplex, grand 5½, \$300, chauffé, en face d'un parc, près autobus et train C.N. 1er octobre. 337-4063. 3-7-80

C.D.N. — Snowdon, 5300 Trans-Island, bas duplex, 7 pièces, chauffé, frais petit, garage, \$530. 489-0263. 7-7-80

ST-DENIS, rez-de-chaussée, grand 8 pièces, impeccable, boiserie et planchers de chêne, une rue du métro Jarry. Idéal pour professionnel résident. Garage disponible. 731-4403. 7-7-80

BOURDONNIERE-ONTARIO, 3½ pièces, reconditionné à neuf, 3e étage, salle de lavage, planchers marquetrie, chauff. électrique, \$145. 526-8602. 7-7-80

VIEUX LONGUEUIL, haut de duplex à sous-louer, 7½ pièces, chauffé, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de lavage, galerie. Références. Libre mi-août. 651-1688. 7-7-80

CLARK-BEAUBIEN, 2ième, non-chauffé, 5½, immédiatement, \$200. 486-2008. 8-7-80

ST-MICHEL, triplex luxueux 3 pièces, cuisinière, réfrigérateur, tapis. Sur semaine 722-6166. 7-7-80

ST-DENIS, rez-de-chaussée, grand 8 pièces impeccable, boiserie planchers chêne, chauffé, près métro Jarry. Idéal pour professionnel. \$750. Garage disponible. 731-4403. 7-7-80

MARQUETTE 6692, 7 pièces rénovées, cuisine et salle à manger modernes, chauffage électrique. Téléphone: 761-8439, 272-0351. 7-7-80

OUTREMONT, haut de duplex, 6½, 567 Outremont, \$550, chauffé plus eau chaude, 1er août. 843-7024 ou 277-5017. 7-7-80

CÔTE-DES-NEIGES, adjacent Outremont, 5½, haut de duplex, chauffé, équipé, à 2 pas des autobus et commerces, libre immédiatement, jour: 282-9551 extension 2763, soir: 738-4906. 7-7-80

OUTREMONT, coquet petit 4½ pour le 1er août. Secteur Laurier et Querbes. \$230 par mois; chauffé, équipé. Références requises, appelez Michèle 343-6398 jour seulement ou 274-6155. 7-7-80

LOGEMENT À PARTAGER

8½, coin St-Denis et Jean-Talon, 277-8092 ou 435-0277. 8-7-80

LOGEMENT ayant 4 chambres à coucher, pour 4 adultes, chauffé ou non, quartier résidentiel. 387-3559. 7-7-80

MAISONS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 6½, sous-sol fini, tapis mur à mur, libre immédiatement. Tél.: 747-6253. 7-7-80

KITTERY POINT — Maine. Maison de campagne attrayante, pouvant accommoder 4 personnes, située près de la mer. Vaste terrain entouré de bois, baignade privée. Quelques minutes d'Oranquit, York, Portsmouth, Hampton Beach. Disponible mois d'août. \$350, par semaine, \$1,300, par mois. Appelez Frank 1-207-439-0780. 8-7-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 1-8-80

MAISONS À PARTAGER

Grande maison à partager, bord de la rivière Richelieu, personne seule. Téléphonez à 467-2170 samedi et dimanche seulement. 5-7-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE \$12,000. Sténodactylo bilingue, connaissance de comptabilité, pour une importante maison de gestion d'immeubles dans Ville St-Laurent. Faire parvenir curriculum vitae à: 365, Côte Vertu, app. 3, Ville St-Laurent, Qué. H4N 1E5. 336-6664. 7-7-80

INFIRMIER(E) auxiliaire résident pour soins privés à domicile. Et tâches ménagères. Travail à Montréal. Frais virés 1-229-5444. 7-7-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000. 1ère, 2ième, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT,

Québec veut une enquête sur la boxe

La famille décide de laisser mourir Cleveland Denny



Jimmy Connors tente d'atteindre un coup frappé par Roscoe Tanner, sur le court central de Wimbledon hier. Connors, tout ébouriffé par les difficultés qu'il a eues à éliminer son adversaire, l'a emporté 1-6, 6-2, 4-6, 6-2, 6-2, atteignant ainsi les demi-finales du prestigieux tournoi. (Photolaser AP)

Borg et Evert passent en finale à Wimbledon

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Bjorn Borg disputera, samedi, sa cinquième finale du tournoi de Wimbledon où il cherchera à remporter le titre du simple messieurs pour la cinquième fois d'affilée.

Le Suédois de 23 ans, dont la facilité est de plus en plus impressionnante au fil des jours, s'est aisément qualifié hier en battant l'Américain Brian Gottfried en 4 manches: 6/2, 4/6, 6/2, 6/0. Il aurait même pu triompher de son adversaire encore plus facilement, s'il n'avait pas curieusement laissé échapper le deuxième set en commettant quatre erreurs dans le 10^{ème} jeu, dont deux doubles fautes au service.

En dépit, de ce petit incident de parcours, Borg a, une nouvelle fois, fait étalage de ses énormes possibilités, qui font de lui le grand favori de la finale. Il avait pourtant en face de lui un joueur qui n'avait pas perdu un seul set depuis le début du tournoi. Mais Gottfried, malgré sa forme étonnante actuellement et ses indéniables qualités d'attaquant, n'a pu résister que pendant deux sets à son adver-

saire. Ensuite, son jeu s'est trouvé complètement désagréé par la puissance du Suédois.

Borg ne connaît son rival en finale qu'aujourd'hui au terme de la deuxième demi-finale qui opposera les deux meilleurs joueurs américains: John McEnroe, favori numéro deux du tournoi, et Jimmy Connors, numéro trois des têtes de série, dans un match entre deux gauchers s'annonçant passionnant.

Alors que McEnroe s'était qualifié la veille aux dépens de son compatriote Peter Fleming, Connors a arraché sa qualification pour les demi-finales jeudi en cinq sets: 1/6, 6/2, 4/6, 6/2, 6/2, contre un autre Américain, Roscoe Tanner (numéro 5), l'admirable finaliste de l'an dernier qui avait poussé Borg aux cinq sets.

Cette fois encore, Tanner, gaucher lui aussi, est allé jusqu'à cinq sets pour perdre. Il a cependant mené par 2 sets à 1 grâce à sa première balle de service et une excellente volée. À ce moment, il était bien près de rééditer son succès enregistré devant le même ad-

versaire, lors de leur ultime rencontre à Wimbledon, en 1976, déjà en quarts de finale.

Mais le Texan s'est heurté hier aux retours et aux «passing-shots» de Connors, qui a véritablement terminé cette partie en bolide, pour s'adjuger un succès (le 19^{ème} sur 23 matches entre les deux joueurs), assez mérité au terme d'une partie de 2 heures 37 minutes parfois inégale.

Le tournoi du gaucher s'est situé dans le 6^{ème} jeu du 5^{ème} set quand Connors a réussi le break (4/2) au 5^{ème} avantage, tandis que Tanner avait eu une balle de 3/3. Ensuite, celui-ci, moins sûr au service, a été transpercé par les retours de revers notamment de son adversaire.

C'est la 6^{ème} fois en sept ans que Jimmy Connors disputera les demi-finales à Wimbledon, où il a déjà gagné en 1974 et échoué en finale à trois reprises, en 1975, contre son compatriote Arthur Ashe et en 1977 et 1978 face à Bjorn Borg.

Par ailleurs, pour la sixième fois en huit ans, Christ Evert-Lloyd s'est qualifiée pour la finale du simple dames du tournoi de Wimbledon en battant Martina Navratilova, tenante du titre 4-6, 6-4, 6-2.

Chris Evert-Lloyd avait pourtant été dominée par l'apatride tchécoslovaque dans leurs deux dernières rencontres sur gazon. C'était en 1978 et 1979 et en finale du tournoi. Jeudi, l'histoire sembla sur le point de se répéter lorsque Navratilova se détacha 6-4, 3-1.

Et puis soudain, sans raison apparente, tout changea. Pour la plus grande joie du public britannique qui la considère un peu comme une des siennes depuis son mariage avec John Lloyd, l'Américaine remporta cinq jeux pour n'en laisser qu'un seul à son adversaire et prendre le deuxième set 6-4.

Elle qui s'était inclinée en deux sets secs l'année dernière sur ce même court central, venait de mettre les choses au point. Pas question cette fois de se rendre sans combattre.

«Psychologiquement et physiquement je n'ai pas cédé devant-elle dire plus tard. Dans certains matches récents contre Martina et Tracy (Austin) je l'ai fait, mais pas cette fois».

Les quatre premiers jeux du troisième et dernier set allèrent contre le service. La tension nerveuse menaçait de transformer cette demi-finale en comédie des erreurs. Tout allait se jouer au caractère, au «mental».

À ce jeu Chris Evert-Lloyd fut la plus forte. Elle conserva son service, réussit le break et remporta un troisième jeu consécutif 5-2 en sa faveur.

Navratilova réagit enfin pour mener 40-15 sur son service mais l'Américaine en état de grâce égalisa.

Navratilova multipliant les grimaces de dépit sauva trois balles de match mais s'inclina sur la quatrième.

La famille de Cleveland Denny, victime d'une commotion cérébrale dans un match de boxe le 20 juin, a décidé de le laisser mourir en débranchant l'appareil qui tient le boxeur en vie.

«La famille vient voir Cleveland pour la dernière fois, puis l'appareil sera débranché», a révélé Lynnhood Farr, ami et conseiller du boxeur de 24 ans qui a subi des blessures au cerveau contre le champion canadien des poids légers Gaétan Hart.

Farr a dit hier soir que le frère, la sœur, le père et plusieurs oncles et tantes de Denny viennent de New York à Montréal. On les attendait tard jeudi ou tôt ce matin et l'appareil sera débranché immédiatement après leur visite.

Si Denny meurt, il sera le 330^e boxeur professionnel et amateur décédé des suites de blessures dans l'arène depuis 1945.

Entre-temps, la direction d'une nouvelle agence de gouvernement sur la sécurité dans les sports a réclamé une enquête sur le combat. «Nous croyons qu'il est absolument nécessaire de tenir une enquête, non seulement sur les circonstances tragiques du combat Hart-Denny, mais aussi sur tout le problème de la boxe professionnelle au Québec», a dit Gilles Héron mardi.

Denny, branché sur l'appareil depuis le soir du combat, avait subi une opération au cerveau, mais Farr a déclaré hier qu'il n'y avait guère d'activité cérébrale. Il a ajouté que la famille avait enfin compris la gravité de l'état de Denny.

Demandant de taire son identité, ce médecin a ajouté qu'au Canada, du point de vue légal, cette décision en est une qui relève des médecins. Nous avons adopté cette position sur la base du rapport de la Commission canadienne de la réforme du droit.

«Dans certains cas, quand le cerveau a cessé de fonctionner selon divers paramètres médicaux, nous tentons évidemment de décider avec la famille et de faire un consensus».

Lynwood Farr, un ami du boxeur de 24 ans et porte-parole de sa famille, a révélé mercredi qu'un électro-encéphalogramme effectué auprès de Denny a démontré que le cerveau de ce dernier n'avait pu ou pas d'activité.

Quand le cerveau cesse d'effectuer ses fonctions habituelles, le patient est supposé être mort du point de vue médical», avait dit Farr.

L'ami du boxeur originaire de la Guyane, mais vivant à Montréal depuis les Jeux olympiques de 1976, avait aussi déclaré que seulement la famille du boxeur pouvait décider de débrancher le respirateur qui a été attribué à Denny depuis qu'il a été mis knock-out par Gaétan Hart, le

20 juin dernier, lors de la première soirée de boxe à être présentée au Stade olympique de Montréal.

Ce combat a été présenté en lever de rideau de l'affrontement tant attendu pour le titre mondial des mi-moyens entre Sugar Ray Leonard et Roberto Duran.

Selon Farr, la famille du boxeur a «finalement compris jusqu'à quel point était grave l'état de Denny. Ils savent qu'il y a peu d'espoir. Et je crois qu'ils en sont rendus à prendre les derniers arrangements, car sa mort est imminente».

Par ailleurs, Gaétan Hart, affirmant que la boxe est son travail, vise toujours un combat pour le titre mondial des poids légers et faire ainsi beaucoup d'argent, en dépit de l'état de santé de son der-

nier adversaire.

«Boxer est un métier très difficile. Je veux avoir un match de championnat du monde et faire pas mal d'argent avant de quitter», a dit Hart de sa résidence de Buckingham au Québec.

«Je me sens mal quand je pense à l'état de Denny, ajoute Hart. Je lui ai fait assez mal. Je l'ai frappé de la droite au menton, puis je lui ai donné un crochet de gauche et je suis revenu de la droite à nouveau. Mais que puis-je y faire. Cela aurait pu m'arriver. Ainsi va la boxe».

Denny est le deuxième adversaire d'affiliée qu'il envoie à l'hôpital à cause de blessures au cerveau. En mai dernier, Ralph Racine s'était aussi retrouvé à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont après son combat contre Hart au

centre sportif Paul-Sauvé, à Montréal. Maintenant assuré de survivre, Racine poursuit sa convalescence chez lui à Niagara Falls.

«Deux fois en près d'un mois. Ce n'est pas facile à oublier une chose comme celle-là, mais je sais que je dois la chasser de ma pensée, a dit Hart. Boxer est mon métier, mon gagne-pain. Je dois vivre. J'ai un combat de championnat mondial en vue et je ne peux penser à ces incidents quand je monterai dans l'arène. Ce n'est pas facile, mais cela fait partie du jeu».

Enfin, Dave Johnson, un des dirigeants de la Fédération canadienne de boxe, qui avait été chargé en mai dernier de réviser les règlements qui concernent les examens médicaux des boxeurs, a mentionné hier que le combat op-

posant Denny à Hart aurait dû être stoppé 15 ou 20 secondes avant qu'il ne l'a été.

«Je pouvais voir clairement que Denny était K.O. même s'il tenait sur ses jambes. L'arbitre aurait dû stopper le combat. Je ne sais pas pourquoi il ne l'a pas fait».

Johnson, qui assistait à ce combat du 20 juin, a mentionné qu'il recommanderait l'adoption d'un règlement voulant que les officiels assistant au combat puissent y mettre fin. Selon les présents règlements, seul l'arbitre peut mettre fin au combat.

Johnson recommandera également que tous les boxeurs subissent des électrocardiogrammes, des électro-encéphalogrammes, des radiographies du cerveau et un examen neurologique complet.

Les Expos perdent 7-2 à New York

Les Mets ont de la relève!

NEW YORK — Les experts avaient prévu une lutte à quatre dans la section Est de la Ligue nationale. Mais voilà que les Mets de New York, relégués au dernier rang avant même le début de la saison, montrent les signes d'une équipe qui n'a pas abandonné tout espoir de championnat.

Ainsi hier, les Mets ont défait les Expos de Montréal 7-2 pour s'approcher à cinq parties du premier rang.

Comment expliquer ce redressement réalisé au cours des dernières semaines? Mike Jorgensen, l'ancien-Expo, croit que les succès de l'équipe sont attribuables avant tout à la relève, qui se présente aujourd'hui comme l'une des meilleures de la ligue. Les Mets ont ainsi leur as

Neil Allen, qui a déjà 13 victoires protégées à son crédit. Mais il y en a d'autres.

Tom Hausman, 4-2, qui a mérité la victoire face aux Expos, et Jeff Reardon, qui a lancé les deux dernières manches.

Plusieurs fois cette saison nos lanceurs partants ont été malmenés des premières manches, explique Jorgensen, mais très souvent les releveurs ont tenu l'adversaire en échec par la suite le temps de permettre à l'attaque de marquer des points et d'assurer la victoire.

Hier, le partant Ray Burris n'a pas été malmené. Il a dû cependant quitter le match à la deuxième manche lorsqu'il a été atteint à la main droite en tenant un amorti. Burris a été d'autant plus déçu de prendre le chemin des vestiaires que les Mets menaient déjà 5-1 grâce en outre, à un circuit de trois points de Lee Mazzilli réussi contre le jeune Charlie Lea, 2-3.

Une autre raison des succès de la formation new-yorkaise, soutient Jorgensen, est le retour de Mazzilli au champ central. Le gérant Joe Torre a tenté de muter Mazzilli au premier-but en début de saison mais l'expérience n'a pas été concluante.

«Lee se défendait assez bien au premier coussin mais l'adaptation à une nouvelle position a nui à sa concentration à l'attaque, de dire Jorgensen, qui occupe le poste de premier-but contre les droitiers. Mais depuis qu'il est retourné au champ central, Mazzilli est redevenu un frappeur redoutable et toute l'équipe s'en porte mieux».

Le changement a été tellement salubre que les Mets ont maintenant remporté neuf de leurs 12 derniers matchs, et 12 de leurs 15 dernières parties face aux équipes de la section Est.

Les Expos, en revanche, ont subi une 12^e défaite à leurs 17 dernières rencontres, et ils ne détiennent plus qu'une avance d'une demie partie devant les Phillies de Philadelphie, lesquels ont balayé les honneurs d'un programme double contre les Cards de St-Louis. Les Pirates de Pittsburgh ont également fait un gain en l'emportant face aux Cubs de Chicago, s'approchant ainsi d'une partie et demie de la tête.

Les Expos ont pourtant inscrit le premier point en deuxième manche à la suite d'un double de Gary Carter, d'un simple de Cromartie et

d'un ballon-sacrifice de Larry Parrish. Mais comme l'attaque montréalaise a été limitée à cinq coups sûrs seulement, les Expos n'ont pu enregistrer qu'un seul autre point par la suite, résultat d'une erreur du joueur de troisième-but Alex Trevino et d'un double de Ron LeFlore en cinquième manche.

Charlie Lea n'est pas l'unique responsable de cette désastreuse deuxième manche. Après un retrait, il a commis un but sur balles qui semblait devoir être effacé par une balle à double jeu. Malheureusement, l'inter-Chris Speier a jonglé avec la balle et a été débité d'une erreur. Après des simples de Trevino et Doug Flynn, et un deuxième retrait, Lea semblait devoir s'en tirer avec deux points seulement. Le circuit de Mazzilli devint toutefois le chasser du monticule à la faveur d'un frappeur d'urgence en troisième.

Fred Norman, Ross Grimsley, victime de deux points en trois manches, et Stan Bahnsen lui ont succédé au monticule. Ils ont bien fait dans l'ensemble mais, dans les circonstances, Hausman et Reardon ont fait encore mieux.

ÉCHOS — Le receveur Gary Carter sera le seul représentant des Expos au match des étoiles qui sera présenté

mardi à Los Angeles. Le gérant de la Ligue nationale, Chuck Tanner, a complété l'équipe hier en choisissant Pete Rose des Phillies, Jose Cruz des Astros, Dale Murphy des Braves, John Stearns des Mets, Phil Garner des Pirates, Dave Winfield des Padres, Dave Concepcion et Ken Griffey des Reds, et Ken Reitz, Keith Hernandez et George Hendrick des Cards. À ces noms s'ajoutent ceux des lanceurs J.R. Richard des Astros, Steve Carlton des Phillies, Tim Lincecum et Kent Tekulve des Pirates, Bob Welch et Jerry Reuss des Dodgers, et Bruce Sutter des Cubs. Un autre lanceur, peut-être Steve Rogers, sera également nommé comme remplaçant de Vida Blue des Giants, qui est blessé... Le nom du lanceur Tom Seaver des Reds a été inscrit sur la liste des joueurs blessés pour une période de 21 jours. Le lanceur des Reds souffre d'un mal d'épaule... Les citoyens de Denver désirent une concession des ligues majeures et ils font tout pour l'obtenir. Ainsi mercredi, 58,980 spectateurs ont assisté au match des Bears, la filiale des Expos dans l'Association américaine, établissant ainsi un record des ligues mineures appartenant au club Miami de la Ligue internationale depuis 1956.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 6, Philadelphie 1
St. Louis 7, Pittsburgh 5
New York 3, Chicago 1
Atlanta 14, Houston 0
Los Angeles 10, San Diego 7
Cincinnati 6, San Francisco 2

New York 7, Montréal 2

Philadelphie 2-8, St-Louis 1-1
Pittsburgh 5, Chicago 3
Los Angeles 5, San Diego 4

Houston 5, Atlanta 3
San Francisco 4, Cincinnati 3

Aujourd'hui

Montréal, Palmer (5-1) et Gullikson (0-2) à New York, Zachry (2-5) et Bombard (5-1), 17 h 35
Chicago, McGlothen (5-5) et Capilla (1-0) à Pittsburgh, Solomon (4-2) et Robinson (2-3), 11 h
Philadelphie, Espinosa (0-0) à St. Louis, Urrea (2-0), 14 h 15
San Diego, Blair (0-1) à Atlanta, McWilliams (4-5), 19 h 35
Houston, Ryan (5-5) à Cincinnati, Leibbrandt (7-4), 20 h 05
San Francisco, Ripley (2-3) à Los Angeles, Sutton (5-2), 22 h 30.

Ligue Américaine

Mercredi

Baltimore 6, Toronto 2
Texas 6, Seattle 3
New York 8, Boston 0
Detroit 7, Cleveland 6
Oakland 5, Milwaukee 3
Chicago 1, Californie 0
Kansas City 4, Minnesota 3

Hier

Cleveland 7, New York 0
Boston 5, Baltimore 2
Minnesota 10, Texas 3
Detroit 8, Toronto 5
Seattle 13, Kansas City 2
Californie 7, Chicago 3
Oakland 7, Milwaukee 5

Aujourd'hui

New York, Guidry (8-4) à Cleveland, Barker (7-6), 14 h 05
Oakland, Kingman (3-8) à Chicago, Burns (9-5), 14 h 15
Californie, Aase (4-8) à Milwaukee, Cleveland (6-2), 14 h 30
Boston, Torrez (4-7) à Baltimore, Stone (11-3), 19 h 30
Toronto, Stieb (7-5) à Detroit, Petry (4-4), 20 h
Seattle, Abbott (7-3) à Kansas City, Leonard (7-7), 20 h 35
Texas, Medich (7-4) à Minnesota, Jackson (5-4), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	40	32	556	—
PHILADELPHIE	40	33	548	1/2
PITTSBURGH	40	35	533	1 1/2
NEW YORK	36	38	496	5
CHICAGO	31	41	431	9
ST-LOUIS	32	45	415	10 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	44	30	595	—
LOS ANGELES	44	33	571	1 1/2
CINCINNATI	37	37	507	6 1/2
SAN FRANCISCO	36	41	468	9 1/2
ATLANTA	34	40	459	10
SAN DIEGO	34	44	436	12

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	49	28	653	—
MILWAUKEE	42	32	568	6 1/2
DETROIT	40	32	556	7 1/2
BALTIMORE	41	34	547	8
BOSTON	39	35	527	9 1/2
CLEVELAND	36	37	493	12
TORONTO	32	41	438	16

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	45	32	584	—
CHICAGO	36	39	480	8
TEXAS	36	40	474	8 1/2
OAKLAND	34	43	442	11
SEATTLE	34	43	442	11
MINNESOTA	33	43	434	11 1/2
CALIFORNIE	27	47	365	16 1/2

Moses améliore son record du 400 mètres

MILAN (AFP) — L'Américain Edwin Moses a été la grande attraction du «Memorial Mario Lanzi» d'athlétisme, en améliorant hier soir à l'«Arena» de Milan son record du monde du 400 m haies en 47,13, en dépit d'un vent violent qui a perturbé la réunion.

Moses s'était pourtant fait tirer l'oreille pour participer à cette manifestation, ayant réussi un temps très moyen (49,80) deux jours auparavant à Oslo et craignant, de ce fait, le détenteur du record d'Europe Harald Schmid. Mais rapidement, les choses furent clarifiées hier soir. Edwin Moses, le champion olympique, ne fit qu'une bouchée de son plus dangereux rival. Après 100 m de course, la cause était entendue. Le grand Américain n'avait plus qu'un adversaire

sérieux: le vent.

Cela ne l'a pas empêché de conserver son rythme impressionnant de 13 foulées pour terminer en 47,13, soit 32/100èmes de mieux que son précédent record établi il y a trois ans à Los Angeles (47,45).

À l'arrivée, Edwin Moses ne sautait pas de joie. Il se déclarait au contraire «extrêmement déçu de ne pouvoir participer aux prochains Jeux olympiques de Moscou».

Cet exploit a rejeté au deuxième plan d'autres performances de bonne valeur internationale.

Pietro Mennea a dominé en 20,49 les spécialistes américains sur 200 m alors que sur 100 m, Stanley Floyd confirmait toute sa valeur mais bénéficiait d'un vent par trop favorable (10,29).

FOOTBALL

Ligue Canadienne	Mardi
Mercredi	Calgary à Ottawa
Montréal 21, Hamilton 17	Saskatchewan à C.-Britannique
Edmonton 35, Toronto 15	Mercredi
(Fin du calendrier pré-saison)	Montréal à Toronto
	Winnipeg à Edmonton

LIGUE CANADIENNE

Parties pré-saison; classement final

Part 1: pre-season assessment final							
	Section Est						
	pl	g	p	n	pp	pc	pta
MONTREAL	4	4	0	0	112	77	8
HAMILTON	4	3	1	0	124	76	6
OTTAWA	4	1	2	1	92	88	3
TORONTO	4	0	4	0	76	123	0
	Section Ouest						
EDMONTON	4	3	1	0	118	70	6
CALGARY	4	3	1	0	94	80	6
WINNIPEG	4	2	2	0	89	89	4
C.-BRITANNIQUE	4	1	2	1	96	109	3
SASKATCHEWAN	4	0	4	0	36	125	0